



Faculté

de **théologie catholique**

Université de Strasbourg

Version du 7 mai 2024 12:22

Les mises à jour se trouvent sur le site de la Faculté :

<https://theocatho.unistra.fr>



GUIDE PÉDAGOGIQUE

Enseignement à distance

2023-2024

Ce guide a pour vocation de présenter les différentes formations et diplômes de théologie catholique que propose la faculté.

Vous y trouverez des informations sur vos démarches, les modalités d'examens, les coordonnées des enseignants, etc.

Les informations de ce guide sont communiquées sous réserve de modifications susceptibles d'intervenir tout au long de l'année universitaire et disponible sur le site de la faculté :

<http://theocatho.unistra.fr>

ÉDITION 2023

Imprimerie DALI / UNISTRA

Sommaire

SOMMAIRE	2
INFORMATIONS GENERALES	3
LE MOT DU DOYEN	3
HISTOIRE DE LA FACULTE	4
ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE DE LE LICENCE EAD	6
PERSONNELS DE LA FACULTE	7
LE SITE DE LA FACULTE	11
MODALITE D'INSCRIPTION EN LICENCE	12
INSCRIPTION ADMINISTRATIVE INSCRIPTION PEDAGOGIQUE	13
DATES IMPORTANTES	15
LA SESSION PEDAGOGIQUE	17
LES EPREUVES TERMINALES	18
CONSEILS IMPORTANTS	19
SEMESTRES, COURS ET VALIDATIONS	23
ORGANISATION DES ETUDES	24
MODALITES D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MECC)	25
LA PLATEFORME MOODLE	28
LES COURS DE LICENCE	32
LES COURS PAR SEMESTRE	62
ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX	75
PROJET INTERDISCIPLINAIRE	75
LES LANGUES ANCIENNES (UE5)	76
LES LANGUES VIVANTES ETRANGERES (UE7)	78
LE NUMERIQUE ET LA CERTIFICATION PIX	80
LES STAGES	81
RESSOURCES	82
LES BIBLIOTHEQUES	82
LES REVUES	85
AMICALE DES ETUDIANTS EN THEOLOGIE CATHOLIQUE	87
RESEAU ALUMNI	88
LOGEMENT A STRASBOURG	89
L'ACCES AU PALAIS UNIVERSITAIRE	92
LEXIQUE DES ABREVIATIONS	93
NOTES PERSONNELLES	95

Informations générales

Le mot du doyen

La Faculté prépare aux diplômes d'État prévus par le dispositif européen LMD (Licence, Master, Doctorat) en théologie catholique et en droit canonique. En outre, des diplômes d'université répondent à des souhaits de formations plus courtes ou plus spécifiques. Les diplômes canoniques reconnus par le Saint-Siège que dispense la Faculté sont le Baccalauréat canonique (Master 2), la Licence canonique (DSTC) et le Doctorat canonique (pour les étudiants ayant validé au préalable le DSTC) en théologie catholique. En droit canonique sont reconnus : la Licence canonique (Master 2) et le Doctorat canonique (sous réserve des prérequis nécessaires).

Enseignants-chercheurs, personnels et étudiants-es de la Faculté appartiennent à l'Université de Strasbourg, au sein de l'espace européen des Universités du Rhin supérieur (EUCOR – Le campus européen) et l'alliance d'universités européennes EPICUR, qui augmente les occasions de rencontres et d'échanges, ainsi que le développement de formations interdisciplinaires, soulignant l'active collaboration avec les disciplines connexes à la théologie et aux sciences religieuses. Cela commence par celles entretenues avec la Faculté voisine de théologie protestante dans la bibliothèque de théologie commune. Il en va de même pour les enseignants-chercheurs et la collaboration scientifique.

Ainsi la théologie dialogue avec d'autres approches et méthodologies sans perdre sa spécificité dans l'étude et l'organisation des savoirs. Cette spécificité relève d'une haute tradition et concerne aussi bien l'étude des sources (exégèse,

histoire) que celle des discours (théologie systématique et dogmatique, philosophie, éthique) et celle des actes (théologie pastorale, droit canonique). Les étudiants-es qui découvrent ce caractère pluridisciplinaire en sont parfois surpris ou déroutés, pour bientôt s'en réjouir : les anciens (Alumni) en attestent, eux qui œuvrent dans la pastorale, la communication, la santé, l'enseignement...

La vie intellectuelle conjugue les règles communes et les rythmes propres à chacun. Les équilibres s'établissent progressivement en étant à la tâche et parfois dans la difficulté et le doute. Il reste que l'étude nécessite le temps de comprendre. Il ne faut pas hésiter à prendre ce temps de la compréhension et de la lecture attentive qui, paradoxalement, demeure le chemin le plus court vers la réussite.

Depuis plusieurs années, la Faculté cherche continuellement à améliorer l'accès aux ressources numériques pédagogiques et documentaires, sans sacrifier pour autant les temps de présence et de rencontre qui attestent d'une communauté universitaire vivante.

À la croisée de l'enseignement et de la recherche surgit ainsi une vie intellectuelle active qui s'offre aux étudiants-es, à celles et ceux qui s'interrogent et hésitent peut-être à franchir le pas d'une inscription, ou que la curiosité les invite à découvrir le contenu d'une formation en théologie.

**À la croisée de
l'enseignement et de la
recherche surgit une
vie intellectuelle active**

Histoire de la faculté

Une Faculté de théologie catholique naît à Molsheim en prolongement du collège jésuite, fondé par l'archiduc Léopold de Habsbourg, évêque de Strasbourg, au début du XVII^e siècle. L'université épiscopale est transférée à Strasbourg en 1701 et disparaît avec toutes les universités d'Ancien Régime en 1793. Les articles organiques du culte protestant (1802) prévoient la formation académique des pasteurs et une Faculté luthérienne est attribuée à Strasbourg. En revanche, le décret impérial de 1808 qui crée les facultés de théologie catholique d'État ignore l'Alsace. Ces facultés d'État, pétries de gallicanisme, n'ont jamais été reconnues par le Saint-Siège et sont supprimées en 1885.

5 décembre 1902 - Fondation de la « Katholisch-theologische Fakultät »

Après de longues et âpres négociations, un catholique bavarois, Georg von Hertling, parvient à conclure un véritable concordat particulier entre le Saint-Siège et l'empire allemand de Guillaume II, la Convention diplomatique du 5 décembre 1902. Officiellement, il s'agissait de fournir au clergé catholique une formation au sein de la *Kaiser-Wilhelms Universität*, à égalité avec le corps pastoral protestant. Officieusement, les autorités allemandes auraient voulu germaniser ce clergé, très rétif à la domination prussienne en Alsace depuis l'annexion de 1871. Le Saint-Siège, de son côté, a obtenu les garanties déjà présentes dans les règlements des Facultés de Bonn et de Breslau (Wrocław). Conclue sous Léon XIII, la Convention est mise en œuvre par Pie X par le bref *Cum venerabilis* (septembre 1903), le pape reconnaît la canonicité des diplômes. La première rentrée de la Faculté a ainsi lieu en octobre 1903.

1919-1924 - Rétablissement et reconnaissance

Lors de la création en 1919 de l'Université française de Strasbourg, le sort de cette Faculté est incertain. Mgr Ruch souhaite rétablir le modèle français du séminaire, Rome redoute un possible foyer d'accueil pour les modernistes, une partie de l'administration républicaine veut supprimer tout particularisme alsacien. Pourtant le clergé s'est attaché à la Faculté à l'instar du chanoine sénateur Delsor et soutient le doyen bientôt député Mgr Müller. Alexandre Millerand, puis Raymond Poincaré optent pour le maintien de la Faculté d'État, influencés, notamment, par Louis Canet, premier conseiller aux affaires religieuses au Quai d'Orsay. Disciple de Mgr Duchesne, ami de Loisy et de Laberthonnière, ce catholique d'État a œuvré de concert avec Mgr Victor Martin, doyen de 1923 à 1945, pour obtenir la pleine reconnaissance de la Convention de 1902 (échange de lettres Poincaré-Ceretti de 1923) dont la traduction légale est le décret de mai 1924. La même année, des négociations parallèles aboutissent à la reconnaissance canonique des diplômes de l'Institut de droit canonique, créé par Mgr Martin en 1920. Le Séminaire international, baptisé collège universitaire des Clercs étrangers en 1922, constitue le troisième élément de l'ensemble, particulièrement soutenu par Canet qui souhaite l'intégrer à la politique de rayonnement de la France vers l'Europe orientale et le Proche-Orient ; un collège Saint-Basile a même été chargé, entre 1927 et 1939, d'accueillir des clercs de confession orthodoxe.

1939-1945 - L'épreuve du « repliement » à Clermont-Ferrand

La Faculté, comme toute l'Université de Strasbourg, est évacuée et fixée à Clermont-Ferrand (Royat) dès l'automne 1939. En dépit de la pression nazie toujours plus forte sur le gouvernement de Vichy, des

rafles meurtrières, "l'Université de Strasbourg en repliement à Clermont-Ferrand", selon la formule officielle, se maintient. Dans l'Alsace annexée au Reich hitlérien, en revanche, les deux Facultés de théologie ont été supprimées de la *Reichsuniversität* établie en 1941 par les nazis : tout comme le régime concordataire, la Convention de 1902 est rejetée dans un territoire dont le Gauleiter Wagner veut faire un exemple de l'Allemagne nazie victorieuse d'après-guerre. La Libération permet le retour à Strasbourg et la rentrée universitaire s'ouvre en 1945 avec le Doyen Michel Andrieu.

Institut de Théologie Catholique (loi du 26 janvier 1984) au sein de l'Université Marc-Bloch

À la suite de l'éclatement de l'université unique en 1970 et de la création de l'Université des sciences humaines, devenue Université Marc-Bloch, la Faculté a pris le statut d'Institut d'Université en 1984 qui lui garantit une certaine autonomie, dans le respect des dispositions de la Convention de 1902 qui lie désormais la République française et le Saint-Siège. Après une montée en puissance des religieux pendant les années 1960-1970, le public, composé autrefois pour la quasi-totalité de clercs et particulièrement de séminaristes, est aujourd'hui majoritairement formé par des laïcs, hommes et femmes. Outre l'Institut de pédagogie religieuse, dont la matrice remonte à 1962, et l'école théologique du soir en partenariat avec la Faculté de théologie protestante, le souci de ce nouveau public a conduit à l'expérience du service de formation théologique continue (SERFOTHEC) entre 1973 et 1978, et depuis cette date à un Enseignement à distance qui s'adresse à des étudiants de l'Espace Économique Européen et de la Confédération Suisse.

Faculté de théologie catholique (art. L 713-9) au sein de l'Université de Strasbourg

Le projet de regroupement des trois universités strasbourgeoises, engagé avant le vote de la loi de 2007, aboutit au premier janvier 2009. La Faculté retrouve son nom, tout en gardant le même statut d'autonomie au sein d'une université nouvelle qui est bien différente, par la taille déjà, de celle de 1970.

Luc Perrin

Organisation administrative et pédagogique de le Licence EàD

Le Guide pédagogique réunit les informations pratiques et réglementaires nécessaires à l'organisation de son année de formation. Il est indispensable de le parcourir attentivement, de noter les dates et les échéances, de connaître ses différentes rubriques, en particulier celle de son semestre, et de le conserver à portée de main. La réussite de son année en enseignement à distance dépend pour une bonne part de la manière dont elle est organisée.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez les informations essentielles sur :

- les rendez-vous in situ, à Strasbourg, des sessions pédagogiques ou d'évaluation, du projet interdisciplinaire (cf. UE6 ou UE8 des semestres pairs)
- les démarches administratives
- les modalités d'évaluation
- des astuces pour réunir ses cours sur la plateforme Moodle et constituer son « tableau de bord » conformément à son contrat pédagogique
- les cours et l'organisation par UE de chaque semestre
- les langues anciennes
- les langues vivantes
- les PIX, qui concernent les étudiants de L-S2
- les bibliothèques
- le logement à Strasbourg
- l'accès à l'ERNEST (environnement numérique et social de travail)
- l'accès à Moodle

Des informations complémentaires sont susceptibles d'être données au cours de l'année. Elles seront transmises par courriels (sur l'adresse institutionnelle : prénom.nom@etu.unistra.fr), et consultables dans l'espace Moodle « Questions pratiques ».

Vous trouverez aussi dans les pages qui suivent, les coordonnées des lieux et celles des personnes qui vous accompagneront. Les équipes administrative et pédagogique sont à votre disposition pour répondre à vos demandes. Il y a, au-delà des lignes pratiques de ce Guide pédagogique, une vie de recherche et de réflexion qui réunit les personnes autour d'un même projet. Cette relation et les solidarités qu'elle permet sont une clé importante pour l'épanouissement et la réussite de son parcours de formation.

**Pour votre information, consultez régulièrement votre messagerie Unistra
avec votre adresse personnelle : prénom.nom@etu.unistra.fr.**

Personnels de la faculté

L'équipe pédagogique

Equipe pédagogique de l'enseignement à distance

Vos contacts pour les questions générales, institutionnelles, techniques, personnelles et pédagogiques ne relevant pas de la scolarité :

Frédéric Trautmann

enseignant responsable des semestres **L-S1 et L-S2**

ftrautmann@unistra.fr

07 88 67 57 16 (bureau 35)

Françoise Laurent

enseignante responsable des semestres **L-S3 à L-S6**

fr.laurent@unistra.fr

06 73 91 07 30 (bureau 35)

Isabelle Moulin

enseignante responsable du diplôme de la Licence
et déléguée aux **intégrations**

imoulin@unistra.fr

(bureau 35)

Meriem Araf

ingénieure numérique et pédagogique EàD

mhamdani@unistra.fr

03 68 85 68 86 (bureau 45)

Collège des enseignants-chercheurs titulaires

Marc Feix, MCF-HDR Éthique sociale

Sur RDV, bureau 36, **doyen de la faculté**

03 68 85 68 26

feix@unistra.fr

Nathalie Siffer, PR Sciences bibliques NT

Sur RDV, bureau 36, **assesseur Pr**

03 68 85 64 29

siffer@unistra.fr

Bertrand Dumas, MCF Théologie systématique

Sur RDV, bureau 36, **assesseur MCF**

03 68 85 68 94

bdumas@unistra.fr

Marc Aoun, PR Droit canonique

Permanence le lundi 10h-12h sur RDV, bureau 30

03 68 85 68 31 /

03 68 85 61 11 (MISHA)

aounm@unistra.fr

Christine Aulenbacher, MCF-HDR Théologie pratique

Sur RDV, bureau 46

03 68 85 69 45 / 06 10 34 50 32

c.aulenbacher@unistra.fr

Michele Cutino, PR Histoire de l'Église ancienne

Sur RDV, bureau 34

03 68 85 64 04

cutino@unistra.fr

Michel Deneken, PR Théologie systématique

Sur RDV, B. 39

03 68 85 62 12

deneken@unistra.fr

Denis Fricker, PR Sciences bibliques NT

Sur RDV, bureau 42

03 68 85 68 27

dfricker@unistra.fr

Christophe Guignard, MCF-HDR Littérature chrétienne ancienne

Sur RDV, bureau 34

03 68 85 69 20

c.guignard@unistra.fr

Isabel Iribarren, PR Histoire et Philosophie médiévale

Sur RDV, bureau 42

03 68 85 64 27

iribar@unistra.fr

8 | Informations générales

Thibault Joubert , MCF Droit canonique Permanence le jeudi de 10h à 12h sur RDV, bureau 30	03 68 85 64 15 tjoubert@unistra.fr
Pierre Keith , MCF Sciences bibliques AT Sur RDV, bureau 42	03 68 85 69 39 pkeith@unistra.fr
Kyong-Kon Kim , MCF Histoire des religions Sur RDV, bureau 42	03 68 85 64 28 kk.kim@unistra.fr
Alphonse Ky-Zerbo , MCF Droit canonique Permanence le mardi 10h-12h sur RDV, bureau 30	03 68 85 64 25 kyzerbo@unistra.fr
Françoise Laurent , MCF Sciences bibliques AT Sur RDV, bureau 35	03 68 85 69 09 / 06 73 91 07 30 fr.laurent@unistra.fr
Sébastien Milazzo , MCF Théologie systématique Sur RDV, bureau 35	03 68 85 63 85 smilazzo@unistra.fr
Isabelle Moulin , MCF Philosophie et anthropologie des religions Sur RDV, bureau 35	03 68 85 68 85 imoulin@unistra.fr
Matthieu Smyth , PR Histoire et archéologie chrétienne Sur RDV, bureau 40	03 68 85 69 13 msmyth@unistra.fr
Frédéric Trautmann , MCF Éthique et théologie morale Sur RDV, bureau 35	07 88 67 57 16 ftrautmann@unistra.fr
Philippe Vallin , PR Théologie systématique Permanence mercredi aux semestres impairs, lundi et vendredi aux semestres pairs, bureau 42	03 68 85 63 81 vallin@unistra.fr
François Wernert , MCF Pédagogie religieuse (en détachement)	

Collège des enseignants-chercheurs contractuels / ATER

Cristina Buffa , Exégèse NT Sur RDV, bureau 42	03 68 85 64 26 cbuffa@unistra.fr
Laurence Bur , philosophie Sur RDV, bureau 39	03 68 85 69 14 l.bur@unistra.fr
Michael Erohubie , ATER Ethique Sur RDV, bureau 40	03 68 85 68 38 m.erohubie@unistra.fr

Les chargés d'enseignement :

Jean-Paul Aka-Brou	jpakabrou@unistra.fr
Pascale Bermon	pascale.bermon@unistra.fr
François-Nicolas d'Alincourt	
Franck Dubois	franck.dubois@unistra.fr
Marc Homedes-Palau	mhomedespalau@unistra.fr
Solenne Jouanneau , MCF	jouanneau@unistra.fr
Marie Kuentzler , MCF	kuentzler@unistra.fr
Sébastien Laouer	s.laouer@unistra.fr
Elisabetta Lurgo	eglurgo@unistra.fr
Diane Niquin	d.niquin@unistra.fr

Lucie Martin	l.martin1@unistra.fr
Ilaria Ponti	iponti@unistra.fr
Giuliamaria Ralli	gralli@unistra.fr
Jean-Baptiste Regis	jb.regis@unistra.fr
Benoît Schmitz	bschmitz@unistra.fr
Christophe Sperissen	c.sperissen@unistra.fr
Gabriel Tchonang	tchonang@unistra.fr
Christian Paul Wehking	cpwehking@unistra.fr

L'équipe administrative

Faculté de théologie catholique

Palais universitaire

Bureau 43 (Rez-de-chaussée, 1^{er} couloir à droite)
 9 place de l'Université - BP 90020
 67084 STRASBOURG CEDEX
<http://theocatho.unistra.fr>

Ouvert au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Responsable administrative et financière

Lydia Ouaja lydia.ouaja@unistra.fr
<https://assistance-etudiant.unistra.fr>

Votre contact au service administratif pour la licence EàD :

Valérie Martin <https://assistance-etudiant.unistra.fr>
 03 68 85 68 24

Technicien Moodle :

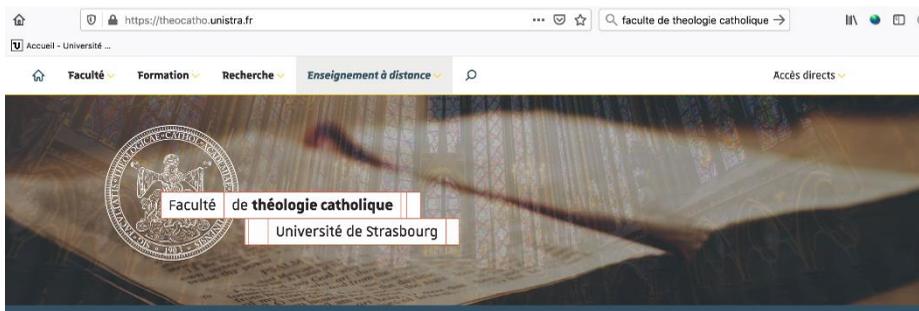
Antoine Beauvy antoine.beauvy@unistra.fr
 03 68 85 64 31 (bureau 45 - de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
 Présent le lundi et mardi
 En télétravail le mercredi

Ingénieure pédagogique :

Meriem Araf mhamdani@unistra.fr
 03 68 85 68 86 (bureau 45)



Le site de la faculté



<http://theocatho.unistra.fr>

Vous y trouverez :

- une présentation de la Faculté, de ses activités et de ses services
- des informations administratives
- les guides et le détail des offres de formation
- les dates des sessions pédagogiques, du projet interdisciplinaire et des contrôles des connaissances
- un agenda des différentes activités de la composante (conférences, parutions, colloques, etc.)
- des renseignements pratiques (ou des liens) pour organiser votre cursus
- les liens pour vous connecter au site de l'Unistra, à la plateforme Moodle de l'enseignement à distance ou à l'ERNEST des liens vers les bibliothèques, etc.

Modalité d'inscription en Licence

Modalité d'inscription

L'inscription en première année de Licence de théologie catholique (L-S1 et L-S2) est de droit pour les étudiants titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme reconnu comme équivalent.

Les étudiants de l'Espace Économique Européen et de la Confédération Suisse titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires ou ayant suivi une autre formation doivent déposer une demande de validation des acquis (ou V.A.P.P.). Un dossier est à retirer auprès du service de scolarité de la Faculté, la demande de validation des acquis sera examinée par l'équipe de formation de Licence qui pourra convoquer l'étudiant à un contrôle des connaissances. La décision d'admission est prise par le Président de l'Université, sur proposition de l'équipe de formation.

Pour les étudiants étrangers qui n'appartiennent pas à l'Espace Économique Européen et à la Confédération Suisse, l'accès à la première année est soumis à une Demande d'Admission Préalable (DAP). La date limite de dépôt des dossiers est variable entre le 20 et le 31 janvier de l'année universitaire qui précède l'année d'inscription. Pour tout renseignement et demande de dossier, contacter le service de scolarité de la Faculté ou consulter les sites Internet :

1. de l'Unistra : unistra.fr, sous-rubrique : International étudiant/chercheurs étrangers
2. du MENESER : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24759/venir-etudier-france.html>
3. le site de l'administration a une rubrique dédiée « étudiant étranger » mise à jour et très clair : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2864.xhtml>

Les étudiants étrangers hors Espace économique européen sont fortement invités à consulter le site Campusfrance de leur pays y compris pour la D.A.P. ; cet organisme lié aux Consolats introduit parfois des règles particulières de procédure qui ne figurent pas dans les textes légaux de référence cités ci-dessus. L'Université de Strasbourg (Unistra) est pour Campusfrance un « établissement connecté ».

Les étudiants titulaires d'un diplôme universitaire autre que de théologie catholique peuvent demander une intégration d'études en cycle de Licence. À cette occasion ou séparément, l'étudiant(e) peut demander une ou plusieurs dispenses pour des UE acquises ailleurs ou des compétences spécifiques (ex. : informatique, langues vivantes étrangères, etc.). Dans ce but, ils ont à déposer une demande auprès du secrétariat de la Faculté. Cette demande sera examinée par l'équipe de formation de Licence qui proposera l'intégration dans l'une des années.

Les conditions étant remplies, ou les autorisations accordées, l'étudiant accomplit son inscription administrative auprès du service de scolarité de la Faculté.

Candidat n'ayant pas le baccalauréat

Les candidats à la Licence qui ne justifient ni du baccalauréat ni d'un titre reconnu équivalent peuvent :

- Préparer le Diplôme d'Accès aux Études Universitaire (D.A.E.U) organisé par l'Unistra. Ce diplôme a pour objectif d'ouvrir l'accès aux études universitaires.
- Demander une intégration sur validation des acquis au titre du décret 85-906 du 23 août 1985.
 - Peuvent entrer en ligne de compte, notamment : des études authentifiées par une copie des diplômes avec relevé de notes ; une expérience professionnelle – au moins 3 ans avec attestation de l'employeur ; d'autres activités.

La procédure à suivre se déroule en deux temps :

- Constitution d'un dossier (lettre de motivation, curriculum vitae, photocopies des diplômes, relevés de notes, etc.) – un formulaire peut être retiré auprès du secrétariat de la Faculté
- Après avis favorable de l'équipe de Formation de Licence, un contrôle supplémentaire des connaissances peut être demandé (entretien portant sur les motivations ainsi que le niveau de connaissance générale) – s'agissant d'une procédure spéciale permettant d'entreprendre des études supérieures, le niveau requis et celui du baccalauréat.

Inscription administrative

Inscription pédagogique

En lien avec le service de scolarité, chaque étudiant est tenu de réaliser deux types d'inscription :

- Une **inscription administrative**
- Et une **inscription pédagogique**

Inscription administrative

Elle sera possible, en ligne, dès le **27 juin 2023**. Veuillez consulter le site de l'Unistra pour les modalités pratiques : <http://inscriptions.unistra.fr>

Les modalités d'inscription récapitulées ci-dessous sont disponibles également sur le site de la Faculté : <http://theocatho.unistra.fr>

L'inscription en première année de Licence est à réaliser sur la plateforme Parcoursup, entre la mi-janvier et la fin mars. Après cette période, Au-delà de cette période prendre contact avec la scolarité : <https://assistance-etudiant.unistra.fr>

Une fois votre inscription administrative effectuée, il vous faudra activer votre compte Ernest ce qui vous permettra d'avoir une adresse électronique étudiante (messagerie institutionnelle : ...@etu.unistra.fr) via PARTAGE, d'accéder à vos cours en ligne via MOODLE et de pouvoir éditer des certificats de scolarité ainsi qu'une quittance des droits. La carte d'étudiant (ou le sticker) vous sera adressée par la poste.

La plateforme Moodle est votre outil d'apprentissage. Elle sert notamment pour la consultation des cours et à l'échange avec l'enseignant et les autres étudiants. Plus d'information est fournie ci-dessous, dans les pages dédiées à la plateforme.

Ultérieurement, les fascicules de cours version papier (envoi optionnel), vous seront expédiés si vous en avez fait la demande (un bon de commande est disponible auprès du secrétariat). Tous les cours sont accessibles gratuitement 24h/24 et 7j/7, téléchargeables et imprimables depuis la plateforme Moodle.

En cas de désistement, aucun remboursement ne saurait être accordé par l'Université.

Réinscription

Les réinscriptions se font en ligne via le site : <https://iareins.unistra.fr>

Merci de prendre contact avec la scolarité pour tout problème.

Inscription pédagogique

Contrat pédagogique à remplir

L'inscription pédagogique que vous effectuerez après la pause estivale, consiste à **remplir votre contrat pédagogique** au cours d'un **entretien téléphonique** avec le **responsable pédagogique de votre niveau d'études** : ce contrat, obligatoire, tient lieu de projet d'études et d'inscription aux examens. Vous pouvez télécharger le contrat pédagogique sur le site de la faculté.

La demande de rendez-vous pour l'entretien téléphonique est à l'**initiative de l'étudiant**, et doit se faire **par mail auprès du responsable pédagogique** (voir encadré ci-dessous).

Vos contrôles des connaissances dépendent de cette inscription. Il vous revient de conserver une copie de votre contrat pédagogique.

L'inscription pédagogique devra être réalisée **avant le 31 octobre**, auprès du responsable pédagogique.

Pour mémoire :

Enseignant responsable des semestres L-S1 et L-S2

M. **Frédéric Trautmann**

ftrautmann@unistra.fr

07 88 67 57 16 (bureau 35)

Enseignante responsable des semestres L-S3 à L-S6

Mme **Françoise Laurent**

fr.laurent@unistra.fr

06 73 91 07 30 (bureau 35)

Annualisation du semestre

Nous proposons un diplôme de Licence de niveau universitaire qui s'inscrit dans un parcours structuré tout au long de l'année académique avec une évaluation continue intégrale et des examens de fin d'année. Dans le cadre de l'enseignement à distance, nos semestres sont annualisés et nous proposons aux étudiants à distance de réaliser **un seul semestre par an** : cela donne un rythme de travail qui permet d'allier vie familiale, vie professionnelle et vie étudiante. Les étudiants qui le souhaitent, sur demande motivée auprès du responsable pédagogique, gardent cependant la possibilité de s'inscrire aux deux semestres de l'année.

Demande de dispense

Si vous pensez être éligible à une ou plusieurs dispenses, en fonction de votre parcours antérieur, il vous revient de fournir au responsable pédagogique, **par mail (avant l'entretien téléphonique)**, l'ensemble des **diplômes et relevés de notes justifiants des compétences acquises auparavant**.

Les demandes de dispenses (LVE, PIX et autres) devront être formulées au moment de votre inscription pédagogique et ne pourront plus intervenir dans la suite de l'année. Les dispenses seront indiquées sur le contrat pédagogique. La **date limite** pour remplir le **contrat pédagogique est le 31 octobre**. Des modifications et des adaptations sont possibles jusqu'au 1^{er} mars : il faut cependant toujours contacter le gestionnaire de scolarité ou le responsable pédagogique à ce sujet.

Dates importantes

Inscription administrative (voir page 13)

Inscription pédagogique (voir page 14)

L'inscription pédagogique devra être réalisée **avant le 31 octobre**, auprès du responsable pédagogique.

Dates d'échéance des TM

Les dates d'échéance des TM sont déployées de manière à couvrir l'ensemble d'un semestre.

TM1 (cinq dates possibles) :

- 8 novembre
- 29 novembre
- 6 décembre
- 20 décembre
- 17 janvier

NB : le 17 janvier correspond à la fin de la phase des TM1

TM2 (trois dates possibles) :

- 21 février
- 21 mars
- 11 avril

NB : le 11 avril correspond à la fin de la phase des TM2

La présentation des semestres (dans le présent *Guide pédagogique*, aux pages des semestres) indique avec précision **le type d'épreuve** (A ou B, TM ou épreuves terminales) et les dates des TM par cours.

Si nécessaire, un temps complémentaire peut être accordé à condition d'en formuler la demande **avant la date de l'échéance**. Pour cela, l'étudiant s'adressera directement à l'enseignant et, le cas échéant, s'engagera à respecter la nouvelle échéance qui a été proposée. Un enseignant peut refuser un devoir arrivé en-dehors des dates.

Important :

- Les travaux doivent être impérativement téléchargés via l'espace Moodle du cours vers le dépôt de document prévu à cet effet (cf. le lien « dépôt du travail maison »). Ce dépôt servira d'archive et d'accusé de réception.
- La fiche d'évaluation et la note seront communiquées à l'étudiant via Moodle à ce même endroit ou par courriel (à l'adresse prénom.nom@etu.unistra.fr).
- Sauf indication contraire, les travaux doivent également être envoyés par courriel ou courrier postal, adressé à l'enseignant en respectant les consignes.
- Les consignes sont données généralement avec le sujet, ou bien figurent dans la section « validation » dans l'espace Moodle du cours. Elles peuvent également faire l'objet d'un message adressé depuis le Forum du cours.
- **Une copie du travail doit être conservée par l'étudiant.**

Dates des épreuves terminales

La **première session** des épreuves terminales, dite session E.C.I., aura lieu :

- **du lundi 13 mai au vendredi 17 mai 2024**

selon l'organisation habituelle des semestres :

L-S1, L-S3, L-S5 du 13 au 15 mai 2024

L-S2, L-S4, L-S6 du 15 au 17 mai 2024

La **seconde session** des épreuves terminales, dite session E.C.I., aura lieu :

- **du lundi 17 juin au vendredi 21 juin 2024**

selon l'inversion habituelle des semestres par rapport à la première session d'épreuves terminales :

L-S2, L-S4, L-S6 du 17 au 19 juin 2024

L-S1, L-S3, L-S5 du 19 au 21 juin 2024

Congés universitaires

En enseignement à distance, les vacances universitaires n'impactent pas le rythme de travail des étudiants qui peuvent accéder aux cours 24h/24 et 7j/7. En revanche, les enseignants et l'administration universitaire n'est pas disponible pour répondre aux demandes pendant les congés :

La réouverture du secrétariat après les congés d'été a lieu le 21 août 2023

Vacances de la Toussaint : **30 octobre au 5 novembre 2023**

Vacances de Noël : **25 décembre 2023 au 7 janvier 2024**

Vacances d'hiver : **4 au 10 mars 2024**

Semaine sans cours : **25 au 31 mars 2024**

Vacances de Pâques : **29 avril au 5 mai 2024**

La session pédagogique

Session pédagogique : 19 et 20 octobre 2023

La session pédagogique du mois d'octobre regroupe les étudiants de **tous les semestres** de la Licence EàD (L-S1, L-S2, L-S3, L-S4, L-S5 et L-S6). Elle n'est pas la rentrée de l'EàD et doit être préparée par la consultation de ses cours. Elle aura lieu le **jeudi 19 et le vendredi 20 octobre 2023**. Elle sera prolongée, le vendredi soir et le samedi 21 octobre, le matin, par une **initiation aux langues anciennes**.

La session réunit les étudiants par semestre pour leur permettre de rencontrer les enseignants, de prendre les informations nécessaires à la réalisation des travaux, de nouer des contacts avec les personnes engagées comme eux dans la même formation, et de suivre une initiation dans une langue ancienne le cas échéant.

La **participation à cette session** n'est pas obligatoire, mais elle est très **fortement recommandée**. Ce temps de rencontre in situ facilitera l'organisation de vos études et devrait vous permettre d'engager la réalisation des travaux (TM) dans les meilleures conditions. La priorité est donnée durant la session aux TM1. Dans chaque semestre, pour plusieurs cours, leur réalisation sera engagée avec l'enseignant. Des informations vous parviendront par courriel, par le biais du forum des cours concernés quelques jours auparavant.

Important : cette session n'est pas la « rentrée » de l'EàD. Il convient de la préparer et de donner à ce temps condensé sa pleine efficacité. Au minimum, cette préparation correspond à la consultation de tous les cours du contrat pédagogique ainsi que des travaux liés à leur validation. Le programme et les modalités d'inscription à la session (semestres L-S1, L-S2, L-S3, L-S4, L-S5 et L-S6) vous seront adressés par courriel et disponibles également dans l'espace de cours Moodle « Questions pratiques ».

Sessions facultatives de langues anciennes à l'attention des étudiants qui démarrent un 1^{er} niveau

Une session d'initiation aux langues anciennes est organisée dans le prolongement de la session pédagogique, le vendredi 21 octobre, de 18h15 à 19h45, et le samedi 22 octobre, de 9h à 12h. Elle est consacrée aux apprentissages initiaux dont la lecture et l'écriture, et permet de passer aisément ce premier obstacle.

Les épreuves terminales

Il est proposé aux étudiants deux sessions d'épreuves terminales qui ont lieu à Strasbourg, au Palais Universitaire (Faculté de Théologie catholique – 9 place de l'Université – Strasbourg).

La **première session** des épreuves terminales, dite session E.C.I., aura lieu :
– **du lundi 13 mai au vendredi 17 mai 2024**

selon l'organisation habituelle des semestres :

L-S1, L-S3, L-S5 du 13 au 15 mai 2024

L-S2, L-S4, L-S6 du 15 au 17 mai 2024

La **seconde session** des épreuves terminales, dite session E.C.I., aura lieu :

– **du lundi 17 juin au vendredi 21 juin 2024**

selon l'inversion habituelle des semestres par rapport à la première session d'épreuves terminales :

L-S2, L-S4, L-S6 du 17 au 19 juin 2024

L-S1, L-S3, L-S5 du 19 au 21 juin 2024

Le calendrier des épreuves détaillé est publié au courant de l'année pour chacun des six semestres.

**L'information ci-dessus vaut pour « convocation » aux épreuves de type A, pour les deux sessions ECI.
Il n'y aura pas d'autre convocation envoyée.**

La seconde session des épreuves terminales est identique à la première. Elle correspond à la « seconde chance » pour les épreuves terminales.

Si toutes les épreuves terminales sont présentées lors de la première session, la seconde peut servir de « seconde chance » pour valider une UE qui ne l'aurait pas été à la première, ni directement, ni par compensation. Le score d'une UE validée directement, dont la moyenne est supérieure ou égale à 10 en première session, ne peut pas être amélioré en deuxième session.

Il est possible également de choisir de passer certaines matières pendant la première session et d'autres matières pendant la seconde session, pour répartir votre effort entre les deux sessions. Mais notez bien, cela revient à renoncer à la « seconde chance » pour les épreuves terminales présentées en seconde session. Par ailleurs, la compensation des UE d'un même semestre est suspendue tant que la moyenne de toutes les UE du semestre n'a pas pu être calculée.

Conseils importants

Concernant les TM

Présentation des TM

Pour la présentation des travaux écrits TM, les candidats sont priés de respecter rigoureusement les consignes suivantes :

- Utiliser un format standard (A4)
- Indiquer au début de chaque devoir :
 - Le semestre
 - L'UE et son titre
 - Le titre du cours
 - Le sujet choisi
 - Le nom et l'adresse du candidat (pour les femmes mariées, indiquer en premier le nom patronymique et en second le nom marital)
- Paginer le document
- Veiller à la qualité de la présentation et de la mise en page, et à la lisibilité du document (sauf indications différentes, les normes sont : marges 2,5 cm, interligne 1,5 et taille de la police 12 points)
- Ne pas dépasser le nombre de pages ou le nombre de signes indiqué par l'enseignant
- Le fichier téléchargé sera intitulé <nomPrenom><semestre><UE><TM>

NB. Certains enseignants proposent un fichier modèle, au format traitement de texte, disponible dans l'espace de cours, et demandent à l'étudiant de l'utiliser conformément aux indications pour la mise en forme du TM.

Dépôt des TM et fiche d'évaluation

Attention à bien adresser le TM à l'enseignant ou chargé d'enseignement désigné comme l'évaluateur, et non à l'auteur du cours lorsque la distinction existe. L'identité de celui-ci est indiquée dans la partie ci-dessous dédiée à la structure des semestres, ainsi que dans l'espace Moodle du cours.

L'enseignant ne retourne pas immédiatement la fiche d'évaluation et la note à l'étudiant. Certains enseignants préfèrent garder un ensemble de compositions et comparer les résultats. D'autres, au contraire, renvoient rapidement la copie avec son corrigé. Des corrigés types peuvent être mis en ligne, selon le TM et le cours, en fonction des choix pédagogiques de l'enseignant.

Pour tous les TM, l'étudiant reçoit une fiche d'évaluation relevant les qualités et les défauts de son travail. Cette fiche est déposée par l'enseignant avec la note dans la partie « dépôt du travail maison » de l'espace Moodle de son cours.

Si avant le début de la série des TM2 ou avant la première session d'épreuves terminales, l'étudiant n'a pas reçu sa copie corrigée, il prendra contact avec l'enseignant directement pour savoir où en est son devoir et ce qu'il convient de faire.

Pour éviter tout litige concernant la perte d'un devoir, l'étudiant téléchargera sa composition via Moodle comme indiqué et conservera une copie de celui-ci. La session d'épreuves terminales peut être l'occasion

de rencontrer l'enseignant et d'échanger avec lui de vive voix sur les qualités et les défauts du devoir. Il est conseillé de s'annoncer et de fixer un rendez-vous.

Du bon usage des moyens technologiques

Respect de la confidentialité des propos / lutte contre le plagiat

Les étudiants ne sont pas autorisés à enregistrer et diffuser les supports d'un cours quel que soit son format. L'ensemble des supports mis à disposition des étudiants via la plateforme Moodle (fascicules de cours, présentations powerpoint, vidéo, podcast...), ne peuvent être utilisés qu'à titre strictement et exclusivement personnel dans le cadre des études.

Beaucoup d'étudiants s'imaginent à tort que les idées d'un auteur sont à tout le monde, comme l'air que l'on respire, et ils croient qu'ils ont donc le droit de les utiliser librement. Certains, sans le moindre scrupule, recopient des phrases entières, des paragraphes complets, sans aucune indication quant à l'origine de leurs sources. C'est ce qu'on appelle du « plagiat ». Même en modifiant aux alentours la formulation de l'auteur qui inspire son travail, l'étudiant commet un vol : un vol d'idées est un vol dans tous les cas. On n'attend certes pas d'un étudiant qu'il réinvente toute la matière sur laquelle il doit travailler. Mais on attend assurément de la part de cet étudiant qu'il utilise avec respect et vérité, les travaux de ceux qui l'ont précédé sur le chemin de la connaissance.

Voici quelques exemples de plagiat donnés par l'Université du Québec à Montréal, *Exemple de situation de plagiat*, [en ligne], <http://www.bibliotheques.uqam.ca/plagiat> (06.04.2022) :

- Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web dans le mettre entre guillemet et/ou sans en mentionner la source.
- Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans indiquer la provenance.
- Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source.
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance.
- Réutiliser un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu au préalable l'accord du professeur.
- Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)

L'Université a mis en place un dispositif pour encourager les **bonnes pratiques** de la citation des sources et l'emploi correct d'idées tierces dans les devoirs, les mémoires et les thèses. Le logiciel Compilatio est utilisé depuis septembre 2015. De manière systématique, tous les TM déposés sur Moodle sont automatiquement analysés et les enseignants-chercheurs peuvent contrôler le bon ou le mauvais usage des emprunts et déterminer s'il y a eu plagiat.

Tout au long de l'année, l'Université de Strasbourg mène une **campagne de sensibilisation** autour du **plagiat**, ayant pour objectif de **partager des conseils pratiques** et de **rappeler les règles à respecter** afin d'éviter toutes sanctions.

collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-1 à L.335-10 du Code de la propriété intellectuelle.

Messagerie électronique

- Pensez à consulter régulièrement vos courriels universitaires (prénom.nom@etu.unistra.fr)
- Ecrivez impérativement avec votre courriel universitaire pour permettre le traitement de votre message. Indiquez précisément votre identité d'étudiant : nom patronymique (de jeune fille), année d'études et semestre, EAD ou présentiel, numéro étudiant.
- Tout échange doit intégrer les règles élémentaires de la politesse. Un mail ou un échange sur le forum est l'équivalent d'un courrier : il est requis de le débiter et de l'achever par une formule de politesse. Si l'échange s'accomplit virtuellement, il s'agit toujours d'un échange entre personnes et non entre machines.
- Tout échange doit respecter les délais de réponse. Les étudiants de l'EAD sont, pour beaucoup, engagés dans des situations professionnelles ou vivent des situations familiales qui impliquent un temps consacré aux études en soirée et les fins de semaine : le corps enseignant et l'équipe administrative ne travaillent pas 7 jours sur 7 ni 24h sur 24. S'il vous arrive d'écrire un vendredi soir à 23h, aucune réponse n'est « due » le samedi ou le dimanche.
- De même si vous contactez l'administration ou vos enseignants pendant les vacances universitaires (dont vous trouverez les dates dans le présent guide pédagogique), il est normal de n'avoir pas de réponse avant la fin de la période de congés.
- Si, vous n'obtenez pas de réponse de votre interlocuteur dans des délais raisonnables (qui tiennent compte des jours fériés et des congés), vous pouvez lui écrire à nouveau.
- Tout échange doit respecter la spécificité de l'enseignement supérieur. La spécificité de l'université est qu'elle est composée d'enseignants-chercheurs : ces derniers assurent une mission d'enseignement, correspondant à la moitié de leur service, mais également une mission de recherche, correspondant à l'autre moitié. La disponibilité du corps enseignant envers les étudiants doit prendre en compte cet élément constitutif de leur statut. Ils peuvent ainsi être parfois absents en raison de déplacements pour mener à bien leurs activités scientifiques.
- L'enseignement à distance en théologie catholique est une spécificité de l'Université de Strasbourg : il existe grâce à ses étudiants, ses enseignants et son personnel administratif. Tous doivent œuvrer à son bon déroulement, et avoir à cœur son amélioration constante, dans le respect des situations et des moyens, humains et financiers.
-

Usage des réseaux sociaux

Les étudiants de l'enseignement à distance utilisent différents moyens pour créer des relations de promo, des groupes Whatsapp permettent de créer et garder du lien et de s'échanger facilement des informations.

Attention cependant à ne pas multiplier les messages anxigènes entre étudiants qui font perdre du temps sans apporter de solution.

Qui contacter si vous avez des questions ?

Voici, sous forme de résumé, les interlocuteurs à privilégier si vous avez des questions. N'hésitez pas à les solliciter, ils sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations. Si vous ne savez pas à qui vous

22 | Conseils importants

adresser, votre interlocuteur vous orientera vers la bonne personne. Merci cependant de bien relire le présent guide pédagogique et les différents documents envoyés pour voir s'ils ne contiennent pas déjà la réponse aux questions en suspens.

En cas de question concernant un cours : contactez l'enseignant par mail (pour une question d'ordre personnel) ou bien par le forum disponible dans chaque espace de cours Moodle (pour une question d'ordre général concernant le cours, la validation et dont tous les étudiants bénéficieront de la réponse).

Pour les questions pédagogiques : les responsables pédagogiques sont à votre disposition

Enseignant responsable des semestres **L-S1 et L-S2**

M. **Frédéric Trautmann**

ftrautmann@unistra.fr

07 88 67 57 16 (bureau 35)

Enseignante responsable des semestres **L-S3 à L-S6**

Mme **Françoise Laurent**

fr.laurent@unistra.fr

06 73 91 07 30 (bureau 35)

Pour les questions techniques (assistance numérique et technique) :

Technicien Moodle

M. **Antoine Beauvy**

antoine.beauvy@unistra.fr

03 68 85 70 79 (bureau 45)

Ingénieure pédagogique

Mme **Meriem Araf**

mhamdani@unistra.fr

03 68 85 68 86 (bureau 45)

Pour les questions administratives

Gestionnaire de scolarité à votre écoute via la plateforme

Mme **Valérie Martin**

<https://assistance-etudiant.unistra.fr>

03 68 85 68 24 (bureau 43)

Semestres, cours et validations

La Licence en Théologie catholique est une formation générale et pluridisciplinaire. Les matières enseignées sont les sciences bibliques, l'histoire du christianisme, la théologie, la philosophie, l'éthique, la pédagogie religieuse, le droit canonique, l'histoire et la sociologie des religions. Cette palette large fait intervenir des méthodes différentes et complémentaires d'analyse et de réflexion.

La diversité des disciplines est un atout important de la formation. Elle valorise la polyvalence, l'ouverture et l'autonomie. Elle initie et forme progressivement à la **transdisciplinarité**.

La Faculté de Théologie catholique prépare ses étudiants aux différents diplômes du LMD (Licence, Master, Doctorat). La **pluridisciplinarité** constitutive de la théologie, fait de ses enseignements des compléments riches pour de nombreux types de parcours étudiants.

Diplômes canoniques

Depuis sa création, en 1902, la Faculté de théologie catholique de Strasbourg est autorisée à conférer les grades canoniques. Ainsi, des diplômes délivrés par la Faculté sont reconnus comme canoniques. En effet, puisque la Faculté est reconnue par le Saint-Siège, les diplômes correspondent aussi aux grades canoniques, c'est-à-dire au cursus reconnu par l'Église (tant en théologie catholique qu'en droit canonique).

Le Master de théologie catholique est reconnu comme *Baccalauréat canonique*. Le DSTC (diplôme d'université) dont la scolarité s'étend sur deux ans permet d'obtenir la *Licence canonique (Licentia docendi)*. Le Doctorat de théologie catholique est également un *Doctorat de théologie canonique*, à la condition que la Licence canonique ait été obtenue.

Théologie catholique	Droit canonique
Baccalauréat de théologie catholique (bac.+5) Licence canonique théologie catholique (Diplôme Supérieur de Théologie Catholique – DSTC ou <i>Licentia docendi</i>) (bac.+7)	Licence en droit canonique (bac.+5) Doctorat de droit canonique (bac.+8)

Organisation des études

Présentation générale

La Licence de Théologie catholique s'organise autour de plusieurs disciplines : la théologie systématique, les sciences bibliques, les sciences historiques, la philosophie, l'éthique, le droit canonique, la théologie pratique et la pédagogie religieuse.

Le premier semestre L-S1 est un semestre introductif. Il propose une approche générale et fondamentale des études de théologie par de la méthodologie universitaire et des introductions aux principales disciplines.

Les semestres L-S2 à L-S6 ont pour but de donner une formation de base et progressive dans toutes les disciplines de la théologie.

Nous proposons à nos étudiants de l'EàD de ne réaliser qu'**un seul semestre à l'année**, un peu plus ou un peu moins selon ses disponibilités. Les dates des événements, des sessions, des échéances et des jurys sont disposées en fonction de cette **annualisation**, du mois de septembre au mois de juin. Les étudiants qui souhaiteraient néanmoins réaliser plus qu'un semestre durant une année d'étude peuvent le faire. Ils sont priés de prendre contact avec leur responsable pédagogique, en fonction de leur semestre, **au plus tard au moment d'établir leur contrat pédagogique**.

Au cours des six semestres de la Licence, les enseignements sont répartis en sept ou huit unités d'enseignement (UE). Le profil de ces UE est variable suivant les semestres : il est détaillé infra.

Selon l'arrêté du 30 juillet 2018 article 8, relatif au diplôme national de Licence, un cours de 24 heures suppose un travail personnel supplémentaire de 48 heures. Ou pour un cours de 12 heures, un travail personnel supplémentaire de 24 heures.

UE 30+

L'UE 30+ est un enseignement choisi librement par l'étudiant dans l'ensemble de l'offre de formation de l'Unistra, y compris en théologie catholique.

Ces UE 30+ n'entrent pas dans le parcours obligatoire de la Licence, elles sont donc purement **facultatives**. Elles apparaîtront sur le descriptif du diplôme de Licence ou seront confirmées par une attestation. En faisant ce choix, l'étudiant veillera à ne pas alourdir sa formation.

L'UE 30+ peut intéresser les étudiants qui souhaitent étendre leur formation en Langues anciennes. Le cas échéant, lors de votre inscription, précisez la langue choisie et le niveau auquel vous accédez (l'inscription à un niveau II ou III suppose évidemment la validation du niveau immédiatement inférieur). Le choix d'une UE 30+ est reporté obligatoirement sur le Contrat pédagogique de l'étudiant.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences (MECC)

Le cadre de référence

Le « Règlement des études et de la scolarité en Licence » adopté par l'Université de Strasbourg pour l'année 2023-2024 constitue le cadre de référence. C'est le régime de l'évaluation continue intégrale (E.C.I.) qui s'applique au diplôme de la Licence mention Théologie catholique. Ces règles générales peuvent être consultées via Moodle dans l'espace « Questions pratiques ».

Les modalités d'évaluation de la Licence se trouveront sur le site de la faculté, dans la rubrique Documents : <https://theocatho.unistra.fr/enseignement-a-distance/licence-en-theologie-catholique>



Les dispositions générales de l'ECI

Chaque UE comporte un minimum de trois épreuves réparties entre les différents cours et dans le temps :

- deux épreuves intermédiaires (travail à la maison [TM]) au minimum durant le semestre,
- une épreuve terminale orale ou écrite (maximum 2h) au minimum dans le cadre d'une session située après la fin du semestre.

L'épreuve terminale ne peut excéder 50 % de la note de l'UE, sauf dans l'UE des Langues anciennes où elle compte pour 75 %.

Le type et le calendrier des épreuves, leurs coefficients respectifs au sein de chaque UE et les crédits par UE sont donnés avec l'architecture des semestres publiée dans le présent Guide pédagogique (voir plus loin, dans les rubriques des semestres).

Chaque épreuve intermédiaire est corrigée dans un délai raisonnable, avant l'évaluation suivante, particulièrement au sein d'un même élément d'UE. Les modalités de la correction sont laissées à l'appréciation des enseignants.

Les épreuves ont un régime réglementaire différent selon qu'elles sont dites « avec convocation » [épreuve de **type A**] ou bien annoncées « sans convocation » [épreuve de **type B**]

La première session des épreuves terminales, dite session ECI, aura lieu

du lundi 13 mai au vendredi 17 mai 2024

La seconde session des épreuves terminales, dite session ECI, aura lieu

du lundi 17 juin au vendredi 21 juin 2024

**La présente publication du calendrier des épreuves vaut « convocation »
pour les épreuves de type A.**

Les étudiants prendront toutes les dispositions nécessaires pour être présents à la session des épreuves terminales, soit à la première session au mois de mai, soit à la seconde au mois de juin, soit en panachant entre les deux propositions de dates. Les sessions des **épreuves finales** se dérouleront en **présentiel à Strasbourg**.

Régime des épreuves ECI

Des dispositions particulières des M.E.C.C. s'appliquent au parcours EàD de Licence. La session d'épreuves terminales de chaque semestre est composée d'épreuves de type A. **C'est aussi le régime des tests de Langues anciennes.**

En cas d'absence constatée à une épreuve de type A, dite « avec convocation », à l'issue de la seconde session des épreuves terminales, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs dans l'UE.

En cas d'absence à une épreuve de type B, dite « sans convocation », p. ex. le non-envoi d'un TM, c'est la note « zéro » qui est retenue et qui s'applique à cette épreuve.

La seconde chance

Le principe de la seconde chance s'applique de deux manières :

- la **2nde session** des épreuves terminales permet de présenter à nouveau une épreuve de type A **pour une UE qui n'a pas été validée** lors de la 1^{ère} session et seulement si l'UE n'a pas été validée
- pour les **TM1** qui ont obtenu une note inférieure à 11/20, l'étudiant a la possibilité d'améliorer sa note, **à condition que le TM1 ait été rendu avant la date d'échéance** (il prendra contact avec l'enseignant).

La seconde chance ne s'applique pas aux TM2.

Le calendrier des épreuves

Le principe de l'évaluation continue intégrale suppose un étalement régulier des évaluations tout au long du semestre et de l'année.

Les TM (travail maison) proposent des sujets de genres variés. Ils sont conçus par les enseignants et joints à leurs cours sur Moodle, disponibles dans la section « validation » dans un fichier spécifique. La distinction entre TM1 et TM2 correspond à deux grandes périodes dans le semestre. Par ailleurs, le travail proposé dans le cadre d'un TM peut correspondre à deux épreuves différentes, consécutives ou liées. Elles sont alors distinguées entre « a » et « b » et aboutissent à deux notes, une pour chaque épreuve. Les coefficients peuvent varier. L'ensemble des paramètres, ainsi que les dates d'échéance sont indiqués avec la structure des semestres (voir plus loin dans la *Guide pédagogique*, dans les rubriques des semestres).

La validation des **Langues anciennes** est soumise à un dispositif spécifique détaillé dans la rubrique « Langues anciennes » (voir plus loin dans la *Guide pédagogique*, dans la rubrique « Enseignements transversaux »).

Les Langues vivantes (LVE) et les PIX ont certaines spécificités :

- pour les LVE, un dispositif particulier peut être envisagé pour les langues hors Anglais et Allemand (voir dans ce *Guide pédagogique*, la rubrique « Enseignements transversaux »),
- pour les PIX (L-S2), la formation et les modalités sont présentées sommairement dans le présent *Guide pédagogique*, dans la rubrique « Enseignement transversaux » (des indications complémentaires figurent dans l'espace Moodle correspondant).

S'il y a lieu et sur justificatifs, une demande de dispense peut être déposée.

Comme déjà indiqué, la session des épreuves terminales est proposée à deux reprises :

La La première session des épreuves terminales, dite session ECI, aura lieu

du lundi 13 mai au vendredi 17 mai 2024

La seconde session des épreuves terminales, dite session ECI, aura lieu

du lundi 17 juin au vendredi 21 juin 2024

**La présente publication du calendrier des épreuves vaut « convocation »
pour les épreuves de type A.**

La progression et la compensation

La Licence suppose la validation des six semestres qui la composent. Conformément au *Règlement...*, l'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Licence.

La progression par semestre est régie par le *Règlement...* Dans la modalité de l'enseignement à distance du diplôme, le semestre est annualisé et des dispositions particulières s'appliquent.

Le semestre est validé si la moyenne des notes obtenues à toutes les UE du semestre concerné est égale ou supérieure à 10/20. Il n'existe pas de note éliminatoire.

La note du semestre est calculée dès l'instant où la totalité des UE du semestre ont obtenu une note. Elle correspond à la moyenne des notes des UE affectées de leur coefficient.

La note d'une UE est calculée dès l'instant où la totalité des éléments qui la composent ont obtenu une note. Il s'agit de la moyenne des notes de chaque élément, affectées de leur coefficient.

La compensation se réalise à trois niveaux :

- entre les semestres d'une même année universitaire (pour la première année entre L-S1 et L-S2, pour la 2^e année entre L-S3 et L-S4, pour la 3^e année entre L-S5 et L-S6),
- entre les UE d'un même semestre,
- entre les différents éléments de l'UE.

Les deux semestres d'une même année universitaire se compensent entre eux, conformément au *Règlement...* : « La compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres ... d'une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6. » Cette disposition s'applique dans les mêmes termes au parcours EàD.

Cas particulier : « lorsqu'un seul semestre n'est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation. »

Toutes les UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire et sans seuil de compensation.

À l'intérieur d'une UE, tous les éléments se compensent entre eux, sans note éliminatoire et sans seuil de compensation. L'UE est acquise définitivement, sans possibilité d'améliorer la note, à partir du moment où la moyenne est égale ou supérieure à 10/20.

Règles de conservation des notes

Les notes obtenues à des épreuves dans des UE non acquises, y compris égales ou supérieures à 10/20, ne sont pas conservées d'une année sur l'autre.

Les notes obtenues aux épreuves de type B, généralement les TM sauf quelques exceptions, sont conservées pendant l'année tant que la seconde session des épreuves terminales n'est pas passée. Elles sont caduques en cas d'absence à la session des épreuves terminales.

Cas des étudiants résidant DROM-COM (ex. DOM-TOM), et hors de l'Europe (espace géographique)

Les étudiants résidant dans les DROM-COM (ex DOM-TOM) ou à l'étranger, hors d'Europe, peuvent recourir, sur demande motivée, à un centre délocalisé d'examen pour se présenter aux épreuves terminales de la session ECI (évaluation continue intégrale). Ils devront s'adresser aux établissements partenaires de la Faculté quand un protocole existe, et se conformeront aux indications et obligations dudit protocole. À défaut, il leur revient de trouver l'institution ou l'organisme (p. ex., les Centres d'examen français de Campus France ou des Consulats de France) qui se portera localement garant de la probité et du bon déroulement des épreuves. Un accord préalable devra alors être obtenu des responsables compétents de la Faculté, qui s'assurent de la faisabilité du projet de délocalisation, notamment au regard des contraintes liées au décalage horaire. Ne seront recevables que les demandes formulées dans un délai raisonnable, lors de l'inscription pour en permettre l'organisation.

La plateforme Moodle

<http://ernest.unistra.fr>

<http://moodle.unistra.fr>

La plateforme collaborative Moodle est votre outil de communication et d'apprentissage. Elle sert entre autres à la consultation des documents et des supports de cours, à l'échange entre l'enseignant et les étudiants, ou à la restitution de vos travaux. Vous y trouverez également les informations concernant vos évaluations.

Moodle est accessible depuis votre environnement numérique ERNEST <http://ernest.unistra.fr> ou directement à l'adresse <http://moodle.unistra.fr>

Pour l'un et l'autre, votre identifiant et votre mot de passe seront demandés.

Sur la plateforme Moodle, les intitulés des espaces de cours de la Licence THC eàd sont tous précédés du même préfixe THCEAD. Pour votre sécurité pédagogique, ne sélectionnez aucun autre espace.

Pour connaître son **identifiant** :

<http://quiusisje.unistra.fr/quiusisje/bin/accueil>

Pour activer son compte ERNEST (environnement numérique de l'Unistra)

<http://ernest.unistra.fr> (cartouche : activation du compte [l'activation d'un compte nécessite parfois 24h])

Pour consulter ses messages

<http://partage.unistra.fr> (**une consultation régulière est nécessaire** : vous recevez sur votre adresse *prénom.nom@etu.unistra.fr* les messages de vos enseignants et des forums, les nouvelles pour votre semestre et les informations officielles)

La connexion à la plateforme Moodle se fait avec **le même identifiant et le même mot de passe** que celui de l'ERNEST. Il en va de même pour l'accès aux ressources bibliographiques en ligne des bibliothèques universitaires de l'Unistra, dont la BNU.

ERNEST – 1^{re} connexion

Si vous vous connectez pour la première fois à l'ERNEST, votre compte doit être activé. Rappel :

- sélectionner « **ERNEST** » (page d'accueil, bandeau supérieur, « **accès direct** », sous « **Messagerie** »)
- cliquer sur la commande « **activation du compte** » (au milieu à droite, une nouvelle fenêtre s'ouvre)
- dans la rubrique « **Vous êtes étudiant(e)** », cliquer sur « **activez votre compte** » et suivre les indications

Lorsque la saisie est validée, votre compte est activé. Vous pouvez vous connecter à l'ERNEST avec votre identifiant et votre mot de passe. Utilisez l'onglet « **Connexion** » (en haut à droite). Une fenêtre d'authentification s'ouvre. Vos identifiant et mot de passe restent les mêmes d'une année sur l'autre.

Les mêmes identifiant et mot de passe sont utilisés pour la consultation de votre messagerie, pour l'accès à la plateforme Moodle et pour l'accès aux services des bibliothèques du site strasbourgeois.

Moodle – 1^{re} connexion

Lors de votre premier accès à la plateforme Moodle, commencez par compléter **votre profil** en insérant une photo et en indiquant sommairement vos coordonnées :

- grâce à la **photo**, nous nous reconnaitrons plus facilement
- grâce aux **coordonnées**, des contacts seront possibles (lieu et e-mail Unistra, p. ex.)
- grâce à la **description**, vous partagerez une courte information sur vous et sur vos centres d'intérêts.

La qualité de nos relations et la communauté que nous formons s'en trouveront enrichies.

Le profil est accessible en haut à droite, en cliquant sur la place prévue pour sa photo, ou sous la rubrique « participants », en cliquant sur son nom. En cas de difficulté, vous pouvez contacter Mme Meriem Araf au +33 (0)3 68 85 68 86

L'accès aux cours sur Moodle

Pour accéder à vos cours, munissez-vous de **votre Contrat pédagogique** et de la **structure des semestres** détaillée dans les pages qui suivent. Celle-ci comprend, par semestre, les UE, le nom des enseignants, les titres des cours et les modalités d'évaluation. Les cours en ligne sur la plateforme Moodle sont accessibles individuellement par le nom de l'enseignant ou par le titre du cours (préférer un élément significatif du titre au titre complet – attention aux diacritiques).

Sur la plateforme Moodle, pour réunir rapidement l'ensemble des cours d'un semestre, vous pouvez utiliser :

- soit le **préfixe** du semestre qui précède le titre du cours,
- soit l'espace Moodle « **Questions pratiques** », auquel vous êtes automatiquement inscrit, qui est une « gare de triage » vers tous les cours de la Licence EàD.

En procédant à l'aide du « **préfixe** » :

- se rendre sur Moodle, cliquer sur le cartouche « **s'inscrire à un cours** » (depuis le « **tableau de bord** »),
- renseigner le préfixe et uniquement le préfixe dans la rubrique « **rechercher des cours** ».

Le préfixe est commun aux cours du semestre. Il est indiqué dans le *Guide pédagogique* aux pages du

semestre. Il se décline de manière régulière : THCEADL-S1, THCEADL-S2... THCEADL-S6. Le respect de la syntaxe est déterminant (majuscule, sans espace, tiret). Les cours qui apparaissent sont ceux du semestre. Si vous suivez des cours sur plusieurs semestres, l'opération doit être répétée pour chaque semestre.

Les cours doivent être sélectionnés ensuite en fonction de votre **Contrat pédagogique** :

- **inscrivez-vous rapidement à l'ensemble de vos cours,**
- **prenez connaissance des contenus et conditions de validation,**
- **établissez votre programme annuel de travail.**

Nous sommes à votre disposition pour vous aider dans cette démarche. N'hésitez pas à nous contacter.

Sur la plateforme Moodle, les intitulés des espaces de cours de la Licence THC eàd sont tous précédés du même préfixe THCEAD. Pour votre sécurité pédagogique, ne sélectionnez aucun autre espace.

Clefs d'accès aux cours

Les **clés d'accès** aux cours sont :

- selon les numéros du semestre :
 - eadcatho-LS1
 - eadcatho-LS2
 - eadcatho-LS3
 - eadcatho-LS4
 - eadcatho-LS5
 - eadcatho-LS6
- selon la langue vivante :
 - eadcatho-allemand
 - eadcatho-anglais
- selon la langue ancienne :
 - eadcatho-grec
 - eadcatho-hebreu
 - eadcatho-latin
- selon le type pour les cours transversaux :
 - eadcatho-methodologie (pour le TD de méthodologie spécifique de l'eàd)
 - eadcatho-projet (pour le « Projet interdisciplinaire » des semestres pairs)

Sur la plateforme Moodle, **les intitulés des espaces de cours** de la Licence THC en enseignement à distance **sont tous précédés du même préfixe THCEAD.** Pour votre sécurité pédagogique, **ne sélectionnez aucun espace qui ne commence par THCEAD !**

Vous pouvez également vous inscrire aux cours à travers l'espace Moodle intitulé « Questions pratiques ». Si l'espace « Questions pratiques » n'apparaît pas sur votre « tableau de bord », cliquer sur le cartouche « s'inscrire à un cours » et renseigner dans la rubrique « rechercher des cours » le nom de l'espace : « Questions pratiques ».

Vous retrouverez dans l'espace « Questions pratiques » la structure des semestres avec des liens pour chaque cours. Cet espace est aussi conçu comme une **agora** avec des indications pratiques, des outils enrichis par les étudiants et les enseignants, un forum et encore d'autres fonctionnalités. **Les informations générales transitent par cet espace.**

Pour les cours, la validation des UE et des semestres, votre document de référence est le **Contrat pédagogique**, complété de la structure des semestres et des UE détaillées ci-après.

Le **Contrat pédagogique** indique les cours auxquels vous êtes inscrit et les UE que vous projetez de valider. La structure des semestres vous informe sur le type de validation par cours, les coefficients des épreuves (pour l'ECI) et l'identité de l'enseignant et du correcteur le cas échéant.



Les cours de licence

Théologie (UE1)

1^{er} semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)

Théologie de l'acte de foi et TD de théologie fondamentale : cours et TD

Cours et TD de **M. Dumas** / chargé de cours : **M. Régis**

TC1BAM11	Dieu s'intéresse-t-il à l'homme au point qu'on puisse mettre en Lui sa confiance ? Telle est la question fondamentale de la foi ; telle est l'expérience fondatrice qui a mis en route la tradition juive et sur laquelle s'est greffé le christianisme. Au croisement de l'Écriture, de la tradition théologique et de la culture contemporaine, ce cours explorera quelques-uns des aspects majeurs de l'acte de foi. Il procédera en deux temps. D'abord, l'étude de la Constitution Dei Verbum du Concile Vatican II servira de fil conducteur à la réflexion. Puis la question de la foi sera abordée au travers d'une série de coordonnées qui la spécifient : culture, ecclésialité, histoire, etc. Ce faisant, il ne s'agira pas tant d'exposer les contenus de la foi que de mettre en lumière ses ressorts profonds, à la fois humains et théologiques. Comment les chrétiens du XXI ^e siècle peuvent-ils encore dire : « Je crois » ?
24h	
CI (cours et TD)	
TM1 – échéance le 6 décembre 2023 - (B)	
coef. 0.2	
TM2 – échéance le 21 février 2024 - (B)	
coef. 0.4	

Introduction à l'étude de la théologie

Cours de **M. Deneken** / chargé de cours : **M. Régis**

TC1BAM12	Ce cours est une initiation à la théologie. Il a le double objectif de définir la théologie comme objet d'étude et d'introduire l'étudiant à l'acte théologique à travers les outils et les méthodes propres à cette discipline. Dans un premier temps, à partir des grandes figures de théologiens, nous parcourrons les principaux lieux historiques d'émergence du discours théologique et nous serons amenés à définir la théologie dans la rencontre exigeante entre le mystère chrétien et les cultures humaines. Dans un second temps, nous envisagerons les différents champs d'étude de la théologie, leurs spécificités méthodologiques, leur interaction et leur articulation. Premiers pas en théologie, ce cours est ouvert à un large public.
24h	
CM	
Oral terminal (A)	
coef. 0.4	

2^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)

Initiation à St Thomas d'Aquin – M. Milazzo

TC1BBM11	Innovante et traditionnelle, en rupture et en continuité, aux prises avec les problématiques de son temps tout en interrogeant ses sources, voici comment on peut qualifier le système de pensée charpenté par Thomas d'Aquin. Appelé « Docteur commun de l'Église », « Docteur angélique » ou encore « Docteur des docteurs », Thomas d'Aquin (1224/25-1274) a marqué l'histoire de la théologie catholique du Moyen-âge jusqu'à aujourd'hui. Pour reprendre les mots de Jean Paul II « saint Thomas occupe une place toute particulière, non seulement
12h	
CM	
TM1 – échéance le 20 décembre 2023 (B)	
coef. 0.25	

pour le contenu de sa doctrine, mais aussi pour le dialogue qu'il sut instaurer avec la pensée arabe et la pensée juive de son temps » (*Fides et ratio*, § 43). Témoin de ce système théologique vivant : la Somme théologique (*Summa theologiae*) et la dynamique de son plan structuré. Ce cours d'initiation et d'introduction vise à découvrir la pensée de l'Acquinat à travers un aperçu biographique de l'auteur, et une première approche de sa pensée théologique.

Christologie fondamentale : Jésus de Nazareth – M. Dumas

TC1BBM12	Avant d'en arriver aux procédures déductives du dogme christologique et trinitaire, il est indispensable de respecter le chemin spécifique de l'incarnation et la source scripturaire de la foi. Telle est l'intention de la christologie dite « fondamentale » qui commence aux récits évangéliques concernant celui qu'on a appelé « Jésus de Nazareth ».
24h	
CM	
TM2 – échéance le 21 mars 2024 (B)	
coef. 0.25	Par une rationalité inductive et ouverte aux explorations historiques, elle s'élève du plan multiple des phénomènes particuliers (miracles, paraboles, exorcismes, gestes transgressifs) et converge jusqu'à la vérité universelle de la christologie catholique. Au terme du parcours, elle peut alors parler du Mystère de « Jésus, le Fils de Dieu Sauveur ». Mais sans jamais renoncer à toutes ces aspérités et à toute cette diversité des récits évangéliques qui appellent bien plus qu'une certitude intellectuelle : un engagement de foi.

Le Dieu des chrétiens – M. Vallin

TC1BBM13	Aussi mystérieuse, paradoxale, et, en somme, indéductible que soit la révélation du Dieu des Chrétiens, « un seul Dieu en trois personnes », il n'en reste pas moins qu'elle venait à la rencontre de la foi d'Israël à qui Dieu s'était adressé en premier. Elle venait aussi à la rencontre de communautés humaines puissamment intéressées à la question du divin. Outre le développement de la révélation sur le vrai Dieu intérieure à l'Écriture Sainte, nous aurons à explorer deux voies suivies par les civilisations pour s'expliquer sur la condition humaine, sur son désir de connaissance et de salut, sur sa proportion spécifique à l'infini de qualité : la voie des religions, avec leurs variations sur le divin, sur les dieux, sur dieu ; la voie de la philosophie, avec sa recherche d'une cause première de l'ordre du monde ou d'un garant ultime de l'ordre moral des libertés. Nous verrons comment les tenants de la foi trinitaire à l'intime de la religion du Christ ont su percevoir et exprimer la capacité propre à la Nouvelle Alliance d'accomplir la quête religieuse des peuples et la recherche métaphysique des sages.
12h	
CM	
Écrit terminal (A)	
coef. 0.25	

Les sacrements de l'initiation : baptême et confirmation

Cours de M. Wagner et compléments de M. Steinmetz / chargé de cours : M. Homedes-Palau

TC1BBM14	Dans le cursus actuel, ce cours traitant du baptême et de la confirmation, est la première étude consacrée à la théologie des sacrements. Il commence par situer les deux sacrements dans leur rapport à l'eucharistie, avec laquelle ils forment les sacrements dits « de l'Initiation ». Il allie l'analyse historique à la réflexion théologique de nature systématique. Après avoir évoqué le « renouveau » de la théologie sacramentaire, le cours ouvre, classiquement les grands dossiers (études bibliques, études patristiques,
12h	
CM	
Écrit terminal (A)	
coef. 0.25	

études médiévales). Il évoquera, en conclusion, quelques questions liées à la pratique pastorale actuelle.

3^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Christologie dogmatique

Cours de **M. Knaebel** et compléments de **M. Milazzo** / chargé de cours : **M. Aka Brou**

TC1BCM11	L'Église en ses développements dogmatiques et articles de foi reconnaît dans le Christ une seule personne en deux natures, pleinement humaine et pleinement divine. De fait, comment donc penser le Christ comme étant et pleinement homme et pleinement Dieu ? Plus encore, comment nous est-il possible de penser ces deux natures dans une seule personne ? Après avoir fait une présentation générale de l'histoire des conciles avec en ligne de mire le concile de Chalcédoine (451), nous nous interrogerons sur la réception de la christologie chalcédonienne au Moyen-âge chez Albert le Grand et Thomas d'Aquin.
24h	
CM	
TM2a – échéance le 11 avril 2024 (B)	
coef. 0.2	
TM2b – échéance le 11 avril 2024 (B)	
coef. 0.3	
Oral terminal (A)	
coef. 0.5	

4^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)

TD de théologie systématique – M. Tchonang

TC1BDM11	Le TD de théologie systématique est un parcours initiatique sur les chemins des grands débats trinitaires, christologiques et pneumatologiques qui ont jalonné l'histoire de l'Église depuis l'Avènement de Jésus le Christ jusqu'à nos jours. Il veut aborder et mettre en lumière les grandes problématiques afférentes à la Trinité immanente et économique, l'incarnation du Christ, sa nature humaine et divine, sa relation au Père, son rapport aux hommes, le rôle du Saint-Esprit et son identité etc. Dans ce but, le TD s'appuiera sur un large éventail de textes, allant des textes conciliaires à ceux des théologiens et spirituels.
12h	
TD	
TM1 – échéance le 20 décembre 2023(B)	
coef. 0.3	

Sotériologie – M. Vallin

TC1BDM12	L'Évangile du Christ se présente comme la proposition d'un salut intégral offert aux hommes pécheurs engagés dans le cosmos et dans l'histoire. Une première approche de théologie positive expliquera comment le donné scripturaire et les systèmes de la théologie classique (par ex. Irénée, Anselme, Thomas d'Aquin) ont mis en lumière le grand paradoxe de la sotériologie chrétienne : le Dieu d'Israël se déclare comme le seul sauveur, et pourtant il appelle des hommes à coopérer à ses œuvres de salut. Ce paradoxe trouve sa forme parfaite et inouïe dans l'événement de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, puisque Jésus est le Fils de Dieu mais qu'il sauve le monde par l'instrument de son humanité souffrante et glorifiée. Dans une seconde partie de style spéculatif, nous reprendrons deux thèmes majeurs du dogme sotériologique, la doctrine de la satisfaction et celle du péché originel, en proposant de rendre compte de leur intelligibilité par une phénoménologie du mystère pascal.
24h	
CM	
TM2 – échéance le 21 mars 2024 (B)	
coef. 0.3	

Théologie trinitaire

Cours de **M. Knaebel** et compléments de **M. Milazzo** / chargé de cours : **M. Milazzo**

TC1BDM13	Considérant le Dieu unique en trois Personnes (Père, Fils et Esprit-Saint), la
24h	formulation dogmatique de la Trinité, loin de se limiter à un problème de
CM	symétrie mathématique (tri-unité) pose à nouveau frais la question de la
Écrit terminal (A)	Révélation de Dieu : le Dieu des chrétiens est à la fois le Dieu Créateur et le
coef. 0.4	Dieu Trinité. De fait, comment donc définir le Dieu des chrétiens comme
	étant à la fois le Dieu unique et en trois Personnes à savoir le Père, le Fils et
	le Saint-Esprit ? Comment la foi de l'Église peut-elle confesser un Dieu
	révélé pleinement monothéiste et pleinement trinitaire ? La formulation
	dogmatique de la Trinité ne prendrait-elle pas le risque d'une dissociation
	logique (comment concevoir unité et pluralité des Personnes en Dieu ?) et
	ontologique (en quoi la Trinité n'est-elle pas incompatible avec le
	monothéisme, mais résulte précisément d'une Révélation divine du Dieu
	d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, dans le déroulé de l'Histoire) ? Après avoir
	fait une présentation générale de l'histoire des conciles avec en ligne de
	mire le concile de Chalcédoine (451) et les conciles de Constantinople I (381)
	et II (553), nous nous interrogerons sur les lexiques relatifs à la Trinité, aux
	processions des Personnes en Dieu et à leurs Missions avec un focus chez
	Albert le Grand, Bonaventure et Thomas d'Aquin.

5^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)

Les Sacrements : perspective générale

Cours de **M. Knaebel** / chargé de cours : **M. Dubois**

TC1BEM11	Héritière du traité classique De sacramentis in genere, la théologie
12h	sacramentaire générale connaît aujourd'hui un net regain d'intérêt.
CM	Inspirée des progrès de l'anthropologie des rites, nourrie de la réflexion sur
TM1 – échéance le	le symbole et articulée à l'ecclésiologie de Vatican II, elle permet de
20 décembre 2023 (B)	féconder la réflexion des chrétiens aujourd'hui parfois effarés devant la
coef. 0.3	crise dans la pratique des sacrements et l'érosion massive des repères de la
	foi. Dans une perspective de théologie fondamentale de la sacramentalité,
	nous partirons d'une analyse anthropologique de la ritualité ainsi que de
	l'expression symbolique, pour les articuler aux affirmations de la théologie
	sur les sacrements. La sacramentaire générale revendique en effet de
	mettre au jour à la fois un ordre sacramentel et une structure théologique
	des sacrements, laquelle manifeste les caractères et le mouvement de la
	Révélation elle-même.

L'Eucharistie

Cours de **M. Knaebel** / chargé de cours : **M. Dubois**

TC1BEM12	Ainsi que l'indique la tradition ecclésiale et théologique issue de Vatican II,
12h	c'est la célébration de l'eucharistie elle-même qui représente le point de
CM	départ de l'analyse et de la théologie de l'Eucharistie. Réciproquement, le
TM2 – échéance le	Nouveau Testament et les traditions liturgiques éclairent la signification des
21 mars 2024 (B)	principales étapes (ou dimensions) de l'action eucharistique :

- coef. 0.3 rassemblement, proclamation de la parole, mémorial, bénédiction/action de grâce, épiclese, communion, mission. La recherche récente permet aussi d'aborder à frais nouveaux des débats qu'on pouvait croire figés, notamment la question de la présence eucharistique du Christ, l'enracinement pascal de la Cène, l'interprétation sacrificielle de la messe ou encore les problèmes posés par le ministère de la présidence eucharistique.

Pneumatologie et doctrine de la grâce – M. Vallin

- TC1BEM13
CM
Écrit terminal (A)
coef. 0.4
- Le salut opéré par la croix du Christ et par sa résurrection devait rejoindre par la mission de l'Esprit-Saint son champ effectif d'opération qui est le cœur, ou l'esprit, ou encore l'âme de tout homme créé à l'image de Dieu. Nous explorerons le vaste domaine des notions que la théologie réunit sous le nom de grâce. Il s'agira d'abord de remonter aux sources scripturaires du lexique ici en cause, en vérifiant par exemple les correspondances entre l'idée d'une relation transformante de la Trinité à chaque personne et la proclamation du « Royaume de Dieu » advenu, laquelle forme le motif principal de la prédication de Jésus. Nous suivrons pas à pas les développements des dogmes anthropologiques, selon les contextes historiques qui les ont rendus nécessaires, telle la polémique entre saint Augustin et Pélage. La méthode théologique sera particulièrement illustrée dans une matière où les interventions du Magistère (conciles de Carthage en 411, d'Orange en 529, de Trente en 1546) ont arbitré entre des formules théologiques unilatérales ou excessives. Ce faisant, nous aborderons des problématiques spéciales de l'anthropologie chrétienne en lesquelles se déploie son originalité : la grâce comme adoption filiale ; le rapport entre opération divine et liberté humaine ; la notion de surnaturel dans son rapport au concept de nature.

6^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

L'Église des chrétiens

Cours de M. Deneken / chargé de cours : M. Tchonang

- TC1BFM11
24h
CM
TM2a – échéance le 21 février 2024 (B)
coef. 0.2
TM2b – échéance le 21 février 2024 (B)
coef. 0.3
- L'Église, mystère de communion : Pour la première fois de sa longue histoire, lors du concile Vatican II, l'Église s'est longuement présentée à elle-même et aux autres à travers la constitution conciliaire Lumen Gentium. Renonçant au style juridique et administratif qui prévalait, ce document novateur adopte les catégories de « mystère » et de « communion » pour désigner le rassemblement des chrétiens. A la lumière de Lumen Gentium, nous étudierons les grandes images qui définissent l'Église en référence au mystère trinitaire, ainsi que les quatre « notes » proclamées à son sujet dans le Credo. Nous tiendrons compte des déplacements opérés par la remise en valeur des Églises locales ou de la collégialité épiscopale, sans négliger les conséquences sur les ministères, les aspects œcuméniques et les incidences idéologiques.

Eschatologie – M. Vallin

TC1BFM12	Tout l'exercice de la vie chrétienne dans l'Église s'accomplit sous l'horizon
12h	de la vie éternelle, en vue d'un état définitif déterminé pour tous et pour
CM	chacun par ce que la foi appelle le jugement dernier. Après avoir envisagé
Oral terminal (A)	les conditions spécifiques de l'épistémologie dogmatique en ce domaine
coef. 0.5	particulier des fins dernières - car ici l'objet qui doit être cru ne peut guère
	être connu par d'autres moyens que la foi -, ce cours reprendra les données
	positives livrées par l'Écriture Sainte, la tradition interprétative des Pères,
	des conciles, et des systèmes théologiques : elles constituent les normes de
	la foi sur le Ciel, le purgatoire et l'enfer, telles que le Magistère ordinaire les
	établit aujourd'hui. Enfin, nous proposerons une réflexion de théologie et
	d'anthropologie spéculatives qui mette en relief les intentions profondes
	manifestées sur la vocation de l'homme par la Révélation. En effet, elle
	s'éclaire non seulement par le début (la nature humaine), mais surtout par
	la fin (la participation dans la chair à la béatitude divine, ou son défaut).

Sciences bibliques (UE2)**1^{er} semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)****Introduction à la Bible (Ancien Testament et Nouveau Testament)****Ancien Testament : Cours de Mme Laurent****Nouveau Testament : Cours de M. Fricker / chargé de cours : Mme Laurent**

TC1BAM21	Introduction à la Bible, ce cours honorera à la fois la particularité de l'Ancien et
24h	du Nouveau Testament qui la composent ainsi que les catégories de figure et
CM	d'accomplissement qui la traversent. Pour la clarté, il considérera
TM1 – échéance le	successivement les deux testaments et offrira des données de base pour mieux
29 novembre 2023 (B)	comprendre ce qu'est la Bible et entrer dans son univers de façon raisonnée.
coef. 0.3	Pour l'Ancien Testament, on s'appuiera sur les éditions et documents dont nous
TM2 – échéance le	disposons, la lecture du texte, l'existence des écrits en langue originale et des
21 mars 2024 (B)	traductions. Cela permettra au-delà du repérage nécessaire de voir les
coef. 0.4	questions qui se posent, leurs enjeux pour l'écriture et l'intelligence des textes
	au plan littéraire, historique, culturel, théologique, de prendre conscience de la
	spécificité de ce livre.
	Pour le Nouveau Testament, la base reposera sur la présentation des écrits et
	des corpus littéraires qui le forment appelant la lecture personnelle
	indispensable des textes. Cela ouvrira deux champs : d'une part, le contexte
	historique de l'époque du Christ et des milieux de production des écrits, d'autre
	part, quelques lignes directrices gouvernant le processus de constitution de ces
	écrits. Percevoir ainsi les questions, restera au service d'une meilleure
	compréhension théologique des textes. Modestement dans ce cours
	introductif, on aura le souci de faire sentir l'unité fondamentale de l'écriture.

Introduction à l'histoire d'Israël – Mme Laurent

TC1BAM22	L'Introduction à l'histoire d'Israël proposée par ce cours se fera selon un
12h	double pôle : les textes bibliques, notamment les livres dits « historiques »
CM	et les prophètes, d'une part, la documentation extrabiblique, littéraire et
Écrit terminal (A)	archéologique, d'autre part. L'enjeu fondamental se situe dans l'articulation
coef. 0.3	de ces deux pôles. On placera ainsi les écrits bibliques dans leur contexte
	historique en offrant des repères indispensables et on éclairera la manière
	originale dont Israël a conçu et écrit son histoire au cours des siècles. Au-
	delà des données événementielles dont nous disposons, c'est le sens même
	des termes « histoire » et « historique » qui appelle réflexion avec le souci
	de respecter à la fois la discipline historique et la visée spécifique de la Bible
	qui articule théologie et histoire.

2^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)**TD d'Ancien Testament – M. Keith**

TC1BBM21	Ce TD propose une initiation à une méthode synchronique d'interprétation
12h	des textes bibliques. Il s'appuie sur l'expérience commune de la lecture, ce
TD	qui permet à chacun.e d'aborder l'exercice sans prérequis disciplinaire
TM1 – échéance le	particulier. Ce qui se passe au moment où quelqu'un lit un texte est observé,
29 novembre 2023 (B)	décomposé et investi dans la définition et l'explication de procédures –
coef. 0.2	comme l'analyse des champs lexicaux ou l'étude de la structure –, qui
TM2 – échéance le	serviront à interroger le sens profond d'un récit et à commenter ses
21 février 2024 (B)	significations. L'ensemble des procédures initiées dans le cadre de ce TD
coef. 0.3	sont complémentaires et s'additionnent pour former une méthode globale
	et autonome. La connaissance de l'hébreu sera un plus.

Introduction aux lettres et à la théologie paulinienne - Mme Siffer

TC1BBM22	Après une brève présentation de Paul et des questions relatives à sa
12h	biographie, le cours s'intéressera tout particulièrement à son œuvre littéraire.
CM	Il commencera par présenter le corpus paulinien dans son ensemble, avant de
Oral terminal (A)	s'arrêter plus précisément à la première épître aux Thessaloniens (1 Th) et à
coef. 0.5	la première épître aux Corinthiens (1 Co). Le cours étudiera ces deux épîtres
	authentiques sous leurs aspects littéraires et théologiques (circonstances de
	production, structure, particularités littéraires, contenu théologique), tout en
	introduisant aux grandes thématiques et problématiques pauliniennes. Cette
	démarche permettra à la fois de dégager les traditions primitives véhiculées
	par les écrits de Paul et de mesurer l'évolution de la pensée et des
	représentations pauliniennes.

3^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)

Le Pentateuque : présentation générale et études de texte – M. Keith

TC1BCM21	Ce cours donne un aperçu général du Pentateuque en tant que noyau du discours biblique sur Dieu. Nous considérerons les origines et l'histoire du texte et de sa réception et examinerons le Pentateuque dans son monde social. A l'aide d'une sélection de textes, nous explorerons des questions centrales dans les études contemporaines du Pentateuque.
24h	
CI (cours et TD)	
TM1 – échéance le	
29 novembre 2023 (B)	
coef. 0.2	Bibliographie : BADEN, J. S. & J. STACKERT (ed.), <i>The Oxford Handbook of the Pentateuch</i> , Oxford, Oxford University Press, 2021 ; EDELMAN, D. V. et al., <i>Clés pour le Pentateuque : État de la recherche et thèmes fondamentaux</i> , Genève, Labor et Fides, 2013.
TM2 – échéance le	
21 mars 2024 (B)	
coef. 0.3	

Les évangiles synoptiques – M. Fricker

TC1BCM22	Le constat des ressemblances et des divergences entre les évangiles de Matthieu, Marc et Luc pose le « problème synoptique », dont quelques hypothèses de résolution sont envisagées. Elles mettent en évidence les différentes formes et matériaux littéraires (récits, sentences, paraboles...) transmis par les rédacteurs des évangiles. Le cours se poursuit ensuite par une présentation générale de chaque évangile synoptique : contexte historique, structure, style, christologie.
24h	
CM	
Oral terminal (A)	
coef. 0.5	

4^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)

TD de NT : études de textes des évangiles synoptiques – M. Fricker

TC1BDM21	Les TD de Nouveau Testament s'inscrivent dans la suite du cours sur les évangiles synoptiques suivi au semestre précédent. Leur objectif est de développer la lecture critique et scientifique des textes par la mise en œuvre d'une méthodologie dûment éprouvée. Il s'agira de suivre les différentes étapes d'une démarche de type historico-critique, tout en se perfectionnant dans l'utilisation des instruments de travail en exégèse biblique. Ce parcours sera complété par la présentation d'autres approches et par une initiation à l'analyse narrative.
24h	
TD	
TM1 – échéance le	
8 novembre 2023 (B)	
coef.0.2	
TM2 – échéance le	
21 février 2024 (B)	
coef. 0.3	

Prophétisme et livres prophétiques dans la Bible – M. Keith

TC1BDM22	Le cours traite du phénomène prophétique et des livres prophétiques dans la Bible. Il s'intéresse aux rôles et fonctions des prophètes, et présente les principaux aspects théologiques et littéraires des écrits qui leurs sont associés. Son fil conducteur est une quête de définition, à chercher tour à tour parmi les auteurs contemporains, au niveau du canon de la bible hébraïque et auprès des prophètes dans la manière dont eux-mêmes ont compris et exprimé leur vocation. Des figures majeures du prophétisme biblique sont étudiées et des textes importants sont commentés.
24h	
CM	
Écrit terminal (A)	
coef. 0.5	

5^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Introduction aux Psaumes – Cours de M. Bons / chargé de cours : Mme Buffa

TC1BEM21	Le but principal de ce cours est d'introduire l'étudiant au Psautier comme livre et comme collection de textes individuels. L'introduction servira à donner quelques informations générales relatives au Psautier et à son exégèse. Par la suite, nous aborderons la structure du Psautier, les phénomènes stylistiques ainsi que les genres littéraires primordiaux. Enfin, nous étudierons un certain nombre de Psaumes en tenant compte des résultats de l'histoire de la recherche ainsi que des approches contemporaines, notamment celles appelées « canonique » et « poétique ».
12h	
CM	
TM2a – échéance le 21 février 2024 (B)	
coef. 0.2	
TM2b – échéance le 21 février 2024 (B)	
coef. 0.3	

Exégèse d'un corpus du NT : L'évangile de Luc et le livre des Actes des apôtres – Mme Siffer

TC1BEM22	Après s'être arrêté aux questions d'introduction générale et à la dynamique de l'œuvre lucanienne, le cours s'attachera à l'étude de plusieurs textes majeurs, parmi les plus représentatifs de l'ensemble Luc-Actes. Leur exégèse permettra à la fois de déterminer les procédés littéraires utilisés par l'auteur, de mettre en évidence les principaux aspects de sa stratégie narrative et de dégager les éléments majeurs de sa théologie. Tout au long de ce parcours seront mises en relief les évolutions notables de la recherche en matière d'exégèse lucanienne.
12h	
CM	
Oral terminal (A)	
coef. 0.5	

6^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Exégèse d'un livre sapientiel – Mme Laurent

TC1BFM21	Le livre du Siracide est un des ouvrages les plus longs de l'Ancien Testament. Ce texte deutérocanonique ne figure pas dans la Bible hébraïque. Cependant, on dispose depuis environ un siècle de plusieurs fragments du texte hébreu découverts au Caire, à Qumrân et à Massada. Les divergences entre ces manuscrits sont remarquables. De plus, les fragments hébreux s'éloignent considérablement des formes textuelles transmises par les codex grecs et latins. Afin d'introduire aux problèmes que soulève la tradition textuelle de ce livre, on étudiera le Prologue de la traduction grecque ainsi que plusieurs passages grecs. Cette lecture permettra aussi d'approfondir quelques aspects de la théologie et de l'éthique du livre, p. ex. l'idée de la sagesse et son rapport avec la Torah, l'honneur des parents, la charité envers les pauvres, etc.
12h	
CM	
TM1 – échéance le 17 janvier 2024 (B)	
coef. 0.4	

Etude d'un livre du NT : l'évangile de Jean**Cours de Mme Morgen / chargé de cours : Mme Buffa**

TC1BFM22	Le cours présente une introduction générale à l'évangile de Jean. Il aborde les questions relatives à l'histoire de sa formation, ses caractéristiques littéraires et le message théologique qu'il diffuse. Cette présentation générale sera suivie de l'étude de quelques textes importants de l'évangile. Elle se prolongera à la fin par un bref survol des épîtres johanniques pour, surtout, situer les liens qui les relient au quatrième évangile et qui font de tout cet ensemble le corpus johannique.
24h	
CM	
TM2 – échéance le 11 avril 2024 (B)	
coef. 0.2	
Écrit terminal (A)	
coef. 0.4	

Histoire de l'Église et histoire des religions (UE3)**1^{er} semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)****Introduction à l'histoire des religions****Cours de MM. Boespflug et Kim / chargé de cours : M. Kim**

TC1BAM31	Le cours traite quatre des religions orientales, notamment l'hindouisme, le bouddhisme, le confucianisme et le taoïsme. Par l'intermédiaire d'une présentation des grandes lignes de leur histoire et de leurs doctrines fondamentales respectives, ainsi que de leurs textes majeurs, le cours permettra aux étudiants d'accéder aux connaissances fondamentales de ces traditions religieuses indiennes et extrême-orientales.
12h	
CM	
TM1 – échéance le 17 janvier 2024 (B)	
coef. 0.4	

Histoire du Christianisme antique : I^{er} – III^e siècles – M. Cutino

TC1BAM32	Ce cours d'introduction présentera l'état actuel des recherches sur la naissance du christianisme et sur les trois premiers siècles de son histoire. Il commencera par un constat : l'écriture de l'histoire du christianisme des trois premiers siècles – période particulièrement sensible – a connu d'importants déplacements depuis une trentaine d'années. Après avoir pris la mesure des lectures différentes qui ont été faites des « origines », des « commencements » et de l'articulation avec la suite, ce cours cherchera à faire entrer chaque participant dans une démarche historique rigoureuse qui sache faire la distinction entre l'état de nos connaissances actuelles et les innombrables hypothèses proposées pour comprendre les sources et les questions majeures de cette histoire : d'abord la difficile question des rapports entre « judaïsme » et « christianisme » et de l'identité chrétienne face à la religion de l'Empire – histoire des persécutions (l'œuvre de Justin sera là le témoin privilégié) ; puis les problèmes spécifiques à la 3 ^e génération, lorsque le patrologue rencontre l'exégète à la fin du I ^{er} siècle, en lisant la littérature classée tardivement sous le nom de « pères apostoliques ». L'étude suivie de l'œuvre d'Irénée constituera une introduction à l'histoire de la mise en place d'un système normatif, doctrinal et institutionnel (où les notions d'Écriture, de Tradition, de succession, de listes épiscopales, de règle de Vérité, de Charisme
24h	
CM	
TM2 – échéance le 21 mars 2024 (B)	
coef. 0.2	
Oral terminal (A)	
coef. 0.4	

de Vérité se mettent en place en réaction contre les « adversaires » du moment). La dernière partie de ce cours présentera les principaux auteurs se situant dans les Églises de leur temps : le cas difficile d'un Hippolyte adversaire de Calliste pour l'Église de Rome, Tertullien puis Cyprien (Carthage), Clément et Origène (Alexandrie).

2^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Histoire du Christianisme antique : IV-VII^e siècles – M. Cutino

TC1BBM31	Panorama des grandes questions posées par l'histoire de l'Église du IV ^e au VII ^e s., et tout particulièrement : les attitudes variées des chrétiens face aux mutations des comportements de l'Empire envers la religion chrétienne (de la « conversion de Constantin » à la chute de l'Empire romain et aux grandes migrations de peuples) ; les transformations des structures ecclésiales et les mutations des systèmes de valeurs (Église locale, groupements supra-locaux ;
24h	
CM	
TM1a – échéance le 17 janvier 2024 (B)	
coef. 0.2	
TM1b – échéance le 17 janvier 2024 (B)	
coef. 0.3	
Écrit terminal (A)	
coef. 0.5	l'institution synodale et conciliaire ; naissance d'un monachisme chrétien, élaboration d'un système hiérarchique, continence des clercs majeurs, etc.) ; les questions théologiques (trinitaires et christologiques ; donatisme ; pélagianisme) dans leurs contextes historiques et institutionnels. Témoin de tous les aspects de cette histoire, la littérature patristique connaît son apogée aux IV ^e et V ^e s. Le cours situera d'abord les principaux auteurs chrétiens dans leurs contextes historiques, institutionnels et théologiques (en lien étroit avec les informations fournies par le cours d'histoire de l'Église à la même période). Une attention particulière sera portée à certains auteurs : Ambroise, Jérôme, Rufin, Augustin, Léon le Grand, Gélase pour les latins, Eusèbe, Athanase, Basile et Jean Chrysostome pour les Grecs.

3^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)

La Bible et les Pères : histoire de l'exégèse patristique

Cours de Mme Vinel / chargé de cours : Mme Ponti

TC1BCM31	Après un bref aperçu d'histoire du canon, ce cours abordera la façon dont les théologiens et pasteurs des premiers siècles ont interprété les textes bibliques et les méthodes qu'ils ont développées. Partant des antécédents païens (exégèse homérique) et juifs (Philon) et des exemples néotestamentaires de lectures typologiques ou allégoriques, la présentation sera chronologique, des Pères apostoliques à Augustin, en passant notamment par Irénée, Origène et les exégètes antiochiens.
24h	
CM	
TM2a – échéance le 21 février 2024 (B)	
coef. 0.1	
TM2b – échéance le 21 février 2024 (B)	
coef. 0.4	

Histoire de l'Église médiévale : Haut Moyen-Âge (VII^e-XI^e s.) – M. Aoun

TC1BCM32	Les siècles qui prolongent l'Antiquité sans rupture en Orient et qui voient la transformation de l'Occident barbare sous la conduite du royaume franc, enregistrent des évolutions divergentes de la vie de l'Église dans les deux parties de l'ancien monde romain. Les rôles respectifs des monarchies byzantine et franque dans la conduite des affaires de l'Église dessinent des
24h	
CM	
Écrit terminal (A)	
coef. 0.5	

modèles de rapports différents entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel. Une grande attention sera accordée à la crise iconoclaste et à la réforme carolingienne, aux causes du schisme de Photius et de celui de 1054, aux conditions de la vie de l'Église en Occident à l'époque féodale, ainsi qu'au processus qui a conduit à la réforme grégorienne.

4^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Histoire de l'Église médiévale en Occident : XI-XV^e siècles : cours et TD – Mme Iribarren

TC1BDM31	24h	CI (cours et TD)	coef. 0.2	Coef. 0.2	Le cours propose une introduction à l'histoire de l'Église au Moyen Âge, sa place et son rôle dans la société médiévale. Nous étudierons ses grandes structures d'encadrement (l'Université, les ordres religieux), ses ambitions normatives (conciles, censures), ses rapports avec la société et la culture laïques, son rôle au sein des principaux développements intellectuels, ainsi que les questions du politique dans le rapport entre la papauté et les pouvoirs séculiers.
TM1a – QCM disponible du 21 novembre à 12h au 28 novembre à 12h (B)					
TM1b – échéance le 6 décembre 2023 (B)					
coef. 0.3					

Histoire de l'Église : premier XIX^e siècle – M. Schmitz

TC1BDM32	12h	CM	coef. 0.5	coef. 0.5	Après le choc fondateur de la modernité, la Révolution française ou révolution libérale, le cours étudie le mouvement vers Rome et son corollaire l'ultramontanisme, le débat fondamental entre un catholicisme intransigeant qui s'affirme et les tentatives marginalisées de catholicisme libéral, le programme contre-révolutionnaire pacifique de l'Église à travers les missions, l'essor des congrégations, les minorités catholiques et les nouvelles formes de piété.
Oral terminal (A)					

5^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Histoire de l'Église moderne : cours et TD – M. Schmitz

TC1BEM31	24h	CI (cours et TD)	coef. 0.2	coef. 0.2	Le cours comprend une partie théorique et des travaux dirigés. La longue aspiration médiévale à une réforme de l'Église latine débouche dans la première moitié du XVI ^e siècle, après l'échec de la voie érasmienne, sur le temps des Réformes et l'éclatement de la chrétienté occidentale. Le concile de Trente clarifie la position catholique et ouvre une époque de constructions confessionnelles, parallèles en catholicisme et en protestantisme, qui s'étend jusqu'au début du XVIII ^e ; la contestation janséniste et la montée des Lumières dans la seconde moitié du XVIII ^e siècle annoncent des secousses plus profondes.
TM1 – échéance le 29 novembre 2023 (B)					
TM2 – échéance le 11 avril 2024 (B)					
coef. 0.4					

Les origines de la liturgie : Introduction à l'histoire du rituel chrétien : anaphores d'Orient et d'Occident – M. Smyth

TC1BEM32	Ce cours offre une introduction aux concepts fondamentaux de la liturgie et aux anaphores d'Orient et d'Occident. Il comprend deux parties. D'abord
12h	l'étude de la liturgie : l'historiographie liturgique et ses enjeux ; les sources
CM	de l'histoire des rites chrétiens ; les champs d'étude de la liturgie (en
Oral terminal (A)	particulier les divers rites locaux). En seconde partie : l'histoire des
coef. 0.4	anaphores classiques de l'Orient et de l'Occident (qui développe ainsi de
	manière moins abstraite la dernière section de la première partie). Il s'agit
	avant tout de s'initier aux différents domaines de l'histoire de la liturgie afin
	de se préparer à une éventuelle étude plus approfondie d'un aspect
	particulier du rituel chrétien en 2 ^e cycle ; une attention particulière est
	donnée à l'acquisition d'une méthode de travail véritablement historienne

6^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)

Histoire des religions : les notions fondamentales

Cours de M. Boespflug / chargé de cours : M. Kim

TC1BFM31	Ayant pour objectif de permettre l'emploi critique des notions
24h	fondamentales relatives aux phénomènes religieux, le cours propose une
CM	approche à la fois historico-contextuelle et comparative des trois éléments
TM1 – échéance le	constitutifs des grandes religions du monde, à savoir croyances, pratiques
20 décembre 2023 (B)	et institutions.
coef. 0.4	

Histoire de l'Église de 1870 à nos jours – Cours de M. Perrin / chargé de cours : Mme Lurgo

TC1BFM32	Après les rapports conflictuels entre l'Église romaine et les États, la mise en
24h	place d'un catholicisme intégral à partir du vaste projet de reconquête
CM	chrétienne de Léon XIII est exposée dans ses dimensions sociales, spirituelles,
TM2 – échéance le	missionnaires et unionistes. Les limites de l'entreprise sont évoquées
11 avril 2024 (B)	notamment avec la « crise » moderniste. L'essoufflement du temporalisme
coef. 0.2	social et la maturation des mouvements dits de renouveau conduisent au
Écrit terminal (A)	concile Vatican II. Après un survol de son histoire, on étudiera comment Paul VI
coef. 0.4	puis Jean Paul II mettent en œuvre les réformes conciliaires parmi les
	turbulences d'une contestation imprévue qui accompagne un retrait brutal de
	l'emprise sociale du christianisme en Occident. Le cours esquisse les voies
	expérimentées par l'Église dans un monde devenu en partie post-chrétien et
	la nouvelle géographie du catholicisme.

Philosophie et éthique (UE4)

1^{er} semestre (FOND. – ECI – 9 ECTS – COEF. 3)

Éthique et christianisme

Cours de **M. Feix** / chargé de cours : **M. Trautmann**

TC1BAM41	Ce cours d'introduction s'attache à définir éthique, morale et théologie morale. Cette réflexion cherche à éveiller la responsabilité du sujet moral et à s'intéresser aux valeurs et normes qui conditionnent l'agir. Le cours
24h	
CM	
TM1 – échéance le 20 décembre 2023 (B)	s'attachera alors à considérer le positionnement de la personne par rapport à la valeur et de se demander s'il est possible de déterminer une éthique des valeurs. Les réponses apportées à ce questionnement au cours de l'histoire permettent de présenter les grands courants de la pensée éthique et d'envisager le rapport entre éthique et christianisme.
coef. 0.3	Compétences : acquisition des éléments fondamentaux de l'éthique et de la morale chrétienne dans l'agir du chrétien.

Introduction à la philosophie

Cours de **M. Courtel** / chargé de cours : **Mme Bur**

TC1BAM42	Il n'y a d'initiation à la philosophie sans le passage obligé par la pratique la plus concrète de certains exercices de base avec lesquels se confond la philosophie, du moins dans sa dimension scolaire et universitaire. Ces exercices mettent au centre de toutes les attentions le texte de philosophie, qui se présente comme ce à partir de quoi nous commençons et continuons à philosopher. Nous nous introduirons ainsi progressivement : a) à la lecture, rapide puis lente, d'un texte afin d'y découvrir la façon dont un auteur parvient à formuler une question, à introduire une thèse ou un concept, à répondre à la question et à en rendre compte et raison de cette réponse ; b) à l'explication d'un texte permettant de restituer ce qu'un auteur a dit vraiment ; c) au commentaire d'un texte où nous demanderons, en restituant le texte à son histoire philosophique, si ce qu'il dit est vrai. Tous ces exercices nous préparerons à celui qui est peut-être le plus personnel, puisqu'il s'agit de faire l'expérience, tout en pensant ou repensant avec ou contre d'autres, du penser par soi-même, celui de la dissertation philosophique.
24h	
TD	
TM2 – échéance le 21 mars 2024 (B)	
coef. 0.3	

Histoire de la philosophie antique

Cours de **Mme Vinel** / chargé de cours : **Mme Moulin**

TC1BAM43	Le cours de philosophie antique a pour but de proposer une entrée construite dans les grandes problématiques des philosophies grecque et latine. Berceau de la sagesse, la pensée antique est le moment de la mise en place des grandes interrogations philosophiques, que ce soit en métaphysique, épistémologie ou éthique. En tenant compte de l'universalité de la pratique rationnelle dans la recherche de la sagesse, il s'agira d'étudier les mises en œuvre propres à chacun des auteurs envisagés, en particulier Platon, Aristote, Plotin, ainsi que les figures majeures de l'épicurisme et du stoïcisme.
24h	
CM	
Écrit terminal (A)	
coef. 0.4	

2^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 3)**Philosophie patristique – Mme Moulin**

TC1BBM42	Si certains Pères de l'Église ont manifesté une attitude hostile à la pratique philosophique, d'autres ont cherché à accorder les données de la foi et celles de la rationalité, en faisant de la philosophie soit une propédeutique à l'acte de foi, soit une partie de la Révélation, soit une discipline propre à fournir le cadre et les concepts pour conduire au vrai. Pour d'autres encore, la philosophie est une discipline à étudier à part entière. Le cours présentera trois figures majeures de la « philosophie patristique » : Justin et Origène dans le monde grec ; Augustin dans le monde latin.
12h	
CM	
TM1 – échéance le 20 décembre 2023 (B)	
coef. 0.4	

Philosophie générale : la liberté**Cours de M. Courtel / chargé de cours : Mme Bur**

TC1BBM41	La liberté est une notion complexe et pourtant centrale en philosophie, à la croisée de vastes domaines de la pensée : la métaphysique, la théologie, la psychologie, l'éthique, la politique... Nous partirons de la description du phénomène de la liberté pour en rechercher l'essence. Qu'est-ce que la liberté ? Celle-ci doit-elle être pensée comme absolue, indépendante de toute loi, de toute raison, de toute prédétermination ? Enfin nous examinerons comment ce concept opère dans deux de ses champs d'application : la morale et la politique.
24h	
CM	
TM2 – échéance le 11 avril 2024 (B)	
coef. 0.2	
Écrit terminal (A)	
coef. 0.4	

3^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)**La conscience morale – M. Erohubie**

TC1BCM41	Ce cours décrypte ce que l'on entend par conscience morale afin d'en saisir les points de force et de fragilité à partir d'une perspective historique. Il articule cette réflexion sur les données des sciences humaines, enfin d'examiner les grandes lignes du « jugement de conscience » et de la formation de celle-ci. Sa chronologie est historique, s'intéressant à la conscience depuis l'antiquité, la Bible, jusqu'à la période moderne, en passant par les Pères de l'Église et surtout la période charnière du moyen-âge, avec en particulier Thomas d'Aquin, mais aussi juste avant la querelle entre S. Bernard et Abélard.
12h	
CM	
TM1 – échéance le 20 décembre 2023 (B)	
coef. 0.3	
	Bibliographie : L. LEMOINE et al., <i>Dictionnaire encyclopédique d'éthique chrétienne</i> . Paris Cerf, 2013 ; Paul VALADIER, <i>Des repères pour agir</i> , DDB, 1977. <i>Éloge de la conscience</i> , Éd. Esprit/Seuil, 1994 ; Laurence DEVILLAIRES, <i>Être quelqu'un de bien</i> , Paris, Presses universitaires de France, 2019.

Histoire de la philosophie moderne et contemporaine

Cours de **M. Capelle-Dumont** / chargé de cours : **Mme Bur**

TC1BCM42	Ce cours a pour objet de présenter systématiquement, et d'initier à leur examen critique, les grands auteurs et courants philosophiques des périodes moderne (Descartes, Kant, Hegel, Nietzsche) et contemporaine (Blondel et l'action, Heidegger et la phénoménologie, Wittgenstein et le néopositivisme).
24h	
CM	
TM2 – échéance le 21 mars 2024 (B)	
coef. 0.3	

Anthropologie philosophique

Cours de **M. Courtel** / chargé de cours : **Mme Bur**

TC1BCM43	À l'heure où se pose la question de savoir si l'homme peut être « augmenté » par la technologie (transhumanisme), ce cours a pour objet d'introduire à la définition de la nature humaine dans son lien avec son environnement (monde). À travers certaines thématiques anthropologiques fondatrices (dualisme ou attributivisme ; médiation ; rapport à la nature et à la société ; conscience de soi ; homo faber et la culture contemporaine), le cours présentera quelques grands auteurs en anthropologie (Platon et Aristote ; saint Augustin et Jean Scot Erigène ; Descartes et Pascal ; Rousseau et Kant ; Bergson et Hannah Arendt ; la psychanalyse) pour interroger les récentes critiques de la notion même d'anthropologie à la suite de Foucault.
24h	
CM	
Écrit terminal (A)	
coef. 0.4	

4^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

L'agir humain – M. Erohubie

TC1BDM41	Faisant suite à la réflexion sur la conscience, ce cours se penche sur la complexité de l'agir humain, sur ses multiples déterminations (peurs, passions, violence, ignorance...) en intégrant les notions de loi, de valeur, de vertu... Il étaye le jugement de moralité dans la perspective rationnelle et chrétienne. Son objectif est de faire comprendre la complexité de l'agir humain. Tout geste, toute attitude est le résultat non seulement de la volonté libre, mais aussi de bien d'autres facteurs.
24h	
CM	
TM2a – échéance le 11 avril 2024 (B)	
coef. 0.3	
TM2b – échéance le 11 avril 2024 (B)	
coef. 0.3	Bibliographie : L. LEMOINE et al., <i>Dictionnaire encyclopédique d'éthique chrétienne</i> . Paris Cerf, 2013 ; Paul RICŒUR, <i>Philosophie de la volonté. 1. Le volontaire et l'involontaire</i> , Aubier, 1950 ; Paul VALADIER, <i>L'anarchie des valeurs</i> , Éd. Albin Michel, 1997 ; Jean-Daniel CAUSSE et Denis MÜLLER (éd.), <i>Introduction à l'éthique. Penser, croire, agir</i> . Éd. Labor et fides, 2009.

Philosophie et recherche (UE 4)

5^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)

TD Initiation à la recherche

Cours de **M. Capelle-Dumont** / chargé de cours : **Mme Bermon**

TC1BEM41	Initiation à la recherche documentaire et à la rédaction de mémoires. On
12h	aborde les points suivants : comment rédiger une bibliographie et se servir
TD	des logiciels de bibliographie ; comment se repérer dans les ressources
TM1 – échéance le	documentaires en ligne et en bibliothèque ; comment choisir un sujet de
6 décembre 2023 (B)	mémoire, organiser sa prise de notes, concevoir un plan, rédiger.
coef. 0.2	

Métaphysique et herméneutique : introduction à la philosophie herméneutique – Mme Moulin

TC1BEM42	Le cours a pour objet de restituer les grands moments de l'histoire de
24h	l'herméneutique, en partant des premiers jalons philosophiques (Platon,
CM	Philon) et théologiques (Origène, saint Augustin, Flacius), en se focalisant
TM2 – échéance le	ensuite sur la naissance de l'herméneutique philosophique comme telle
11 avril 2024 (B)	(Schleiermacher), ses développements immédiats (Droysen, Dilthey) et ses
coef. 0.4	tournants contemporains (Heidegger, Gadamer, Ricœur). Il introduira à
	l'histoire des problèmes posés par la raison herméneutique à la philosophie
	et à la théologie. Intégrant les travaux les plus récents notamment ceux qui
	concernent les trois foyers conceptuels de l'« explication », de la
	« compréhension » et de l'« interprétation », il montrera que, loin de
	reléguer la métaphysique, l'herméneutique la présuppose et l'exige.

Histoire de la philosophie médiévale – Mme Iribarren

TC1BEM43	Dans ce cours nous chercherons à mettre en relief la confrontation entre la
24h	théologie chrétienne et la philosophie antique à travers les efforts
CM	d'assimilation qui en résultent au Moyen Âge chez des auteurs allant de
Écrit terminal (A)	l'antiquité tardive, tels Saint Augustin et Boèce, en passant par Saint
coef. 0.4	Anselme, Abélard, Thomas d'Aquin et Bonaventure au XIII ^e siècle, jusqu'à
	Duns Scot, Guillaume d'Ockham et Dante au XIV ^e siècle. La problématique
	principale du cours sera le rapport entre la foi et la raison et l'articulation
	entre théologie et philosophie qui en découle.

Théologie pratique, éthique et philosophie (UE 4)

6^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)

Philosophie de la nature – Mme Bur

TC1BFM41	Après avoir restitué plusieurs approches paradigmatiques de la pensée de la nature dans les périodes antique, moderne et contemporaine, le cours introduit à plusieurs débats fondamentaux actuels qui concernent les rapports entre nature, temporalité, histoire, évolution, création et anthropologie. On traitera tout particulièrement de la question disputée de la « loi naturelle » en référence aux travaux récents qui mettent en interface les sciences physiques et biologiques, la philosophie et la théologie. On introduira enfin à la lecture de l'encyclique <i>Laudato Si'</i> sur l'écologie intégrale
12h	
CM	
TM1 – échéance le 29 novembre 2023 (B)	
coef. 0.25	

TD d'éthique

Cours de M. Feix / chargé de cours : M. Erohubie

TC1BFM42	Les TD en éthique font suite aux différents cours d'introduction à cette discipline (Éthique et christianisme, L'agir humain et La conscience morale). On s'attachera d'abord à donner des éléments méthodologiques : comment engager une recherche en éthique, tirer parti de la recherche documentaire et en présenter les résultats ? Les étudiants sont invité-e-s ensuite à une série d'exercices de réflexion sur des textes de référence.
12h	
TD	
TM2 – échéance le 21 mars 2024 (B)	
coef. 0.25	Compétences : méthodologie en éthique et synthèse des cours de 1 ^{er} et 2 ^e années.

Communication : analyse des langages religieux

Cours de M. Wernert / chargé de cours : M. d'Alincourt

TC1BFM43	L'analyse des langages concerne la communication et l'interroge. Ce cours proposera des outils d'analyse du langage et mettra en lumière les relations entre anthropologie, langage théologique, pédagogie pastorale etc. Le corpus d'analyse sera issu notamment de pratiques pastorales dans plusieurs domaines.
12h	
CM	
Oral terminal (A)	
coef. 0.2	

Théologie pratique et spiritualité – Mme Aulenbacher

TC1BFM44	L'accomplissement de soi, l'altérité, les expériences de « vie intérieure », la fraternité, la recherche de sens, l'éthique, le symbolique, la pluralité des Églises et des mouvements religieux, font partie intégrante de la quête spirituelle, à la fois riche et complexe, de nos contemporains. Les déplacements du « croire » sont évidents. Face au large éventail de spiritualités – religieuses ou laïques – proposées aujourd'hui, de nouveaux défis théologiques, anthropologiques, psychologiques, spirituels, sociologiques et ecclésiologiques s'imposent. La recherche des théoriciens et l'expérience des praticiens constituent une véritable réflexion interdisciplinaire sur la question des spiritualités et de la théologie aujourd'hui. Les repères pratiques et pastoraux permettront aux étudiant.e.s de se positionner en tant que sujet adulte, libre et responsable, capables de comprendre les différents aspects de la communication
24h	
CM	
Écrit terminal (A)	
coef. 0.3	

intersubjective et de situer leur agir dans un contexte institutionnel précis. Ce cours mettra en évidence la dimension pluridisciplinaire des responsabilités ecclésiales et permettra de discerner les enjeux de la théologie pratique dans une dynamique de recherche-action.

Méthodologie EàD (UE5)

1^{er} semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Méthodologie spécifique de l'EàD

Cours de M. Keith et de M. Trautmann

TC1BAM51	Ce TD de méthodologie a été conçu pour les étudiants primo-entrants de la formation Licence THC en enseignement à distance (EàD), indépendamment de leur semestre. Il est destiné à les accompagner et à les aider dans la mise en œuvre de leurs études, à assurer un suivi durant leur première année, à favoriser les regroupements entre étudiants et à faciliter les relations avec l'équipe pédagogique.
12h	
TD	
TM1 – échéance le 8 novembre 2023 (B)	
coef. 0.4	
TM2 – échéance le 11 avril 2024 (B)	
coef. 0.3	
Entretien terminal (A)	
coef. 0.3	

Langues anciennes ou méthodologie EàD (UE5)

2^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Méthodologie spécifique de l'EàD

Cours de M. Keith et de M. Trautmann

TC1BBM51	Option 1 pour l'étudiant primo-entrant
12h	Ce TD de méthodologie a été conçu pour les étudiants primo-entrants de la formation Licence THC en enseignement à distance (EàD), indépendamment de leur semestre. Il est destiné à les accompagner et à les aider dans la mise en œuvre de leurs études, à assurer un suivi durant leur première année, à favoriser les regroupements entre étudiants et à faciliter les relations avec l'équipe pédagogique.
TD	
TM1 – échéance le 8 décembre 2023 (B)	
coef. 0.4	
TM2 – échéance le 11 avril 2024 (B)	
coef. 0.3	
Entretien terminal (A)	
coef. 0.3	

Première langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant)

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BPM11 (grec 1) ou	Grec 1 : Mme Buffa
TC1BPM12 (grec 2) ou	Grec 2 : Mme Siffer
TC1BPM13 (grec 3)	Grec 3 : Mme Buffa
24h	
TD	Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle
TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)	
coef. 0.25	
Oral terminal (A)	
coef. 0.75	

3^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)**Méthodologie spécifique de l'EàD**Cours de **M. Keith** et de **M. Trautmann**

TC1BCM51	Option 1 pour l'étudiant primo-entrant
12h	Ce TD de méthodologie a été conçu pour les étudiants primo-entrants de la formation Licence THC en enseignement à distance (EàD), indépendamment de leur semestre. Il est destiné à les accompagner et à les aider dans la mise en œuvre de leurs études, à assurer un suivi durant leur première année, à favoriser les regroupements entre étudiants et à faciliter les relations avec l'équipe pédagogique.
TD	
TM1 – échéance le 8 novembre 2023 (B)	
coef. 0.4	
TM2 – échéance le 11 avril 2024 (B)	
coef. 0.3	
Entretien terminal (A)	
coef. 0.3	

Première langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant)

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BRM11 (grec 1) ou	Grec 1 : Mme Buffa
TC1BRM12 (grec 2) ou	Grec 2 : Mme Siffer
TC1BRM13 (grec 3)	Grec 3 : Mme Buffa
24h	
TD	Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle
TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)	
coef. 0.25	
Oral terminal (A)	
coef. 0.75	

4° semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Méthodologie spécifique de l'EàD

Cours de **M. Keith** et de **M. Trautmann**

TC1BDM51

12h

TD

**TM1 – échéance le
8 novembre 2023** (B)

coef. 0.4

**TM2 – échéance le
11 avril 2024** (B)

coef. 0.3

Entretien terminal (A)

coef. 0.3

Option 1 pour l'étudiant primo-entrant

Ce TD de méthodologie a été conçu pour les étudiants primo-entrants de la formation Licence THC en enseignement à distance (EàD), indépendamment de leur semestre. Il est destiné à les accompagner et à les aider dans la mise en œuvre de leurs études, à assurer un suivi durant leur première année, à favoriser les regroupements entre étudiants et à faciliter les relations avec l'équipe pédagogique.

Première langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant)

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BPM11 (grec 1) ou

TC1BPM12 (grec 2) ou

TC1BPM13 (grec 3)

24h

TD

TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)

coef. 0.25

Oral terminal (A)

coef. 0.75

Grec 1 : Mme Buffa

Grec 2 : Mme Siffer

Grec 3 : Mme Buffa

Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle

5° semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Première langue ancienne (pour l'étudiant intégré qui n'a pas validé le 3° niveau de la première langue ancienne)

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BRM11 (grec 1) ou

TC1BRM12 (grec 2) ou

TC1BRM13 (grec 3)

24h

TD

TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)

coef. 0.25

Oral terminal (A)

coef. 0.75

Grec 1 : Mme Buffa

Grec 2 : Mme Siffer

Grec 3 : Mme Buffa

Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle

Deuxième langue ancienne (pour l'étudiant qui a validé le 3° niveau de la première langue ancienne)

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BRM21 (Hébreu 1)	Hébreu 1 : M. Keith
ou TC1BRM22 (Hébreu 2)	Hébreu 2 : Mme Laurent
ou TC1BRM23 (Hébreu 3)	Hébreu 3 : Mme Laurent
ou TC1BRM31 (Latin1)	
ou TC1BRM32 (Latin 2)	ou
ou TC1BRM33 (Latin 3)	
24h	Latin 1 : Mme Niquin
TD	Latin 2 : Mme Ralli
TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)	Latin 3 : Mme Niquin
coef. 0.25	
Oral terminal (A)	Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle
coef. 0.75	

6^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Première langue ancienne (pour l'étudiant intégré qui n'a pas validé le 3^e niveau de la première langue ancienne) Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BPM11 (grec 1)	Grec 1 : Mme Buffa
ou TC1BPM12 (grec 2)	Grec 2 : Mme Siffer
ou TC1BPM13 (grec 3)	Grec 3 : Mme Buffa
24h	
TD	Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle
TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)	
coef. 0.25	
Oral terminal (A)	
coef. 0.75	

Deuxième langue ancienne (pour l'étudiant qui a validé le 3^e niveau de la première langue ancienne)
Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BPM21 (Hébreu 1)	Hébreu 1 : M. Keith
ou TC1BPM22 (Hébreu 2)	Hébreu 2 : Mme Laurent
ou TC1BPM23 (Hébreu 3)	Hébreu 3 : Mme Laurent
ou TC1BPM31 (Latin1)	
ou TC1BPM32 (Latin 2)	ou
ou TC1BPM33 (Latin 3)	
24h	Latin 1 : Mme Niquin
TD	Latin 2 : Mme Ralli
TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)	Latin 3 : Mme Niquin
coef. 0.25	
Oral terminal (A)	Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle
coef. 0.75	

Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) et maîtrise de l'Environnement Numérique et Social de Travail (ERNEST) - (UE6)

1^{er} semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Méthodologie générale en théologie – M. Aka-Brou

TC1BAM61	Ces TD de méthodologie générale en théologie s'adressent aux étudiants découvrant l'Université en général et les études de théologie en particulier. Les objectifs sont de : 1. – Familiariser les étudiants avec les spécificités et les techniques du travail universitaire (rythme de travail, instruments de travail propre aux disciplines théologiques, prise de notes, fiches de lecture, recherche bibliographique...). 2. – Sensibiliser les étudiants à la spécificité méthodologique de la théologie et à l'articulation des diverses disciplines qui la nourrissent et assurent son unité. 3. – Initier les étudiants à la détermination d'une problématique. 4. – Aider à la pratique de l'analyse de textes théologiques.
24h	
TD	
TM1a – échéance le 8 novembre 2023 (B)	
coef. 0.3	
TM1b – échéance le 8 novembre 2023 (B)	
coef. 0.3	
Oral terminal (A)	
coef. 0.4	Bibliographie : Jacques ANDRE, <i>Petites leçons de typographie</i> , http://jacques-andre.fr/faqtypo/lessons.pdf ; Gilbert NARCISSE, <i>Premiers pas en théologie</i> , collection Bibliothèque de la Revue thomiste, Lyon, Parole & Silence, 2005.

Théologie pratique (UE 6)

2^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Introduction à la théologie pratique – Mme Aulenbacher

TC1BBM61	Après une brève introduction à la théologie pratique, ce cours met à la disposition de l'étudiant(e) des repères théoriques et pratiques (sciences humaines et sciences théologiques) nécessaires à l'élaboration d'une action pastorale dans différents cadres : catéchèse, enseignement religieux, pastorale de la santé, milieu carcéral, aumônerie, etc. Les apports théoriques (pédagogie, psychologie et spiritualité) permettront de se situer intellectuellement dans l'environnement culturel et ecclésial contemporains, et d'agir en pastorale, avec justesse et cohérence face aux différents publics et à leurs demandes de formation et d'accompagnement. La Lettre Apostolique sous la forme de « Motu Proprio » <i>Antiquum Ministerium</i> du Pape François (10 mai 2021), établissant le ministère de catéchiste, sera étudiée dans ce cours.
24h	
CM	
TM2a – échéance le 11 avril 2024 (B)	
coef. 0.2	
TM2b – échéance le 11 avril 2024 (B)	
coef. 0.3	
Oral terminal (A)	
coef. 0.5	

Droits canonique (UE6)

3^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Travaux dirigés de droit canonique – M. Joubert

TC1BCM61	Les travaux dirigés visent l'acquisition de méthodes de travail en droit canonique, en particulier la lecture précise des textes normatifs et une première approche de leurs sources ainsi que l'utilisation d'instruments de travail (revues, bibliographies...). Tout en intégrant la réflexion autour de textes doctrinaux, l'accent sera mis sur l'analyse des canons et l'élaboration de commentaires et de synthèses.
12h	
TD	
TM2a – échéance le	
21 mars 2024 (B)	
coef. 0.25	
TM2b – échéance le	
21 mars 2024 (B)	
coef. 0.25	

Introduction au droit canonique – M. Joubert

TC1BCM62	Le cours introduit au vaste champ du droit canonique et de ses disciplines (histoire, droit ecclésiastique, droit en vigueur pour l'Église de rite latin et pour les Églises orientales) et met l'accent sur l'étude du <i>Code de droit canonique</i> de 1983 et ses récentes mises à jour.
12h	
CM	
Oral terminal (A)	
coef. 0.5	

Théologie pratique et liturgie (UE 6)

4^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Initiation chrétienne : le langage catéchétique et la pastorale

Cours de M. Wernert / chargé de cours : M. Sperissen

TC1BDM61	Longtemps l'adulte a été le parent pauvre de l'investissement pédagogique et catéchétique.
24h	
CM	Ce cours prendra en revue les différences valences de la vie adulte et montrera les liens entre maturation humaine et maturation croyante. Le cours a également une visée pastorale.
TM1 – échéance le	
29 novembre 2023 (B)	
coef. 0.5	

Introduction à l'histoire de la liturgie – M. Smyth

TC1BDM62	Ce cours porte sur la genèse historique des rites du baptême, de l'eucharistie, de l'office quotidien et de Pâques. Il suit une structure chronologique sauf pour la partie introductive. Il comprend quatre parties, dont les trois premières sont les plus importantes : le vocabulaire et les concepts de la liturgie chrétienne dans l'Antiquité ; la naissance d'une liturgie chrétienne dans le contexte d'un parti juif eschatologique (les liturgies juives, les rites juifs retenus par les premiers chrétiens) ; l'émergence d'une liturgie spécifiquement chrétienne (baptême, eucharistie, office ecclésial, Pâques) ; la liturgie ecclésiastique de l'Empire chrétien. Il s'agit donc d'une introduction aux origines et à la genèse historique des rites chrétiens principaux avec une insistance particulière sur les enjeux historiographiques qui sous-tendent les
24h	
Cl (cours et TD)	
TM2 – échéance le	
11 avril 2024 (B)	
coef. 0.2	
Oral terminal (A)	
coef. 0.3	

diverses problématiques abordées dans chaque chapitre. Une attention particulière est donnée à l'intégration de vocables et de concepts liés à la liturgie antique qui ne soient pas anachroniques.

Éthique et théologie spirituelle (UE 6)

5^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)

Théologie spirituelle

Cours de M. Wagner/ chargé de cours : M. Tchonang

TC1BEM61 12h CM	A travers les auteurs spirituels français du 17 ^e siècle, ce cours parcourt les grandes thématiques de la spiritualité chrétienne, une spiritualité qui s'enracine dans une anthropologie de radicale communion avec Dieu puisque l'homme est créé à son image et à sa ressemblance. (Gn 1,26). De ceci découle la mise en perspective, sur un double mouvement, de la relation d'union à Dieu qu'exposent tous les auteurs étudiés: un mouvement catabatique, (Dieu qui vient à l'homme) avec une prise en compte des questions autour de l'Amour de Dieu pour l'homme, de l'incarnation, les abaissements et les humiliations du Christ, et un autre anabatique (l'homme qui monte vers Dieu) avec des thématiques autour de l'oraison, les différentes étapes de la perfection chrétienne, la nature de l'amour, la géographie de l'âme, la convenance entre Dieu et l'homme, la question de la sainte indifférence. Tout ceci porté par un succinct exposé des biographies et des contextes historiques et culturels des auteurs. Le cours peut aisément se présenter comme une introduction à la spiritualité chrétienne en général.
-----------------------	---

**TM1 – échéance le
17 janvier 2024 (B)**
coef. 0.25

Théologie du mariage – M. Dumas

TC1BEM62 12h CM	Dernier venu dans le septénaire en raison de sa connexion très étroite avec les réalités humaines, le sacrement du mariage constitue sans doute un des trésors de la tradition chrétienne concernant l'union de l'homme et de la femme. Pourtant, aujourd'hui comme hier, il se révèle aussi un lieu tout particulier de perplexité et de souffrances.
-----------------------	--

Sans pessimisme excessif, sans angélisme non plus, ce cours cherchera à dégager quelques axes théologiques et spirituels concernant le sacrement du mariage : son histoire complexe, son actualité, ses enjeux.

**TM2 – échéance le
21 mars 2024 (B)**
coef. 0.25

Éléments d'éthique sociale et familiale – M. Feix

TC1BEM63 36h CM	L'Église existe au cœur de notre société. Elle dit des paroles de vie sur de nombreux sujets qui touchent les hommes et les femmes de notre temps. Elle leur offre des critères de discernement pour conduire leur vie au nom de Jésus-Christ. Ce cours magistral introduit à la pensée sociale de l'Église catholique qui résulte d'une observation des réalités sociales, économiques et politiques vécues par les hommes et les femmes de notre temps et de sa confrontation avec l'Évangile et les grands principes de la pensée sociale déjà mis en lumière dans le Compendium de la doctrine sociale (dignité humaine, bien commun, subsidiarité, participation, solidarité, paix, justice, sauvegarde
-----------------------	--

Écrit terminal (A)
coef. 0.5

de la création...). Le cours aborde aussi une méthodologie d'analyse sociale.
Compétences : Initiation à la pensée sociale de l'Église catholique (fondamentaux et méthode)

Droit et monde contemporain (UE 6)

6^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1). Choisir 2 options sur 3

Option 1 : Droit canonique : le droit matrimonial – M. Ky-Zerbo

TC1BFM62

12h

CM

Oral terminal (A) 0.5

De la formation à la rupture du lien matrimonial, comment l'Église catholique organise-t-elle le droit du mariage ? Le cours développe l'ensemble des normes actuelles prévues par le Code de Droit canonique de 1983, en ce qui concerne la préparation au mariage, les empêchements, le consentement et la forme de la célébration du mariage. La rupture du lien matrimonial est régie par des procédures concernant la séparation des époux, la déclaration d'invalidité du mariage et la dissolution du lien dans certains cas particuliers (privilège paulin et privilège pétrinien). Fondé sur des sources complexes, le droit matrimonial repose sur une conception tant théologique que canonique du mariage, comme alliance, contrat, sacrement, communauté de vie et institution.

Option 2 : Droit canonique : les sacrements de l'initiation – M. Joubert

TC1BFM61

12h

CM

**TM1a – échéance le
6 décembre 2024 (B)**

coef. 0.2

**TM1b – échéance le
6 décembre 2023 (B)**

coef. 0.3

A la rencontre du droit et de la pastorale, la pratique sacramentelle, et par conséquent le droit des sacrements, est un des lieux où se fonde le droit de l'Église. Dans le Code de Droit canonique de 1983, le droit des sacrements de l'initiation est principalement traité au livre IV. Ce livre témoigne de la volonté du législateur d'envisager le baptême, la confirmation et l'eucharistie dans un processus dynamique d'interdépendance qui constitue l'identité juridique du fidèle du Christ. Nous envisagerons ces sacrements selon leur ordonnancement canonique en nous montrant attentifs à leurs enjeux théologiques et historiques.

Option 3 : Projet interdisciplinaire – Mme Aulenbacher

TC1BFM63

12h

CM

**TM2 – échéance le
11 avril 2024 (B)**

coef. 0.5

(Programme complet à venir)

LVE – Cours par niveaux (UE7)

1^{er} et 6^e semestre (ECI – 3 ECTS – COEF. 1 pour chaque semestre)

TC1BAM72+TC1BFM72

24h

TD

TM1a – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.2

TM1b – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.5

Anglais

Mme Kuentzler

Voir chapitre des langues vivantes (p. 78)

2^e, 3^e, 4^e et 5^e semestre (ECI – 3 ECTS – COEF. 1 pour chaque semestre)

TC1BBM72+TC1BCM72+TC1BDM72+TC1BEM72

24h

TD

TM1a – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.2

TM1b – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.5

Anglais

M. Smyth

Voir chapitre des langues vivantes (p. 78)

LVE – Cours par niveaux (UE7)

1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e semestre (ECI – 3 ECTS – COEF. 1 pour chaque semestre)

TC1BAM71+TC1BBM71+TC1BCM71+TC1BDM71+TC1BEM71+TC1BFM71

24h

TD

TM1a – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.2

TM1b – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.5

Allemand

M. Wehking

Voir chapitre des langues vivantes (p. 78)

TC1BAM73+TC1BBM73+TC1BCM73+TC1BDM73+TC1BEM73+TC1BFM73

24h

TD

Selon les modalités et le calendrier de validation de la formation choisie

Autre langue

Voir chapitre des langues vivantes (p. 78)

Art et monde contemporain (UE 8)

2^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1). Choisir 3 options sur 4

Option 1 : TD architecture chrétienne. L'architecture ecclésiastique dans sa relation à la liturgie, depuis sa naissance jusqu'à la fin de la période romane – **M. Smyth**

TC1BBM81	Ce cours porte sur l'architecture ecclésiastique dans sa relation à la liturgie
12h	depuis sa naissance jusqu'au début du Moyen âge. Il s'agit à la base d'un cours
TD	d'archéologie mais centré uniquement sur les questions d'architectures
TM1 – QCM disponible du 3 au 10 décembre 2023	ecclésiastiques, et essentiellement dans l'optique de la fonctionnalité
(B)	liturgique. Le cours est divisé en trois parties, selon un plan chronologique, où
coef. 0.333	l'on insiste, d'une année sur l'autre, tantôt sur les deux premières parties, tantôt sur les deux dernières, mais surtout sur les enjeux liturgiques sous-jacents. En premier, naissance de l'architecture ecclésiastique : l'architecture des bâtiments ecclésiastiques avant la Paix de l'Église ; les basiliques constantiniennes. On considère surtout ensuite l'essor du style constantinopolitain : l'Âge d'or de Justinien ; cas particulier de la Syrie ; l'architecture ecclésiastique de type byzantin médiévale. Enfin, naissance de l'architecture chrétienne occidentale : l'architecture ecclésiastique occidentale préromane (les églises wisigothiques, les églises irlandaises, les églises carolingiennes) ; l'Art roman ; les débuts de l' <i>opus francigenum</i> .

Option 2 : Iconographie chrétienne. Art pictural, idéologie et liturgie, depuis la naissance de l'iconographie chrétienne jusqu'à l'époque de la crise iconoclaste – **M. Smyth**

TC1BBM82	Ce cours, portant sur l'art pictural, depuis la naissance de l'iconographie
12h	chrétienne jusqu'à la crise iconoclaste, est constitué de trois parties, selon un
CM	plan chronologique, où l'on insiste surtout sur les deux dernières parties, et
Oral terminal (A)	encore davantage sur les enjeux idéologiques et liturgiques sous-jacents : la
coef. 0.333	possibilité d'une iconographie chrétienne ; l'iconographie paléochrétienne (Doura Europos, les catacombes, etc.) ; l'iconographie dans l'Église impériale ; naissance d'un style iconographique chrétien spécifique avec ses enjeux politico-idéologiques et liturgiques (les débuts pendant la période constantinienne, l'Âge d'or sous Justinien, l'iconographie en Occident, l'essor de l'icône narrative cultuelle orientale à l'époque du Concile Quinisexte) ; la crise iconoclaste en Orient avec ses enjeux idéologiques et théologiques, ainsi que les conséquences ultérieures en Orient et en Occident.

Option 3 : Projet interdisciplinaire – Mme Aulenbacher

TC1BBM83	(Programme complet à venir)
12h	
CM	
TM2 – échéance le 11 avril 2024 (B)	
coef. 0.333	

Option 4 : PIX (compétences numériques) – M. Keith

TC1BBM84	PIX est un projet public de plateforme en ligne de formation, d'évaluation et de certification des compétences numériques, accessible quel que soit son niveau et sa pratique. Son but est d'apprendre aux usagers à se servir du numérique et à le comprendre. La formation et la plateforme ont été mises en place par le gouvernement et rendues obligatoires dans le cursus de la Licence à l'Université. La plateforme permet d'apprendre, de s'entraîner et de progresser, et d'être certifié. PIX n'est pas un acronyme, mais le nom donné à ce nouveau projet.
12h	
TD	
TM2 (B)	
coef 0.333	
Plus d'information sur l'espace de cours Moodle	

Religion et monde contemporain (UE 8)

4^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1). Choisir 1 option sur 2

Option 1 : Introduction à la sociologie des religions – Mme Jouanneau

TC1BDM81	Cet enseignement vise à faire découvrir aux étudiants la sociologie des religions. Il débute par une présentation de la spécificité du raisonnement sociologique (en tant que discipline académique) sur la religion. Il revient ensuite sur la contribution à la sociologie des religions d'auteurs classiques en la matière.
12h	
CM	
Écrit terminal (A)	
coef. 1	

Option 2 : Projet interdisciplinaire – Mme Aulenbacher

TC1BDM82	(Programme complet à venir)
12h	
CM	
TM2 – échéance le 11 avril 2024 (A)	
coef. 1	

Projet personnel ou professionnel (UE 8)

6^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

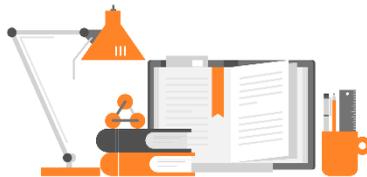
Stage IPR – M. Laouer

TC1BFM81	Comprendre ce qu'est un service, un engagement, un ministère, une professionnalisation. Identifier les enjeux théologiques et pastoraux d'une mission confiée en l'Église. Connaître les différents métiers de l'Église et travailler en réseaux pour faire advenir « un vivre ensemble fraternel ».
24h	
TD	
35h de stage ou	
36h de langues	Devenir pleinement participant de la « collégialité » et répondre aux aspirations spirituelles de nos contemporains. Le stage du projet professionnel est l'occasion de découvrir une réalité éducative, ecclésiale ou associative (milieu scolaire, paroissial, carcéral ; pastorale de la santé ; catéchuménat, etc.). Il se déroule selon le processus élaboré avec l'instance qui accueille (dates, lieux et objectifs). Une convention de stage doit être signée.
TM2a – échéance le	
21 mars 2024 (B)	
coef. 0.2	
TM2b – échéance le	
21 mars 2024 (B)	
coef. 0.3	
Oral terminal (A)	
coef. 0.5	

UE30+

1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e semestre

Au-delà des 30 ECTS	Éléments d'ouverture, de complément disciplinaire ou de professionnalisation pris en complément et en dehors de l'offre de semestre.
---------------------	--



Les cours par semestre

Pour les résumés de cours, voir la présentation par UE précédemment.

Semestre 1 / Préfixe Moodle : THCEADL-S1

UE1 Théologie

TC1BAM11 - 24h - CI (cours et TD)

TM1 – échéance le **6 décembre 2023** (B) coef. 0.2

TM2 – échéance le **21 février 2024** (B) coef. 0.4

Théologie de l'acte de foi et TD de théologie fondamentale : cours et TD

Cours et TD de **M. Dumas**
chargé de cours : **M. Régis**

TC1BAM12 - 24h CM

Oral terminal (A) coef. 0.4

Introduction à l'étude de la théologie

Cours de **M. Deneken**
chargé de cours : **M. Régis**

UE2 Sciences bibliques

TC1BAM21 - 24h – CM

TM1 – échéance le **29 novembre 2023** (B) coef. 0.3

TM2 – échéance le **21 mars 2024** (B) coef. 0.4

Introduction à la Bible (Ancien Testament et Nouveau Testament)

Ancien Testament : Cours de **M. Keith**
chargé de cours : **Mme Laurent**

Nouveau Testament : Cours de **M. Fricker** /
chargé de cours : **Mme Laurent**

TC1BAM22 - 12h – CM

Écrit terminal (A) coef. 0.3

Introduction à l'histoire d'Israël

Mme Laurent

UE3 Histoire de l'Eglise et histoire des religions

TC1BAM31 - 12h – CM

TM1 – échéance le **17 janvier 2024** (B) coef. 0.4

Introduction à l'histoire des religions

Cours de **MM. Boespflug et Kim**
chargé de cours : **M. Kim**

C1BAM32 - 24h – CM

TM2 – échéance le **21 mars 2024** (B) coef. 0.2

Oral terminal (A) coef. 0.4

Histoire du Christianisme antique :
I^{er}-III^e siècles

M. Cutino

UE4 Philosophie et éthique

TC1BAM41 – 24h – CM TM1 – échéance le 20 décembre 2023 (B) coef.0.3	Éthique et christianisme Cours de M. Feix chargé de cours : M. Trautmann
TC1BAM42 – 24h – TD TM2 – échéance le 21 mars 2024 (B) coef. 0.3	Introduction à la philosophie Cours de M. Courtel chargé de cours : Mme Bur
TC1BAM43 – 24h – CM Écrit terminal (A) coef. 0.4	Histoire de la philosophie antique Cours de Mme Vinel chargé de cours : Mme Moulin

UE5 Méthodologie EàD

TC1BAM51 – 12h – TD TM1 – échéance le 8 novembre 2023 (B) coef. 0.4 TM2 – échéance le 11 avril 2023 (B) coef. 0.3 Entretien terminal (A) coef. 0.3	Méthodologie spécifique de l'EàD Cours de M. Keith et M. Trautmann
--	---

UE6 Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) et maîtrise de l'Environnement Numérique et Social de Travail (ERNEST)

TC1BAM61 – 24h – TD TM1a – échéance le 8 novembre 2023 (B) coef. 0.3 TM1b – échéance le 8 novembre 2023 (B) coef. 0.3 Oral terminal (A) coef. 0.4	Méthodologie générale en théologie Cours de M. Trautmann Chargé de cours M. Aka-Brou
---	---

UE7 Langues Vivantes Étrangères

TC1BAM72 – 24h – TD TM1a – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.2 TM1b – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.3 Oral terminal (A) coef. 0.5	Anglais Mme Kuentzler
TC1BAM71 – 24h – TD TM1a – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.2 TM1b – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.3 Oral terminal (A) coef. 0.5	Allemand M. Wehking
TC1BAM73 – 24h – TD Selon les modalités et le calendrier de validation de la formation choisie	Autre langue

UE 30+ Choix libre (facultatif) (voir p. 24)

Semestre 2 / Préfixe Moodle : THCEADL-S2

UE1 Théologie

TC1BBM11 - 12h - CM TM1 – échéance le 20 décembre 2023 (B) coef. 0.25	Initiation à St Thomas d’Aquin M. Milazzo
TC1BBM12 - 24h - CM TM2 – échéance le 21 mars 2024 (B) coef. 0.25	Christologie fondamentale : Jésus de Nazareth M. Dumas
TC1BBM13 - 12h - CM Écrit terminal (A) coef. 0.25	Le Dieu des chrétiens M. Vallin
TC1BBM14 - 12h - CM Écrit terminal (A) coef. 0.25	Les sacrements de l’initiation : baptême et confirmation Cours de M. Wagner compléments de M. Steinmetz chargé de cours : M. Homedes-Palau

UE2 Sciences bibliques

TC1BBM21 - 12h - TD TM1 – échéance le 29 novembre 2023 (B) coef. 0.2 TM2 – échéance le 21 février 2024 (B) coef. 0.3	TD d’Ancien Testament M. Keith
TC1BBM22 - 12h - CM Oral terminal (A) coef. 0.5	Introduction aux lettres et à la théologie paulinienne – Mme Siffer

UE3 Histoire de l’Eglise

TC1BBM31 - 24h - CM TM1a – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.2 TM1b – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.3 Écrit terminal (A) coef. 0.5	Histoire du Christianisme antique : IV-VII^e siècles M. Cutino
--	---

UE4 Philosophie et patristique

TC1BBM42 - 12h - CM TM1 – échéance le 20 décembre 2023 (B) coef. 0.4	Philosophie patristique Mme Moulin
TC1BBM41 - 24h - CM TM2 – échéance le 21 avril 2024 (B) coef. 0.2 Écrit terminal (A) coef. 0.4	Philosophie générale : la liberté Cours de M. Courtel chargé de cours : Mme Bur

UE5 Langues anciennes ou méthodologie EàD

Option 1 pour l’étudiant primo-entrant TC1BBM51 - 12h - TD TM1 – échéance le 08 novembre 2023 (B) coef. 0.4 TM2 – échéance le 11 avril 2024 (B) coef. 0.3 Entretien terminal (A) coef. 0.3	Méthodologie spécifique de l’EàD Cours de M. Keith et M. Trautmann
--	---

Option 2

pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant

TC1BPM11 (grec 1) ou TC1BPM12 (grec 2) ou

TC1BPM13 (grec 3) - 24h - TD

TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les dates d'échéances des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle

Oral terminal (A) coef. 0.75

Première langue ancienne :

Grec

Grec 1 : Mme Buffa

ou **Grec 2 : Mme Siffer**

ou **Grec 3 : Mme Buffa**

UE6 Théologie pratique

TC1BBM61 - 24h – CM

TM2a – échéance le 11 avril 2024 (B) coef. 0.2

TM2b – échéance le 11 avril 2024 (B) coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.5

Introduction à la théologie pratique

Mme Aulenbacher

UE7 Langues Vivantes Étrangères

TC1BBM72 - 24h – TD

TM1a – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.2

TM1b – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.5

Anglais

M. Smyth

TC1BBM71 - 24h – TD

TM1a – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.2

TM1b – échéance le 17 janvier 2024 (B)coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.5

Allemand

M. Wehking

TC1BBM73 - 24h - TD

Selon les modalités et le calendrier de validation de la formation choisie

Autre langue

UE8 Arts et monde contemporain (choisir 3 options sur 4)

TC1BBM81 - 12h – TD

TM1 – QCM disponible du 03 au 10 décembre 2023
(B) coef. 0.333

Option 1 : TD architecture chrétienne

L'architecture ecclésiastique dans sa relation à la liturgie, depuis sa naissance jusqu'à la fin de la période romane – M. Smyth

TC1BBM82 - 12h – CM

Oral terminal (A) coef. 0.333

Option 2 : Iconographie chrétienne

Art pictural, idéologie et liturgie, depuis la naissance de l'iconographie chrétienne jusqu'à l'époque de la crise iconoclaste – M. Smyth

TC1BBM83 - 12h – CM

TM2 – échéance le 11 avril 2024 (B) coef. 0.333

Option 3 : Projet interdisciplinaire

Mme Aulenbacher

TC1BBM84 - 12h – TD

TM2 - (B) coef. 0.333

Option 4 : PIX (compétences numériques)

M. Keith

UE 30+ Choix libre (facultatif) (voir p. 24)

Semestre 3 / Préfixe Moodle : THCEADL-S3

UE1 Théologie

TC1BCM11 - 24h - CM	Christologie dogmatique
TM2a - échéance le 11 avril 2024 (B) coef. 0.2	Cours de M. Knaebel
TM2b - échéance le 11 avril 2024 (B) coef. 0.3	compléments de M. Milazzo
Oral terminal (A) coef. 0.5	chargé de cours : M. Aka Brou

UE2 Sciences bibliques

TC1BCM21 - 24h - CI (cours et TD)	Le Pentateuque :
TM1 - échéance le 29 novembre 2023 (B) coef. 0.2	présentation générale et études de texte
TM2 - échéance le 21 mars 2024 (B) coef. 0.3	M. Keith
TC1BCM22 - 24h - CM	Les évangiles synoptiques
Oral terminal (A) coef. 0.5	M. Fricker

UE3 Histoire de l'Eglise et histoire de l'exégèse

TC1BCM31 - 24h - CM	La Bible et les Pères :
TM2a - échéance le 21 février 2024 (B) coef. 0.1	histoire de l'exégèse patristique
TM2b - échéance le 21 février 2024 (B) coef. 0.4	Cours de Mme Vinel
	chargé de cours : Mme Ponti
TC1BCM32 - 24h - CM	Histoire de l'Église médiévale : Haut Moyen-
Écrit terminal (A) coef. 0.5	Âge (VII-XI^e s.) et histoire byzantine (XI-XV^e s.)
	M. Aoun

UE4 Philosophie et éthique

TC1BCM41 - 12h - CM	La conscience morale
TM1 - échéance le 20 décembre 2023 (B) coef. 0.3	M. Erohubie
TC1BCM42 - 24h - CM	Histoire de la philosophie moderne et
TM2 - échéance le 21 mars 2024 (B) coef. 0.3	contemporaine
	Cours de M. Capelle-Dumont
	chargé de cours : Mme Bur
TC1BCM43 - 24h - CM	Anthropologie philosophique
Écrit terminal (A) coef. 0.4	Cours de M. Courtel
	chargé de cours : Mme Bur

UE5 Langues anciennes ou méthodologie EàD

<p style="text-align: center;">Option 1 <i>pour l'étudiant primo-entrant</i></p> <p>TC1BCM51 - 12h - TD</p> <p>TM1 – échéance le 08 novembre 2023 (B) coef. 0.4</p> <p>TM2 – échéance le 11 avril 2024 (B) coef. 0.3</p> <p>Entretien terminal (A) coef. 0.3</p>	<p>Méthodologie spécifique de l'EàD Cours de M. Keith et M. Trautmann</p>
<p style="text-align: center;">Option 2 <i>pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant</i></p> <p>TC1BRM11 (grec 1) ou TC1BRM12 (grec 2) ou TC1BRM13 (grec 3) - 24h - TD</p> <p>TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les dates d'échéances des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle</p> <p>Oral terminal (A) coef. 0.75</p>	<p>Première langue ancienne : Grec</p> <p>Grec 1 : Mme Buffa ou Grec 2 : Mme Siffer ou Grec 3 : Mme Buffa</p>

UE6 Droit canonique

<p>TC1BCM61 - 12h - TD</p> <p>TM2a – échéance le 21 mars 2024 (B) coef. 0.25</p> <p>TM2b – échéance le 21 mars 2024 (B) coef. 0.25</p>	<p>Travaux dirigés de droit canonique M. Joubert</p>
<p>TC1BCM62 - 12h - CM</p> <p>Oral terminal (A) coef. 0.5</p>	<p>Introduction au droit canonique M. Joubert</p>

UE7 Langues Vivantes Étrangères

<p>TC1BCM72 - 24h - TD</p> <p>TM1a – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.2</p> <p>TM1b – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.3</p> <p>Oral terminal (A) coef. 0.5</p>	<p>Anglais M. Smyth</p>
<p>TC1BCM71 - 24h - TD</p> <p>TM1a – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.2</p> <p>TM1b – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.3</p> <p>Oral terminal (A) coef. 0.5</p>	<p>Allemand M. Wehking</p>
<p>TC1BCM73 - 24h - TD</p> <p>Selon les modalités et le calendrier de validation de la formation choisie</p>	<p>Autre langue</p>

UE 30+ Choix libre (facultatif) (voir p. 24)

Semestre 4 / Préfixe Moodle : THCEADL-S4

UE1 Théologie

TC1BDM11 - 12h - TD	TD de théologie systématique
TM1 – échéance le 20 décembre 2023 (B) coef. 0.3	M. Tchonang
TC1BDM12 - 24h - CM	Sotériologie
TM2 – échéance le 21 mars 2024 (B) coef. 0.3	M. Vallin
TC1BDM13 - 24h - CM	Théologie trinitaire
Écrit terminal (A) coef. 0.4	Cours de M. Knaebel compléments de M. Milazzo chargé de cours : M. Milazzo

UE2 Sciences bibliques

TC1BDM21 - 24h - TD	TD de NT : études de textes des évangiles synoptiques
TM1 – échéance le 08 novembre 2023 (B) coef. 0.2	M. Fricker
TM2 – échéance le 21 février 2024 (B) coef. 0.3	Prophétisme et livres prophétiques dans la Bible
TC1BDM22 - 24h - CM	M. Keith
Écrit terminal (A) coef. 0.5	

UE3 Histoire de l'Église

TC1BDM31 - 24h - CI (cours et TD)	Histoire de l'Église médiévale en Occident : XI^e-XV^e siècles : cours et TD
TM1a – QCM disponible du 21 novembre à 12h au 28 novembre à 12h (B) coef. 0.2	Mme Iribarren
TM1b – échéance le 06 décembre 2023 (B) coef. 0.3	Histoire de l'Église : premier XIX^e siècle
TC1BDM32 - 12h - CM	M. Schmitz
Oral terminal (A) coef. 0.5	

UE4 Ethique

TC1BDM41 - 24h - CM	L'agir humain
TM2a – échéance le 11 avril 2024 (B) coef. 0.3	M. Erohubie
TM2b – échéance le 11 avril 2024 (B) coef. 0.3	

UE5 Langues anciennes ou méthodologie EàD

Option 1 pour l'étudiant primo-entrant	Méthodologie spécifique de l'EàD (voir p. 52)
TC1BDM51 - 12h - TD	Cours de M. Keith et M. Trautmann
TM1 – échéance le 08 novembre 2023 (B) coef. 0.4	
TM2 – échéance le 11 avril 2024 (B) coef. 0.3	
Entretien terminal (A) coef. 0.3	

Option 2

pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant

TC1BPM11 (grec 1) ou TC1BPM12 (grec 2) ou

TC1BPM13 (grec 3) - 24h - TD

TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les dates d'échéances des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle

Oral terminal (A) coef. 0.75

Première langue ancienne :

Grec

Grec 1 : Mme Buffa

ou **Grec 2 : Mme Siffer**

ou **Grec 3 : Mme Buffa**

UE6 Théologie pratique et liturgie

TC1BDM61 - 24h - CM -

TM1 – échéance le 29 novembre 2023 (B) coef. 0.5

Initiation chrétienne :

le langage catéchétique et la pastorale

Cours de M. Wernert

chargé de cours : M. Sperissen

TC1BDM62 - 24h - CI (cours et TD) -

TM2 – échéance le 11 avril 2024 (B) coef. 0.2

Oral terminal (A) coef. 0.3

Introduction à l'histoire de la liturgie

M. Smyth

UE7 Langues Vivantes Étrangères

TC1BDM72 - 24h - TD

TM1a – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.2

TM1b – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.5

Anglais

M. Smyth

TC1BDM71 - 24h - TD

TM1a – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.2

TM1b – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.5

Allemand

M. Wehking

TC1BDM73 - 24h - TD

Selon les modalités et le calendrier de validation de la formation choisie

Autre langue

UE8 Religion et monde contemporain (choisir 1 option sur 2)

TC1BDM81 - 12h - CM

Écrit terminal (A) coef. 1

Option 1 :

Introduction à la sociologie des religions

Mme Jouanneau

TC1BDM82 - 12h - CM

TM2 – échéance le 11 avril 2024 (A) coef. 1

Option 2 :

Projet interdisciplinaire

Mme Aulenbacher

UE 30+ Choix libre (facultatif) (voir p. 24)

Semestre 5 / Préfixe Moodle : THCEADL-S5

UE1 Théologie

TC1BEM11 - 12h - CM TM1 – échéance le 20 décembre 2023 (B) coef. 0.3	Les Sacrements : perspective générale Cours de M. Knaebel chargé de cours : M. Dubois
TC1BEM12 - 12h - CM TM2 – échéance le 21 mars 2024 (B) coef. 0.3	L'Eucharistie Cours de M. Knaebel chargé de cours : M. Dubois
TC1BEM13 - 12h - CM Écrit terminal (A) coef. 0.4	Pneumatologie et doctrine de la grâce M. Vallin

UE2 Sciences bibliques

TC1BEM21 - 12h - CM TM2a – échéance le 21 février 2024 (B) coef. 0.2 TM2b – échéance le 21 février 2024 (B) coef. 0.3	Introduction aux Psaumes M. Buffa
TC1BEM22 - 12h - CM Oral terminal (A) coef. 0.5	Exégèse d'un corpus du NT : L'évangile de Luc et le livre des Actes des apôtres Mme Siffer

UE3 Histoire de l'Eglise

TC1BEM31 - 24h - CI (cours et TD) TM1 – échéance le 29 novembre 2023 (B) coef. 0.2 TM2 – échéance le 11 avril 2024 (B) coef. 0.4	Histoire de l'Église moderne : cours et TD M. Schmitz
TC1BEM32 - 12h - CM Oral terminal (A) coef. 0.4	Les origines de la liturgie : Introduction à l'histoire du rituel chrétien : anaphores d'Orient et d'Occident – M. Smyth

UE4 Philosophie et recherche

TC1BEM41 - 12h - TD TM1 – échéance le 06 décembre 2023 (B) coef. 0.2	TD Initiation à la recherche Cours de M. Capelle-Dumont chargé de cours : Mme Bermon
TC1BEM42 - 24h TM2 – échéance le 11 avril 2024 (B) coef. 0.4	Métaphysique et herméneutique : introduction à la philosophie herméneutique Cours de M. Capelle-Dumont chargé de cours : Mme Moulin
TC1BEM43 - 24h - CM Écrit terminal (A) coef. 0.4	Histoire de la philosophie médiévale Mme Iribarren

UE5 Langues anciennes

Option 1 pour l'étudiant intégré qui n'a pas validé le 3^e niveau de la première langue ancienne

TC1BRM11 (grec 1) ou TC1BRM12 (grec 2) ou
TC1BRM13 (grec 3) - 24h - TD

TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les dates d'échéances des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle

Oral terminal (A) coef. 0.75

Première langue ancienne : Grec

Grec 1 : Mme Buffa

ou **Grec 2 : Mme Siffer**

ou **Grec 3 : Mme Buffa**

Option 2 pour l'étudiant qui a validé le 3^e niveau de la première langue ancienne

TC1BRM21 (Hébreu 1) ou TC1BRM22 (Hébreu 2) ou
TC1BRM23 (Hébreu 3) ou

TC1BRM31 (Latin1) ou TC1BRM32 (Latin 2) ou
TC1BRM33 (Latin 3) - 24h - TD

TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les dates d'échéances des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle

Oral terminal (A) coef. 0.75

Deuxième langue ancienne : Hébreu ou Latin

Hébreu 1 : M. Keith

ou **Hébreu 2 : Mme Laurent**

ou **Hébreu 3 : Mme Laurent**

ou **Latin 1 : Mme Niquin**

ou **Latin 2 : Mme Ralli**

Latin 3 : Mme Niquin

UE6 Ethique et théologie spirituelle

TC1BEM61 - 12h – CM

TM1 – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.25

Théologie spirituelle

Cours de M. Wagner

chargé de cours : M. Tchonang

TC1BEM62 - 12h – CM

TM2 – échéance le 21 mars 2024 (B) coef. 0.25

Théologie du mariage

M. Dumas

TC1BEM63 - 36h – CM

Écrit terminal (A) coef. 0.5

Éléments d'éthique sociale et familiale

M. Feix

UE7 Langues Vivantes Étrangères

TC1BEM72 - 24h – TD

TM1a – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.2

TM1b – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.5

Anglais

M. Smyth

TC1BEM71 - 24h – TD

TM1a – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.2

TM1b – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.5

Allemand

M. Wehking

TC1BEM73 - 24h – TD

Selon les modalités et le calendrier de validation de la formation choisie

Autre langue

UE 30+ Choix libre (facultatif) (voir p. 24)

Semestre 6 / Préfixe Moodle : THCEADL-S6

UE1 Théologie

TC1BFM11 - 24h - CM	L'Église des chrétiens
TM2a - échéance le 21 février 2024 (B) coef. 0.2	Cours de M. Deneken
TM2b - échéance le 21 février 2024 (B) coef. 0.3	chargé de cours : M. Tchonang
TC1BFM12 - 12h - CM	Eschatologie - M. Vallin
Oral terminal (A) coef. 0.5	

UE2 Sciences bibliques

TC1BFM21 - 12h - CM	Exégèse d'un livre sapientiel
TM1 - échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.4	Mme Laurent
TC1BFM22 - 24h - CM	Etude d'un livre du NT : l'évangile de Jean
TM2 - échéance le 11 avril 2024 (B) coef. 0.2	Cours de Mme Morgen
Écrit terminal (A) coef. 0.4	chargé de cours : Mme Buffa

UE3 Histoire de l'Église et histoire des religions

TC1BFM31 - 24h - CM	Histoire des religions : les notions fondamentales
TM1 - échéance le 20 décembre 2023 (B) coef. 0.4	Cours de M. Boespflug
	chargé de cours : M. Kim
TC1BFM32 - 24h	Histoire de l'Église de 1870 à nos jours
TM2 - échéance le 11 avril 2024 (B) coef. 0.2	Cours de M. Perrin
Écrit terminal (A) coef. 0.4	chargé de cours : Mme Lurgo

UE4 Théologie pratique, éthique et philosophie

TC1BFM41 - 12h - CM	Philosophie de la nature
TM1 - échéance le 29 novembre 2023 (B) coef. 0.25	Mme Bur
TC1BFM42 - 12h - TD	TD d'éthique
TM2 - échéance le 21 mars 2024 (B) coef. 0.25	Cours de M. Feix
	chargé de cours : M. Erohubie
TC1BFM43 - 12h - CM	Communication :
Oral terminal (A) coef. 0.2	analyse des langages religieux
	Cours de M. Wernert
	chargé de cours : M. d'Alincourt
TC1BFM44 - 24h - CM	Théologie pratique et spiritualité
Écrit terminal (A) coef. 0.3	Mme Aulenbacher

UE5 Langues anciennes

Option 1 pour l'étudiant intégré qui n'a pas validé le 3^e niveau de la première langue ancienne	Première langue ancienne :
TC1BPM11 (grec 1) ou TC1BPM12 (grec 2) ou	Grec

TC1BPM13 (grec 3) - 24h - TD

TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les dates d'échéances des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle

Oral terminal (A) coef. 0.75

Option 2 pour l'étudiant qui a validé le 3^e niveau de la première langue ancienne

TC1BPM21 (Hébreu 1) ou TC1BPM22 (Hébreu 2) ou TC1BPM23 (Hébreu 3) ou TC1BPM31 (Latin1) ou TC1BPM32 (Latin 2) ou TC1BPM33 (Latin 3) - 24h - TD

TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les dates d'échéances des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle

Oral terminal (A) coef. 0.75

Grec 1 : Mme Buffa

ou **Grec 2 : Mme Siffer**

ou **Grec 3 : Mme Buffa**

Deuxième langue ancienne :

Hébreu ou Latin

Hébreu 1 : M. Keith

ou **Hébreu 2 : Mme Laurent**

ou **Hébreu 3 : Mme Laurent**

ou **Latin 1 : Mme Niquin**

ou **Latin 2 : Mme Ralli**

Latin 3 : Mme Niquin

UE6 Droit et monde contemporain (choisir 2 options sur 3)

TC1BFM62 - 12h - CM

Oral terminal (A) coef. 0.5

TC1BFM61 - 12h - CM

TM1a – échéance le 06 décembre 2023 (B) coef. 0.2

TM1b – échéance le 06 décembre 2023 (B) coef. 0.3

TC1BFM63 - 12h - CM

TM2 – échéance le 11 avril 2023 (B) coef. 0.5

Option 1 : Droit canonique :

le droit matrimonial – M. Ky-Zerbo

Option 2 : Droit canonique :

les sacrements de l'initiation

M. Joubert

Option 3 : Projet interdisciplinaire

Mme Aulenbacher

UE7 Langues Vivantes Étrangères

TC1BFM72 - 24h - TD

TM1a – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.2

TM1b – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.5

TC1BFM71 - 24h - TD

TM1a – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.2

TM1b – échéance le 17 janvier 2024 (B) coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.5

Anglais

Mme Kuentzler

Allemand

M. Wehking

TC1BFM73 - 24h - TD **Autre langue**

Selon les modalités et le calendrier de validation de la formation choisie

UE8 Projet personnel ou professionnel

TC1BFM81 - 24h - TD

TM2a – échéance le 21 mars 2024 (B) coef. 0.2

TM2b – échéance le 21 mars 2024 (B) coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.5

Stage IPR

M. Laouer

UE 30+ Choix libre (facultatif) (voir p. 24)



Enseignements transversaux

Projet interdisciplinaire

Semestres L-S2, L-S4 et L-S6

Thème : Mystique incarnée et théologie engagée (thème provisoire)

Dates : 7 et 8 février 2024

Responsable scientifique : Mme Aulenbacher

Argumentaire :

(Programme complet à venir)

Validation :

Si l'étudiant choisit de participer à ce cours, **l'inscription** à celui-ci doit être renseignée sur le **Contrat pédagogique** conformément aux dispositions de l'UE 6 (ou de l'UE 8) de son semestre (un choix est proposé entre plusieurs options). **L'évaluation** se fera sur la base d'un dossier d'étude concernant une problématique précise en lien avec le sujet. Un espace Moodle spécifique sera ouvert.

Il est possible de suivre les journées interdisciplinaires en **visioconférence**. Un espace Moodle spécifique sera ouvert.



Les langues anciennes (UE5)

Responsable : Mme Cristina Buffa

Les intervenants

NB : SI et SP désignent respectivement les semestres impair et pair, soit le premier et le second semestre d'une année académique

Niveau	Grec	Hébreu	Latin
I	SI : TC1BRM11 SP : TC1BPM11 Mme Buffa	SI : TC1BRM21 SP : TC1BPM21 M. Keith	SI : TC1BRM31 SP : TC1BPM31 Mme Niquin
II	SI : TC1BRM12 SP : TC1BPM12 Mme Siffer	SI : TC1BRM22 SP : TC1BPM22 Mme Laurent	SI : TC1BRM32 SP : TC1BPM32 Mme Ralli
III	SI : TC1BRM13 SP : TC1BPM13 Mme Buffa	SI : TC1BRM23 SP : TC1BPM23 Mme Laurent	SI : TC1BRM33 SP : TC1BPM33 Mme Niquin

L'organisation de l'enseignement des Langues anciennes en Licence EàD

La Licence comporte au moins deux des trois langues anciennes dont la maîtrise s'avère la plus précieuse en théologie catholique : grec, hébreu et latin. Donnant la priorité à l'apprentissage du grec, l'enseignement des langues anciennes est organisé de la manière suivante :

- **L-S1** : pas d'enseignement de langues anciennes
- **L-S2** : grec niveau I
- **L-S3** : grec niveau II
- **L-S4** : grec niveau III
- **L-S5** : 2^e langue niveau I
- **L-S6** : 2^e langue niveau II ou 3^e langue niveau I

Cas des langues anciennes pour les étudiants intégrés

Premier semestre d'intégration : deux cas de figure

1. **Intégrés en L-S2, L-S3 ou L-S4** : Pas de langue ancienne mais Méthodologie de l'EàD
2. **Intégrés en L-S5, L-S6** : Une langue ancienne : choix et niveau à déterminer selon la formation antérieure (Pas de méthodologie de l'EàD)

Deuxième semestre d'intégration : deux possibilités

1. Grec en priorité si un parcours complet de grec n'a pas été réalisé auparavant : niveau à déterminer selon la formation antérieure
2. Sinon, une autre langue, hébreu ou latin : choix et niveau à déterminer selon la formation antérieure.

Semestres suivants : deux possibilités

1. Poursuite du grec (jusqu'au grec 3)
2. Ou une deuxième langue (hébreu ou latin), choix et niveau selon le trimestre d'intégration d'une part, la formation antérieure, d'autre part.

Dans le cadre de l'E.C.I., chaque niveau de langues anciennes est sanctionné par des TM durant le semestre (quatre tests écrits dont la moyenne représente 25% de la note finale) et une épreuve terminale orale en fin de semestre (75 % de la note). Ces TM (tests) ainsi que l'épreuve terminale sont des épreuves de type A : la non-restitution des TM dans les délais prévus entraîne par conséquent une défaillance pour l'UE : **vous ne pouvez vous présenter à l'oral de langue ancienne uniquement si vous avez rendu les 4 TM durant l'année.**

Pour tout renseignement complémentaire concernant les langues anciennes, il est possible de s'adresser à M. Guignard (c.guignard@unistra.fr).

Les ouvrages de Langues Anciennes

Les manuels et les outils de travail nécessaires à l'apprentissage des langues anciennes sont disponibles dans les librairies spécialisées ou sur les principaux sites de vente de livres par correspondance.

Les ouvrages indispensables sont :

Pour le grec :

- OCHSENMEIER E., *Cours de grec du Nouveau Testament*, Excelsis, 2007, 2018 (2e éd. Révisée avec corrigé des exercices)
- NESTLE-ALAND (éds), *Novum Testamentum Graece*, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft (27e ou 28e édition) – **il est indispensable de travailler avec l'édition du texte grec**

Pour l'hébreu :

- LAMBDIN T.O., *Introduction à l'hébreu biblique*, Lyon, Profac, 2008 (traduction française F. Lestang)
- LAMBDIN T.O., *Introduction à l'hébreu biblique : corrigé des exercices*, Lyon, Profac, 2011 (traduction française F. Lestang)

Pour le latin :

- DELEANI S., *Initiation à la langue latine et à son système*, Paris, A. Colin, 2015 (4^e édition)
- MORISSET R., GASON J., THOMAS A. et BAUDIFFIER E., *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard

Pour faciliter cet apprentissage, les ouvrages conseillés sont :

Pour le grec :

- INGELAERE J.C., MARAVAL P. et PRIGENT P., *Dictionnaire grec-français du Nouveau Testament*, Villiers-Le-Bel, Alliance biblique universelle

Pour l'hébreu :

- *Biblia Hebraica Stuttgartensia*, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft
- MARCHAND-ENNERY, *Dictionnaire de la Bible hébraïque*, Paris, Colbo

Pour le latin :

- GAFFIOT F., FLOBERT P., *Le Grand Gaffiot. Dictionnaire Latin-Français*, Paris, Hachette (NB : l'édition de 1934, librement consultable sur <http://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php>, peut suffire pour un usage courant)
- BLAISE A., CHIRAT H., *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Turnhout, Brepols, 1993

Le Gaffiot et le Blaise, ainsi que d'autres dictionnaires, sont interrogeables dans la *Database of Latin Dictionaries* (Brepols.net), accessible à tout étudiant strasbourgeois via le catalogue des bibliothèques de notre université (<https://bu.unistra.fr/.do#0>, onglet « Bases en ligne »).

Les langues vivantes étrangères (UE7)

Responsable : Mme Cristina Buffa

La formation aux langues vivantes étrangères (LVE) est effective dès le premier semestre et pour tous les semestres de la Licence. Elle correspond à l'UE 7 et est créditée régulièrement de 3 ects (soit 10% des 180 ects de la Licence). La formation n'a pas pour but d'initier à la pratique d'une nouvelle langue, mais elle vise l'entretien et l'approfondissement de compétences déjà acquises. Une exception à ce principe est possible.

Au premier semestre de la Licence (L-S1) ou au premier semestre de sa formation (pour les étudiants intégrés), l'étudiant est invité à évaluer son niveau par un test de positionnement dans la LVE choisie.

Un parcours à la carte

L'étudiant est autonome dans la gestion de son apprentissage et libre du choix de la langue à condition que celle-ci soit différente de sa langue d'origine. La Faculté de Théologie catholique met à la disposition de ses étudiants une formation et un cadre pédagogique pour l'allemand et pour l'anglais, en lien avec les besoins de sa spécialité. Les parcours en allemand et en anglais proposés par notre Faculté ne sont pas une initiation, mais un accompagnement destiné à entretenir et à enrichir une compétence qu'on possède déjà.

L'enseignant référent pour l'allemand est

- **M. Wehking**

L'enseignant référent pour l'anglais est

- **Mme Kuentzler**, pour les semestres **L-S1** et **L-S6**
- **M. Smyth**, pour les semestres **L-S2** à **L-S5**

Si l'étudiant opte pour une LVE autre que l'une de ces deux proposées, il doit trouver lui-même les moyens de sa formation. Il lui revient également de fournir les preuves de son parcours et de la validation au terme de chaque semestre. L'étudiant non francophone peut opter pour le français comme LVE : « F.L.E. » français langue étrangère. Les documents justificatifs pourront être adressés à M. Perrin.

Les modalités d'évaluation suivent le calendrier de l'E.C.I. propre au parcours EàD. Les enseignants en charge fixeront la nature des travaux demandés pour l'épreuve intermédiaire (TM1), de préférence par un fichier distinct mis en ligne sur Moodle. Les épreuves sont affectées du coefficient 0,50 pour l'épreuve intermédiaire et pour l'épreuve orale terminale. Les étudiants concernés par la validation d'un cours d'allemand ou d'anglais sont invités à contacter l'enseignant de leur langue et de leur semestre, dès leur inscription pédagogique, pour préciser la nature du travail à réaliser.

Les possibilités de formation

Des exemples de progression et une liste indicative de possibilités de formation sont fournis par les fascicules / espaces de cours respectifs. Les propositions consistent, p. ex., en des moyens numériques (CD-Rom, sites internet...) et à une sélection adaptée d'ouvrages, grammaires et livres d'exercices disponibles dans les bibliothèques ou dans le commerce. L'étudiant établit son projet pour le semestre et le soumet, conformément aux indications du fascicule et / ou des modalités E.C.I., à l'enseignant référent, notamment en vue du TM1.

Pour ceux qui le souhaitent, la participation à un cours de langue, à un stage ou à un séjour linguistique peut s'intégrer et trouver place dans un tel processus de formation à la carte. À volume horaire correspondant, la validation se fera sur la base des pièces justificatives requises. Pour tout renseignement, prendre contact avec M. Perrin.

Dispenses

L'étudiant qui a déjà validé un cycle d'études comportant une formation en langues vivantes peut bénéficier d'une mesure dite d'« intégration » (ou VAPP). Il peut être dispensé de tout ou partie des UE de LVE (pièces justificatives exigées).

L'étudiant qui fait la preuve d'une formation en LVE d'au moins 144 heures (6 fois 24h / semestre) (stages, cours, séjours linguistiques, acquis professionnels...) peut être dispensé, selon le cas, de l'ensemble des LVE. L'étudiant qui fait la preuve d'une formation en LVE de moins de 144 heures mais d'au moins 24h (stages, cours, séjours linguistiques, acquis professionnels...) peut bénéficier, selon le cas, d'une dispense partielle.

Toute demande de dispense devra se faire auprès du responsable pédagogique au moment de l'inscription pédagogique en fournissant les diplômes et relevés de notes.

Renseignements

cbuffa@unistra.fr Pour tout renseignement complémentaire concernant les LVE, s'adresser à Mme Buffa (cbuffa@unistra.fr).



Le numérique et la certification PIX

Responsable : M. Pierre Keith

Développez vos compétences numériques. PIX est un projet public de plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques : <https://pix.fr/>

Présentation générale

Au 2^e semestre de la Licence EAD (L-S2 UE8), l'étudiant est invité à confirmer et à certifier un ensemble de compétences numériques. Cette certification s'appuie sur un dispositif européen (DigCom) et est destinée à devenir une référence dans son domaine. Les savoir-faire numériques acquis par l'expérience et par la formation sont nécessaires aujourd'hui dans le cadre d'un cursus universitaire et dans de nombreux domaines de la vie courante et professionnelle. Ces savoir-faire ont été rassemblés en cinq grands domaines :

- Information et données (mener une recherche, gérer des données...)
- Communication et collaboration (interagir, publier, collaborer...)
- Création de contenu (créer et développer des documents...)
- Protection et sécurité (protéger les données personnelles, la vie privée, la santé, l'environnement...)
- Environnement numérique (construire un environnement numérique...)

La certification PIX atteste d'un niveau, qui a été fixé par l'Université de Strasbourg à partir de l'ensemble des compétences numériques. Il correspond grosso modo au niveau moyen : 4 sur une échelle de 1 à 8 (du niveau du débutant à celui de l'expert). Une information détaillée sur les domaines, les niveaux et la manière d'acquérir les points « PIX » est disponible sur le site du PIX (<https://pix.fr/>).

La formation et son évaluation

La formation nécessite un ordinateur équipé d'une connexion Internet. Elle s'appuie sur des modules et des exercices disponibles sur le site du PIX, et sur des ressources disponibles via Moodle. Il est conseillé d'utiliser le navigateur **Firefox** pour l'accès aux différentes plates-formes.

La première démarche consiste à créer son compte, en se connectant sur le site du PIX, et à réaliser le test de positionnement qui est proposé. Ce positionnement indique à l'utilisateur son niveau dans chaque compétence et esquisse son profil numérique.

La formation complémentaire est proposée et encadrée à partir de l'espace Moodle du cours. Il est conseillé de ne pas tarder à réaliser le test de positionnement et à démarrer la formation. Des tests intermédiaires peuvent être réalisés à tout moment pour mesurer sa progression.

Le test de certification a lieu à la fin du semestre, durant la semaine des épreuves terminales. Il est organisé par la cellule PIX de l'université. La réalisation du test de positionnement est obligatoire pour se présenter à la certification. La certification PIX sera délivrée au format numérique, après la délibération d'un jury national. Par ailleurs, la note qui sera prise en compte dans le calcul de la moyenne de l'UE (cf. L-S2 UE8), dépend du nombre de points validés (pix) lors de la certification, qu'elle soit réussie ou non.

Renseignements

Le correspondant PIX pour la Faculté de théologie catholique est M. Pierre Keith (pkeith@unistra.fr).

Les stages

Présentation générale

1) Une **UE stage de 3 ECTS** demande une présence effective et active sur le lieu de stage de 35 heures AU MOINS, auxquelles s'ajoutent :

- les heures de suivi par le tuteur et l'enseignant responsable ;
- le temps de travail personnel accordé à la rédaction du rapport de stage ;
- l'entretien final avec l'enseignant responsable à partir du rapport de stage.

2) Au cas où un enseignement de langue remplacerait un stage, il consistera en la validation d'un cours de langue de 24h (TD ou CM) + la fréquentation d'un laboratoire de langue à raison d'au moins 12h, attestation du laboratoire à l'appui (CRAL/SPIRAL etc.).

L'université est dotée d'une application pour la création et la gestion des stages : PStage (via l'ERNEST.). Tout stage obligatoire doit faire l'objet d'une convention de stage (saisie par l'étudiant via son ERNEST).

Une convention de stage pour quoi faire ?

La convention de stage définit les conditions du stage et, pour l'essentiel, les garanties dont bénéficie l'étudiant. Elle couvre l'étudiant en cas d'accident et permet de demander une attestation de stage à l'organisme d'accueil.

Délais à respecter

La demande de convention de stage en ligne doit être faite au minimum :

- **1 mois avant** le début du stage pour un **stage en France** ;
- **2 mois avant** le début du stage pour un **stage à l'étranger**.

Attention : Si vous avez déjà commencé le stage, la convention de stage ne pourra pas en tenir compte. La convention de stage ne sera datée qu'à partir du moment où la demande de convention de stage aura été faite via l'ERNEST. L'Université ne délivre pas de convention de stage lorsque le stage est terminé. Le stage doit être terminé au plus tard le 30 septembre 2024.

**Pour les stages en juillet – août - septembre 2024,
la demande de convention doit être déposée avant le 1er juillet 2024.**

Comment procéder ?

L'université est dotée d'une application pour la création et la gestion des stages : **PStage** (via l'ERNEST). Les étudiants doivent se connecter sur Pstage et remplir eux-mêmes la convention qui sera générée automatiquement et transmise au secrétariat.

Ils doivent avoir choisi un lieu de stage et remplir **le numéro de SIRET ou SIREN** (le demander aux paroisses si nécessaire). La convention est transmise au secrétariat au plus tard 15 jours avant le début du stage déjà signée par le tuteur de stage, le responsable du lieu de stage et l'étudiant. Le doyen et l'enseignant référent signeront par la suite et deux exemplaires seront rendus à l'étudiant (un pour lui et un pour l'organisme de stage).

Il est important de faire la convention de stage au tout début du semestre.

L'étudiant doit remettre 2 TM sur la plateforme Moodle à des dates précises. Il rédigera un rapport de stage qui servira à l'oral final.

Ressources

Les bibliothèques

Même à distance, vous avez la possibilité d'effectuer des recherches documentaires dans le domaine de la théologie, en passant par le site internet de l'Université (<http://bu.unistra.fr>).

Voici quelques éléments pour vous repérer et vous aider à trouver une référence bibliographique, à accéder à un article d'encyclopédie ou de revue en ligne, ou encore vous procurer un ouvrage disponible dans une bibliothèque située loin de chez vous.

N'hésitez pas à visionner les tutoriels vidéo mis à votre disposition par les BU :

https://bu.unistra.fr/opac/article/tutoriels/trouver_tutoriels

Vous trouverez également quelques éléments d'un cours de méthodologie documentaire ainsi qu'un panorama des ressources à distance en sciences religieuses de l'Université de Strasbourg sur Moodle :

<https://moodle3.unistra.fr/course/view.php?id=13063>

Enfin la page suivante liste quelques ressources en lignes utiles en sciences religieuses :

https://bu.unistra.fr/opac/article/sciences-religieuses/td_disc_sciences_religieuses

N'hésitez pas à utiliser ces outils et à passer à la bibliothèque des Facultés de théologie de Strasbourg lors de vos sessions ou des examens !

Pour travailler depuis chez vous sur la méthodologie de la recherche documentaire :

- <http://urfist.chartes.psl.eu/cerise/>
- <https://infotrack.unige.ch/> (une plateforme plus ludique, avec quizz et vidéos)

Où trouver un ouvrage ?

A l'Université de Strasbourg et à la BNU :

- le catalogue des bibliothèques universitaires de Strasbourg (dont les bibliothèques de théologie et la BNU) : <http://bu.unistra.fr>

En France :

- le catalogue du **SUDOC** : <http://www.sudoc.abes.fr> (catalogue collectif français réalisé par les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche ; il comprend plus de 10 millions de notices bibliographiques qui décrivent tous les types de documents : livres, thèses, revues, ressources électroniques, documents audiovisuels, microformes, cartes, partitions, manuscrits et livres anciens...)
- le catalogue du **CCFr** (Catalogue Collectif de France) : <https://ccfr.bnf.fr> ; il localise environ 30 millions de documents conservés dans les bibliothèques françaises et donne un accès unique et simultané à plusieurs grands catalogues français : BnF (Bibliothèque Nationale de France), SUDOC, bases patrimoine et manuscrits, catalogues de bibliothèques municipales, certaines bibliothèques religieuses ou encore RACHEL (catalogue collectif du Réseau européen des bibliothèques judaïca et hebraïca)

Comment approfondir vos recherches ?

Le portail documentaire de l'Unistra permet d'accéder aux ressources électroniques mises à disposition par le Service Commun de la Documentation (SCD) et par la BNU. Il offre également un ensemble d'outils facilitant la recherche documentaire.

Un accès unique à toutes les ressources électroniques :

- les catalogues de l'Unistra
- les bases de données (références bibliographiques et texte intégral) : CAIRN, Religious and Theological Abstracts ou Index theologicus par exemple
- les encyclopédies en ligne : Encyclopaedia Universalis on line (BNU) ou l'Encyclopédie de l'Islam (Unistra) par exemple
- les livres électroniques : la collection « Que sais-je » est disponible en ligne, et de nombreux ebooks dans le domaine de la théologie et des sciences religieuses également :
 - <https://bu.unistra.fr/opac/.do?sysb=polo&idRicerca=6628>
 - <https://bu.unistra.fr/opac/.do?sysb=polo&idRicerca=6629>
- les revues en ligne : les Etudes philosophiques, Revue de métaphysique et de morale, Recherches de Science Religieuse, Journal for the Study of the New Testament ou Biblica par exemple
- les catalogues nationaux et internationaux

Des outils simplifiant la recherche et l'exploitation des résultats :

- accéder depuis chez soi aux ressources payantes
- interroger plusieurs catalogues et/ou bases de données en même temps
- enregistrer des références ou les envoyer par messagerie
- programmer des recherches pour qu'elles se répètent automatiquement
- accéder directement au texte intégral s'il est disponible
- relancer la recherche dans une autre ressource grâce à des liens

L'accès à distance à ces ressources nécessite une authentification avec l'identifiant et le mot de passe de votre compte ERNEST (Environnement numérique et social de Travail) fournis lors de votre inscription ou une authentification.

Où emprunter un ouvrage de théologie à Strasbourg ?

- **Bibliothèque des Facultés de Théologie (Unistra) :**
 Palais Universitaire (rez-de-chaussée – aile gauche – salle 1)
 9, place de l'Université
 67084 STRASBOURG Cedex
 03 68 85 68 25
theo-bib@unistra.fr
- **Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg (BNU) :**
 6, place de la République
 BP 51029
 67070 STRASBOURG Cedex
 03 88 25 28 00
<https://www.bnu.fr/fr>
- **Bibliothèque de Droit Canonique (Unistra) :**
 Palais Universitaire (rez-de-chaussée – aile droite – salle 31)
 9, place de l'Université
 67084 STRASBOURG Cedex
 03 68 85 68 32
theo-idc-bib@unistra.fr

- **Bibliothèque de Pédagogie Religieuse (Unistra) :**

Palais Universitaire (rez-de-chaussée – aile droite – salle 46)
9, place de l'Université
67084 STRASBOURG Cedex

Les étudiants de l'EàD de passage à Strasbourg ont par exemple la possibilité d'emprunter jusqu'à dix ouvrages à la Bibliothèque des Facultés de Théologie, pour une durée de trois semaines renouvelables une fois. Les prolongations peuvent s'effectuer par téléphone ou par e-mail (theo-bib@unistra.fr) et les retours par voie postale avec accusé de réception.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des différentes bibliothèques sur leurs conditions de prêt.

Comment faire venir un livre localisé dans une bibliothèque située loin de votre domicile ?

Qu'est-ce que le PEB (prêt entre bibliothèques) ?

Le prêt entre bibliothèques permet d'emprunter des ouvrages ou de se procurer des photocopies d'articles de revues qui ne sont pas disponibles dans les bibliothèques situées à proximité de votre domicile. Vous avez ainsi la possibilité d'utiliser ce service pour emprunter des livres localisés à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg (BNU), à la bibliothèque des Facultés de Théologie de Strasbourg ou encore dans d'autres bibliothèques universitaires françaises ou étrangères. Il suffit d'en faire la demande auprès de votre bibliothèque universitaire de proximité, ou même de certaines bibliothèques municipales s'il n'y a pas de bibliothèque universitaire près de chez vous (attention il faudra nécessairement vous inscrire dans la bibliothèque auprès de laquelle vous ferez vos demandes de PEB). Celle-ci prendra contact avec la bibliothèque qui possède l'ouvrage demandé.

Le prêt ne se pratique que de bibliothèque à bibliothèque : aucun livre ne sera directement envoyé chez vous. Sauf indication contraire, vous devrez rendre l'ouvrage à la bibliothèque dans laquelle vous avez fait votre demande de PEB. Cette bibliothèque se chargera de le renvoyer à la bibliothèque qui l'a fourni. Il s'agit d'un service payant (frais d'acheminement et de traitement).

Comment procéder pour faire venir un livre qui se trouve ailleurs qu'à Strasbourg à la Bibliothèque des Facultés de Théologie via le PEB ?

Il faut tout d'abord localiser le document. La recherche dans le SUDOC reste le meilleur moyen de trouver un ouvrage. En cliquant sur la rubrique « Où trouver ce document » située juste au-dessus de la notice de l'ouvrage qui vous intéresse, vous verrez apparaître la liste des bibliothèques possédant ce livre. Cliquez sur le nom de la bibliothèque pour obtenir la cote et les conditions de prêt entre bibliothèques de cet ouvrage et cliquez encore une fois sur le nom de la bibliothèque pour obtenir davantage de renseignements sur cette dernière.

Il est nécessaire de bien relever les références du document (titre, auteur éditeur, si possible ISBN) et de les transmettre au personnel de votre bibliothèque qui fera suivre votre demande.

La Bibliothèque des Facultés de Théologie ne gère pas directement les demandes de PEB et les envois de documents : il convient de s'adresser au service de PEB de la BNU. Il suffit de remplir le formulaire disponible sur cette page : <http://www.bnu.fr/services/pre-entre-bibliotheques>

Les revues

Revue des Sciences Religieuses

Publication liée à la Faculté de théologie catholique, la *Revue des Sciences Religieuses* a été fondée en 1921. Publiée par des enseignants-chercheurs de la Faculté en collaboration avec un comité scientifique international, la Revue accueille leurs travaux et ceux de leurs collègues d'autres universités. Elle aborde plusieurs champs disciplinaires : l'exégèse biblique et, en général, les sciences bibliques, l'histoire de l'Église et l'histoire du Christianisme, la théologie systématique, la philosophie, la théologie morale et l'éthique, les sciences humaines et sociales dans leur application au champ religieux.

Les numéros anciens de la Revue sont librement accessibles en ligne :

- de 1921 à 2005 sur le site : www.persee.fr/web/revues/home
- après 2005 sur le site : <https://journals.openedition.org/rsr/>

Abonnement

(4 numéros par an)

France : 55 € (45 € pour les étudiants)

Étranger : 65 € (55 € pour les étudiants)

Contact

Secrétariat de la revue

Tel : 03 68 85 68 29 - Fax : 03 88 37 92 09

Courriel : revue_sr@unistra.fr - Site internet :

<https://journals.openedition.org/rsr/>

Directeur

M. Philippe Vallin - vallin@unistra.fr

Rédacteur en chef

M. Christophe Guignard - c.guignard@unistra.fr

Rédactrices en chef adjointes

Mme Nathalie Siffer - siffer@unistra.fr

Mme Isabelle Moulin - imoulin@unistra.fr

Revue de Droit Canonique

La Revue de Droit Canonique (RDC) paraît sans interruption depuis 1951, ce qui fait d'elle la plus ancienne revue française de droit canonique en activité. La RDC publie des articles scientifiques, les actes des colloques et journées d'études organisés par l'Institut de droit canonique et par ses partenaires scientifiques, des comptes rendus d'ouvrages, etc.

Derniers numéros parus : *Mitis Iudex Dominus Iesus, Mitis et Misericors Iesus. Justice, vérité, miséricorde : la révision du procès en nullité de mariage* (67/1, 2017) ; *Reconfigurations paroissiales. Varia* (67/2, 2017) ; *Mariages mixtes, mariages interreligieux, mariages disparus. Varia* (68/1, 2018) ; *Varia* (68/2, 2018) ; *Vie consacrée, Varia* (69/1, 2019), *Varia* (69/2, 2019) ; *La tentation du cléricalisme* (70/1-2, 2020). *Diffusion des normes dans l'Église. Les législations ecclésiastiques locales (1215-1500)* (71/1, 2021), *Réformes dans l'Église – Réforme de l'Église* (71/2, 2021), *Les Dominicains, la modernité et le droit* (72, 2022).

Abonnement	38 € par an Spécial étudiant : 25 € par an – Spécial Afrique (sur demande) Prix au volume : 22 €
Contact	Palais Universitaire – bureau 38 9 place de l'Université - 67084 Strasbourg Cedex Tél : 03 68 85 68 88 Courriel : rdc@unistra.fr - Site internet : www.droitcanon.com
Directeur	M. Marcel Metzger
Rédacteur en chef	M. Marc Aoun

Amicale des étudiants en théologie catholique

L'amicale de théologie catholique existe depuis le dépôt de ses 1^{ers} statuts en 1957. De nombreux étudiants se sont succédés et engagés de manière désintéressée dans cette association qui regroupe, non seulement des étudiants en formation, mais aussi des anciens étudiants et des enseignants.

Chaque année une nouvelle équipe d'étudiants s'investit pour proposer :

- des avantages boutiques
- une interface avec la Faculté
- des supports de cours

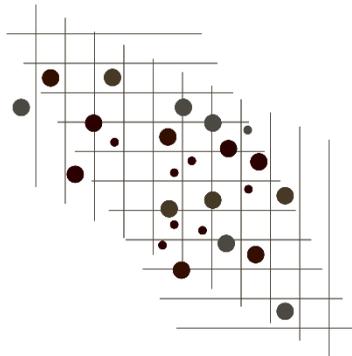


Rencontres et des activités

- Un accueil à la rentrée pour les nouveaux étudiants.
- Des « moments » tout au long de l'année universitaire réunissant professeurs et étudiants.
- Des soirées et des sorties conviviales (week-end, voyages, etc.).
- Des festivités avec les autres amicales du Palais Universitaire (St Nicolas, Carnaval).
- Des rencontres et échanges avec les théologiens protestants.

Renseignements

L'amicale des étudiants en théologie catholique
9 place de l'Université – 67084 Strasbourg Cedex



Réseau Alumni

Vous allez pouvoir rejoindre le réseau Alumni ! Qu'est-ce qu'un Alumni ? Pluriel du latin *alumnus* qui veut dire élève, alumni est le terme adopté pour désigner une communauté d'élèves. Le réseau Alumni de l'Université de Strasbourg réunit les diplômés, personnels et doctorants parmi les facultés, écoles et instituts de l'Université. Il est ouvert aux étudiants afin de pouvoir tisser son réseau dès aujourd'hui.

Pourquoi s'inscrire au Réseau Alumni Unistra ?

Entraide

Se faire parrainer
 Contacter des experts dans tous les domaines grâce à l'annuaire en ligne
 Contacter les ambassadeurs nationaux ou internationaux

Reseautage

Développer dès maintenant son réseau professionnel
 Participer à des événements et rencontrer d'autres alumni
 S'inspirer des portraits et témoignages des anciens

Carrière

Accéder à des offres d'emploi
 Être visible des recruteurs grâce à la candidathèque
 Participer à des événements emploi (ateliers, afterworks, webinars)

Savoirs

Recevoir la newsletter trimestrielle Alum'News
 Rester en lien avec son école, faculté ou institut et votre université grâce à des groupes en ligne
 Consulter les articles et témoignages en ligne

Pour vous inscrire, connectez-vous dès à présent sur <http://alumni.unistra.fr> avec vos identifiants ERNEST. Pour plus d'information : contact@alumni.unistra.fr

Logement à Strasbourg

Les épreuves de fin d'année ainsi que les sessions de langues anciennes et d'information pédagogique se déroulent dans les locaux de la faculté, au Palais Universitaire – 9 Place de l'Université. Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des candidats.

Il est possible de réserver une chambre dans l'un des établissements suivants, en veillant à ne pas trop tarder.

Communauté Assomptionniste

26, boulevard de l'Orangerie
67000 Strasbourg – Tél : 03 88 61 87 02
Frère Robert : 06 73 74 55 37, e-mail :
aastbg@gmail.com

Cité Universitaire de la Robertsau

14, route de la Wantzenau
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.45.88.00
à proximité du Palais de l'Europe

Amitel

Foyer Mixte de Jeunes travailleurs et Etudiants
8, rue de Soleure
67085 Strasbourg – Tél : 03 88 36 15 28
demande à faire par internet : www.amitel-fjt.com

Foyer des Pères Oblats

21, route de la Wantzenau
67000 Strasbourg – Tél : 03 88 31 07 12
à proximité du Palais de l'Europe
contacter Frère Joseph

Foyer étudiant Jean Sturm

2 A rue Salzmann
67000 Strasbourg – Tél : 03 88 15 76 00
Internet : www.chapitre-saint-thomas.org

Foyer de l'étudiant catholique (FEC)

17 place Saint Étienne
67000 Strasbourg – Tél 03 88 35 36 20
demande à faire par internet : <https://www.fec-strasbourg.org>

Séminaire Protestant

1b, quai St Thomas
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.15.76.00
à proximité de la Petite France, 3 chambres disponibles
accès au Palais Universitaire : bus n° 10
contact : Matthieu Schmitt : 06 72 69 57 50 /
Internet : www.fondation-saint-thomas.fr

Centre Bernanos

Aumônerie Universitaire Catholique
4, rue de Palerme
67000 Strasbourg – Tél : 09.70.40.59.41 / Mobile : 06.40.09.09.97
à proximité de l'Esplanade et du campus central (Patio)

Pères du St Esprit – Communauté Spiritaine

8-10, avenue de la Forêt-Noire
67000 STRASBOURG – Tél : 03.88.61.36.57 / Fax : 03.88.41.19.52
Mobile : 06 28 74 32 76
e-mail Économe : schmitdctcssp@gmail.com
e-mail Supérieur : lakshi@hotmail.co.uk

Communauté Dominicaine

Centre E. Mounier
41, boulevard de la Victoire
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.21.24.12
à proximité du Palais Universitaire
e-mail : hotellerie.strasbourg@gmail.com
contact : Frère Anis

Centre La Rencontre

Sœurs de la Croix
20 rue de la Charité
67100 Strasbourg – Tél : 03.88.44.96.60
e-mail : centre.larencontre@srdelacroix.fr

Communauté des Sœurs Servantes de l'Eucharistie

16, rue des Sœurs
67000 Strasbourg – Tél : 09.66.12.57.23 /
Mobile : 06.40.63.68.72
à proximité de la Cathédrale

Communauté Le Puits de Jacob

5, Rue Saint-Léon
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.22.11.14
foyer en dehors de Strasbourg, à Plobsheim,
avec un temps de trajet d'environ 50 minutes en
bus/tram
e-mail : contact@puitsdejacob.com

Le Foyer « Saint Bernard »

4, boulevard Jean-Sébastien Bach
67000 Strasbourg
Pierre Eckert : 06.62.44.16.22
e-mail : foyer.saintbernard@gmail.com

Communauté des Diaconesses (Mamré)

3, rue Ste Elisabeth
67000 Strasbourg
contacts : Evelyne Peter – Tél. : 03.69.06.50.38 ;
Sœur Claudine – Tél. : 03.88.14.42.54
e-mail : mamre@diaconesses.fr

Centre Culturel St Thomas

2, rue de la Carpe Haute
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.31.19.14
à proximité du Palais de l'Europe

Couvent de Marie-Réparatrice

14, rue Ste Elisabeth
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.36.19.01
à proximité des hospices civils, chambres
disponibles ponctuellement

CIARUS

7, rue Finkmatt
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.15.27.88 / Fax :
03.88.15.27.89
Internet : www.ciarus.com



Hôtel Victoria

7, rue du Maire Kuss
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.32.13.06 / Fax :
03.88.32.69.78
à proximité de la Gare centrale
Internet : <http://hotelvictoriastrasbourg.com>

Hôtel Patricia

1A, rue du Puits
67000 Strasbourg – Tél : 03 88.32.14.60 / Fax :
03.88.32.19.08
à proximité de la place Gutenberg
Internet : <http://hotelpatricia.fr>

Hôtel de l'Ill

8, rue des Bateliers
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.36.20.01 / Fax :
03.88.35.30.03
à 5 minutes du Palais Universitaire
Internet : www.hotel-ill.com

Hôtel Esplanade

1, boulevard Leblois
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.61.38.95 / Fax :
03.88.60.66.87
à 5 minutes du Palais Universitaire
Internet : <http://hotel.esplanade.fr>

Hôtel les 3 Roses

7, rue de Zurich
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.36.56.95 / Fax :
03.88.35.06.14
à 5 minutes du Palais Universitaire
Internet : info@hotel3roses-strasbourg.com

Résidence Louise

22, rue de Bouxwiller
67000 Strasbourg – Tél : 03.83.54.32.67
à proximité de la Gare

Hôtel Cap Europe

6, rue de Bitche
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.24.81.24
à deux arrêts de tram du Palais Universitaire
(ligne E)
e-mail : contact@cap-europe-hotel.com
Internet : www.cap-europe-hotel.com

L'accès au Palais Universitaire



En voiture

- Venant de Mulhouse ou de Paris

Sur l'autoroute, sortie « Avenue des Vosges », remonter l'Avenue des Vosges et dans le prolongement, l'Avenue d'Alsace. Sur la place Sébastien Brant, prendre la première à droite, direction « Krutenau », le Palais Universitaire se trouve à 100 mètres sur votre gauche.

- Venant de Kehl

Après la frontière, prendre direction « Palais de l'Europe » par la route du petit Rhin sur votre droite. A la prochaine intersection, prendre « Strasbourg centre » puis « Place Arnold ». Vous vous trouvez sur l'Avenue de la Forêt Noire. Arrivé Place Sébastien Brant, prendre la première à gauche, direction « Krutenau », le Palais Universitaire se trouve à 100 mètres sur votre gauche.

De l'aéroport

L'aéroport est desservi par une navette train et est ainsi relié à la gare de Strasbourg en 9 minutes

De la gare SNCF

- En bus

A partir de la gare, et avec les bus CTS : prendre la ligne 10 Gare Centrale ceinture : arrêt Brant Université

- En Tram

Prendre la ligne C (direction Neuhof Rodolphe Reuss) jusqu'à la station Gallia

Lexique des abréviations

ATER	Attaché Temporaire d'Études et de Recherche	ENT	Environnement Numérique de Travail
BNUS	Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg	FTC	Faculté de Théologie Catholique
C2i	Certification Informatique et Internet	HDR	Habilitation à Diriger des Recherches
CA	Conseil d'Administration	IDC	Institut de droit canonique
CAPER	Certificat d' Aptitude à l'Enseignement Religieux (voir DUFAPER)	IPR	Institut de Pédagogie Religieuse
CC	Contrôle Continu	IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
CFVU	Conseil des Formations et de la Vie Universitaire	LMD	Licence – Master – Doctorat
CI	Cours Intégré (TD+CM)	LRU	Loi sur la Liberté et les Responsabilités des Universités (Loi Pécresse)
CM	Cours magistral	L-S1	Premier semestre de Licence
CSPR	Certificat Supérieur de Pédagogie Religieuse	LThC	Licence Théologie catholique
CSRES	Centre de Sociologie des Religions et d'Éthique Sociale	LThP	Licence Théologie protestante
DAEU	Diplôme d'Accès aux Études Universitaires	MCF	Maître de Conférences
DAP	Demande d' Admission Préalable	MISHA	Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace
DEHJ	Département d'étude hébraïque et juives	MMM	Master Mondes musulmans
DESU	Diplôme d'Études Supérieures Universitaires	MReSEP	Master Religions, sociétés, espace public
DFC	Département de la Formation Continue	M-S1	Premier semestre de Master
DST	Devoir Sur Table	MThC	Master Théologie catholique
DSTC	Diplôme Supérieur de Théologie Catholique : <i>Licentia docendi</i>	MThP	Master Théologie protestante
DU	Diplôme d'Université	PDF	Le Portable Document Format créé par Adobe Systems
DUDC	Diplôme Universitaire de Découverte du Christianisme	PÉAP	Projet d'Études et Accompagnement Pédagogique
DUFAPER	DU de Formation à l'Action Pastorale et à l'Enseignement Religieux	PR	Professeur
EA	Équipe d'Accueil	PUS	Presses Universitaires de Strasbourg
EAD	Enseignement à Distance	SHS	Sciences humaines et sociales
ECl	Évaluation Contrôle Intégral	TIC	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
ECTS	<i>European Credits Transfer System</i>	TM	Travail à la Maison
EDTSR	École Doctorale de théologie et de sciences religieuses	TP	Travaux Personnalisés
		UE	Unité d'Enseignement
		UFR	Unité de Formation et de Recherche
		UMR	Unité Mixte de Recherche
		Unistra	Université de Strasbourg
		UR	Unité de recherche

Notes personnelles



A series of horizontal lines for writing, consisting of four short lines on the left and a long continuous line on the right, all in a light pink color.